Digitized by Google

Digitized by Google

DES OPINIONS

ET

DES JUGEMENTS LITTÉRAIRES

DE

MONTAIGNE.

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS,

Par E. MOËT

INSPECTEUR D'ACADÉMIE,

Ancien élève de l'École normale, Agrégé pour les Classes supérieures des Lettres.

AUCH

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE FOIX FRÈRES, RUE BALGUERIE.

1859

Digitized by Google

1.2.14

DES OPINIONS

ET

DES JUGEMENTS LITTÉRAIRES

DE

MONTAIGNE.

THÈSE

PRÉSENTÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS,

Par E. MOËT

INSPECTEUR D'ACADÉMIE,

Ancien élève de l'Ecole normale, Agrégé pour les Classes supérieures des Lettres.

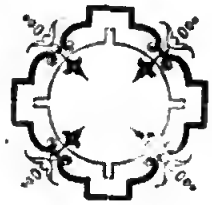

AUCH

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE DE FOIX FRÈRES, RUE BALGUERIE.

1859

Digitized by Google

Digitized by Google

A Monsieur Ernest HAVET

PROFESSEUR D'ÉLOQUENCE LATINE AU COLLÈGE DE FRANCE,

ANCIEN MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE,

TÉMOIGNAGE DE RESPECTUEUX

ET

RECONNAISSANT ATTACHEMENT.

Digitized by Google

Digitized by Google

DES

OPINIONS ET JUGEMENTS LITTÉRAIRES

DE MONTAIGNE.

CHAPITRE Ier.

Exposé du Sujet. Observations préliminaires.

Montaigne, comme tous ceux qui ont touché à beaucoup de sujets et remué un grand nombre d'idées, se prête à être étudié par bien des côtés différents. On peut considérer en lui le moraliste, l'observateur pénétrant et le peintre expressif de notre nature. On peut chercher à saisir le souffle presque imperceptible de scepticisme religieux qui circule dans son œuvre, ou, au contraire, lui emprunter, avec Pascal, cette méthode de polémique orthodoxe, hardie mais dangereuse, qui fait la raison impuissante pour la rendre docile. On peut encore envisager chez lui la forme et lui donner son rang parmi ceux qui ont achevé de constituer notre langue et qui ont créé la prose française. Il m'a paru plus nouveau peut-être, et non moins intéressant de réunir et d'examiner ce qu'il pense sur les matières littéraires, soit que le courant

de ses idées l'amène à apprécier tel ou tel écrivain, soit qu'il parle des principes généraux de l'art de composer et d'écrire ou de ses applications diverses. J'ai pensé qu'un homme occupé toute sa vie de littérature, qui avait fini par s'isoler du monde et de sa famille même et par se retrancher toute autre compagnie que celle des livres, devait les avoir étudiés non-seulement en penseur, mais en artiste; non-seulement avec le regard de la raison, mais avec l'œil du goût, et qu'il devait avoir émis bien des vues neuves et fécondes sur le caractère et la valeur de ces écrits qu'il connaissait si bien. Je sais que, hormis dans deux ou trois chapitres, il ne parle des lettres qu'incidemment, et que la partie des *Essais* qui s'y rapporte spécialement pourrait tenir en moins de vingt pages. Mais Montaigne n'est pas de ces auteurs qu'on doive estimer au nombre des pages, et on peut dire, en empruntant les mots qu'il applique à Plutarque : *il est si universel et si plein* qu'il y a dans quelques lignes de lui de quoi défrayer de longs commentaires. D'ailleurs la libre allure de son esprit, la vivacité de son humeur, l'indépendance que lui donnaient et son caractère, et sa fortune, et sa qualité de gentilhomme, et son détachement de toute ambition; la solitude où il vivait avec lui-même, loin de Paris, étranger aux coteries et aux systèmes, tout concourt à donner à ses idées littéraires comme aux autres un tour personnel, original, paradoxal quelquefois, qui éveille la curiosité, commande l'attention et semble appeler la discussion et la critique. Exposer ces opinions avec le détail nécessaire pour développer ce qui n'est qu'indiqué et pour éclaircir ce qui est dit à demi-mot, les apprécier librement quoiqu'avec respect en motivant l'adhésion et en justifiant, s'il se peut, le dissentiment, essayer enfin de déterminer ce qu'elles renferment de vérité durable, et ce qu'elles peuvent avoir parfois de douteux, de risqué, d'excessif, c'est un travail qui n'est peut-être pas sans utilité et qui, assurément, n'est pas sans attrait.

Cette étude, toutefois, offre des écueils qu'il importe de reconnaître et que je voudrais avoir évités. Le premier, c'est que par

ses conditions même et par sa forme, elle risque de donner le change sur la vraie physionomie de l'écrivain à qui elle s'applique. En effet, toute exposition critique un peu étendue veut un certain ordre, une classification par groupes d'idées, un certain appareil de théories, enfin l'emploi d'une langue spéciale. Or, ni ces divisions, ni cette façon didactique, ni ce langage n'appartiennent à Montaigne, et l'idée la plus fausse qu'on pût avoir de lui, ce serait de le prendre pour un critique de profession. Composer un traité suivi, présenter une théorie raisonnée, c'est à faire aux dogmatistes, mais non à un pyrrhonien comme lui qui propose sur toute matière des doutes, des conjectures, tout au plus des opinions et des préférences personnelles, mais sans prétendre ni fixer ni redresser les opinions d'autrui. Son seul objet est de peindre les hommes en se peignant lui-même. S'il parle de littérature, c'est par occasion et comme par accident; il en parle, mais il n'en traite pas, de même qu'il aborde des questions de philosophie, de morale, d'histoire, d'art militaire, suivant que sa fantaisie l'y porte ou que son sujet l'y mène, mais toujours comme thème à des réflexions, jamais comme texte à un enseignement.

S'il faut prendre garde de le présenter comme un maître de critique littéraire, il faut avoir soin aussi de ne pas le juger comme tel. Ce n'est pas, comme La Harpe, un arbitre juré des auteurs, c'est un connaisseur et un artiste : il ne prononce pas des arrêts, mais il expose sa manière propre de voir et de sentir; il n'établit pas avec une autorité magistrale des principes inflexibles; il juge d'après ses méditations et ses études, d'après son tour d'esprit et son caractère, souvent d'après son impression du moment, mais sans rien imposer et sans s'inquiéter même d'être cru. On ne doit donc pas trop presser ses paroles ni discuter trop rigoureusement ses idées, et l'on doit se souvenir en les examinant qu'elles ne sont ni apportées d'une école, ni déduites d'un système, et qu'elles dérivent essentiellement du sens individuel. Seulement, comme ces opinions sont celles d'un homme d'un jugement émi-

nent, d'une vaste lecture, d'une sagacité et d'une netteté d'esprit incomparables, et qu'elles sont le fruit des réflexions de toute une vie, il faut les apprécier avec une juste défiance de soi-même, prendre garde d'être en faute en croyant y trouver Montaigne, et lors même qu'elles semblent s'écarter du sentiment ordinaire, se rappeler le mot de Rousseau : *c'est un paradoxe, soit; mais voyons si, par hasard, ce paradoxe ne serait pas une vérité.*

Quand cette réserve ne serait pas commandée par le grand nom de Montaigne, elle serait encore de mise avec un écrivain aussi peu attaché que lui à ses propres idées, et qui n'est pas moins pyrrhonien pour lui-même que pour les autres. Il y aurait quelque duperie à discuter trop vivement les assertions de Montaigne; il pourrait nous répondre, non sans rire tout bas de notre simplicité, que c'est prendre un soin inutile, qu'il n'a *engagé sa foi* à aucune opinion parce qu'il ne trouve dans aucune ce caractère d'évidence capable de fixer son jugement flottant entre des apparences contraires, qu'il voit différemment les choses suivant les temps, suivant sa disposition d'esprit, suivant l'aspect par où il les regarde, et que souvent, au lieu de le combattre à grand effort de dialectique, on n'aurait qu'à s'adresser à lui-même pour le réfuter, et à retourner contre lui ses propres armes. « Maintes fois (1), dit-il, ayant pris pour exercice et pour état à maintenir une opinion contraire à la mienne, mon esprit s'appliquant et se tournant de ce côté-là m'y attache si bien que je ne trouve plus la raison de mon premier avis et m'en dépars. » S'il lui arrive d'embrasser des sentiments qu'il n'avait d'abord soutenus que par jeu, et s'il se laisse prendre au piége qu'il s'est tendu lui-même, que sera-ce quand il n'est pas sur ses gardes et que des vraisemblances opposées viennent solliciter tour à tour son esprit incertain? Aussi, sur plus d'une question, son langage varie au point qu'il est difficile de démêler sa véritable pensée. Et pour en citer un

(1) Liv. 2, ch. 12, p. 222. — Tous les renvois se rapportent à l'édition de M. Le Clerc. (Lefèvre, 1844, 3 vol. petit in-12).

exemple qui se rapporte directement à mon sujet, on croirait, à lire certains passages des *Essais*, qu'il attache un faible prix aux études littéraires; il y trouve de l'agrément, mais il n'entend pas y sacrifier la gaîté ni la santé. Aussi blâme-t-il le conseil donné par Pline à Caninius Rufus de s'adonner aux lettres dans la solitude (1), « cette occupation étant aussi pénible que toute autre, et autant ennemie de la santé, qui doit être principalement considérée. » Mais, entendons-le ailleurs (2) parler du *commerce des livres;* il le préfère à l'amitié même, et à l'amour. « Les livres le consolent en sa vieillesse et en sa solitude; ils le déchargent du poids d'une oisiveté ennuyeuse et le délient à toute heure des compagnies qui le fâchent et émoussent même les pointures de la douleur. Il ne voyage sans livres ni en paix, ni en guerre; c'est la meilleure munition qu'il ait trouvée à cet humain voyage, et il plaint extrêmement les hommes d'entendement qui en sont privés. » Il sait pourtant bien que « pendant que l'âme s'y exerce, le corps demeure sans action, s'atterre et s'attriste. » Il sentait les inconvénients de cette vie sédentaire et studieuse qui peut-être lui avait donné la maladie dont il devait mourir; mais il cédait au goût dominant qui l'entraînait, sans souci de cette même santé que tout à l'heure il appelait le *premier des biens*.

Mais s'il est si difficile, dans ce flottement de l'esprit de Montaigne, de démêler sa véritable pensée en littérature comme dans le reste, peut-on établir sur cette base fragile une discussion solide, et n'est-ce pas s'engager sur un terrain mouvant qui se dérobe à tous moments sous les pas? Il ne faut rien exagérer, cependant. Que Montaigne soit incertain sur plus d'un point, qu'il donne beaucoup au caprice et quelque chose même au malicieux plaisir d'éprouver et de duper son lecteur, il y a bien des cas pourtant où il parle avec conviction, et il n'y a qu'à les savoir distinguer. Or, le doute n'est pas possible quant aux opinions qu'il

(1) Liv. 1, ch. 38, p. 319.
(2) Liv. 3, ch. 3, p. 58 et suivantes.

exprime avec insistance et vivacité, car la sincérité a un accent qu'on ne peut feindre. J'en dirai autant de celles qu'il ne produit qu'une fois, mais sans les contredire dans la suite, à moins pourtant qu'elles ne s'écartent trop de sa façon générale de penser; tout au moins est-il plus sûr de les prendre comme il les donne que d'imaginer une arrière-pensée contraire, car, dans le premier cas, on a pour soi un texte formel, tandis qu'on n'a dans le second qu'une conjecture. Il ne peut y avoir d'embarras véritable que là où, sur le même sujet, il émet tour à tour des assertions opposées; alors il faut les comparer l'une et l'autre à l'ensemble de ses idées littéraires et accepter pour sincère celle qui s'y rapporte. Avec ces règles de critique, on a chance, ce me semble, de ne pas prendre le change et de ne pas se battre contre un ennemi imaginaire. J'ajoute que, pour douter qu'une affirmation de Montaigne soit sérieuse, il ne suffit pas qu'elle diffère du sentiment ordinaire. C'est assez l'usage des hommes qui pensent par eux-mêmes de juger autrement que la foule, et d'aimer même à trancher sur le fond uniforme des opinions communes; et, avec le tour d'esprit et le caractère de Montaigne, je ne serais pas étonné qu'un paradoxe lui plût par cela seul que c'était un paradoxe, et qu'il s'y attachât d'autant plus qu'il savait être seul de son avis.

Reste enfin une dernière difficulté à prévoir. Il y a si loin du seizième siècle au nôtre, et l'introduction de la méthode historique dans l'appréciation des choses littéraires a tellement changé nos idées, que les conclusions d'une critique toute spéculative, libre, d'ailleurs, et hardie comme celle de Montaigne, nous semblent souvent impossibles à admettre, et qu'il faut même parfois faire effort pour les comprendre. Sur la légitimité de l'éloquence, par exemple, sur le caractère impersonnel de la poésie, sur les droits de la raison dans l'histoire, on ne peut guère partager son avis, et, cependant, n'est-il pas délicat d'exprimer sur tant de questions capitales un sentiment contraire. Outre que c'est une extrême présomption de s'attaquer à un jouteur de cette force, les objec-

tions les plus loyales et les plus mesurées, si elles se multiplient, ne semblent-elles pas, à la longue, d'irrévérencieuses chicanes? Une considération, pourtant, me rassure. La libre discussion en littérature est le droit du plus humble comme du plus illustre, pourvu qu'on n'oublie jamais ce que commande de respect le nom de ceux que l'on combat. Or, le respect est facile envers un homme comme Montaigne, qu'on aime et qu'on révère d'autant plus qu'on le pratique; et, en exprimant souvent sur ses opinions des doutes et des réserves, j'espère ne m'écarter jamais de la déférence qui est due à un tel maître de la pensée et du langage. Aussi bien, s'il ressortait de cet examen de ses idées qu'il a pu se méprendre sur les conditions de tel genre de littérature ou sur le mérite de tel écrivain, c'est aux préjugés de son éducation ou à l'influence du temps où il vivait qu'il faudrait s'en prendre; l'honneur et l'autorité de son goût et de sa raison n'en souffriraient pas. Lui-même, au reste, j'en suis sûr, ne trouverait pas mauvais d'être discuté et combattu; trop équitable pour ne pas aimer dans les autres cette indépendance de jugement qui lui est si chère, il accueillerait de bonne grâce une critique sincère et respectueuse, et, en souriant peut-être de sa hardiesse, il applaudirait à sa liberté.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

De l'Etude des Lettres.

Avant d'examiner les opinions littéraires de Montaigne, il importe de rechercher ce qu'il pense de l'étude des lettres et, en général, de la culture de l'esprit. Ses sentiments à ce sujet ne sont pas toujours d'accord, soit entre eux, soit avec sa pratique. Il n'est pas d'intelligence cultivée plus à fond et dans tous les sens que la sienne; ses écrits annoncent la plus vaste lecture et les connaissances les plus étendues. Mais sur l'utilité de ces études qui avaient rempli sa vie et qui faisaient le charme de sa vieillesse, rien n'est plus divers que son langage. Tantôt il déclare qu'*il aime et honore la science*, que c'est un (1) *grand ornement* et un *util de merveilleux service*. Il voudrait même la retirer des mains *viles et basses* qui l'exploitent, la rappeler de ces occupations vulgaires où elle se ravale avec les avocats, les médecins, les disputeurs, pour en faire l'apanage des gens de naissance et lui assigner pour domaine les grandes affaires du monde, la guerre, le gouvernement, la diplomatie. Idée bien aristocratique, sans doute, que de prétendre faire de la science un privilége, et d'établir entre les diverses professions savantes je ne sais quels degrés d'honneur, comme si elles n'étaient pas également honorables dès qu'elles sont également utiles; mais cette pensée quelque peu singulière prouve l'estime de Montaigne pour les travaux de l'intelligence. Ailleurs, pourtant, il en parle tout autrement. A l'entendre (2) « toute cette notre suffisance qui est au-delà de la na-

(1) Liv. 1, ch. 25, p. 175.
(2) Liv. 3, ch. 12, p. 374.

turelle est à peu près vaine et superflue. Il ne nous faut pas beaucoup de doctrine pour vivre à l'aise. » Il se moque de ces savants qui ne font cas que de l'érudition et de l'art (1); *quant à lui, il n'est rien dont il fasse moins profession que de science.* Aveu modeste peut-être, mais où l'on peut voir aussi une mésestime secrète pour le savoir; car si détaché que l'on soit ou que l'on veuille paraître de tout amour-propre, on ne se dépossède pas soi-même d'un titre d'honneur quand on est plus que personne en droit de se l'attribuer.

Comment expliquer cette contrariété d'opinions? Est-ce au moyen d'une distinction entre le véritable et le faux savoir, et doit-on entendre de l'un le bien que Montaigne dit de la science, et appliquer à l'autre le dédain qu'il lui témoigne? Il semble, en effet, au premier abord, que lorsqu'il regarde la science dans ceux qui ont su en saisir l'esprit et l'usage, tel qu'était de son temps ce (2) Turnèbe dont il fait un si bel éloge, il la juge avec égard et respect, tandis qu'il n'a plus pour elle que du mépris quand il la considère dans ceux qui la prennent mal, qui la détournent des choses aux mots, des vérités fécondes aux minuties stériles. Ce ne serait pas alors le vrai savant dont il se moque, mais ce (3) *pédant* et ce *magister*, si justement bafoué dans la comédie italienne; mais cette fausse direction donnée de son temps aux études, qui visait à charger l'esprit de termes latins ou grecs, de formules scholastiques, de vaines curiosités d'érudition, qui *remplissait la mémoire en laissant l'entendement et la conscience vides* : éducation vicieuse et pédantesque, qui se ressentait de la barbarie du moyen-âge et qui méritait d'exercer la verve satirique de Montaigne, après avoir servi de but aux plaisanteries de Rabelais. Ce qu'il demanderait donc, c'est qu'au lieu de se transmettre de bouche en bouche ce qu'on trouve dans les livres, pour en

(1) Liv. 2, ch. 10, p. 559.
(2) Liv. 1, ch. 24, p. 161.
(3) Liv. 1, ch. 24, p. 152 et suiv.

faire parade et éblouir les autres par un vain étalage, on s'appropriât par la réflexion ces notions acquises; qu'*au lieu de prendre en garde les opinions et le savoir d'autrui, nous les fissions nôtres.* La science prise de la sorte, c'est-à-dire s'incorporant à l'intelligence pour en doubler la force et la richesse, lui paraîtrait hononorable et précieuse; il ne la jugerait futile et méprisable que lorsqu'elle accable l'esprit sans le nourrir, ou qu'au contraire, elle le raffine jusqu'à lui ôter sa substance. Ainsi, le prix du savoir dépendrait de l'usage qu'on en fait, ce que Montaigne exprime avec un singulier bonheur d'expression en disant « en quelques mains, c'est un sceptre; en quelques autres, une marotte (1). »

Entendue dans ce sens et renfermée dans ces limites, la pensée de Montaigne serait inattaquable; tout au plus pourrait-on le trouver un peu sévère pour l'éducation de son siècle qui a formé tant de grandes âmes et de savants illustres. Mais si on y regarde de plus près, on reconnaîtra qu'il va plus loin, et que ce n'est pas seulement la fausse et puérile science de son temps qu'il condamne, mais la science elle-même qu'il juge inutile. A quoi sert-elle, en effet, suivant lui (2)? Elle n'allége pas les maux de la vie, et l'expérience démontre qu'elle n'a comme maîtresse de vertu aucun avantage sur l'ignorance. C'est, à le bien prendre, un bien d'opinion et de fantaisie plutôt qu'un bien réel. Aussi remarque-t-il que « dans cette excellente police de Lycurgue, c'est à peine s'il est fait mention de doctrine; au lieu de nos maîtres de science, on donnait à la jeunesse spartiate des maîtres de vaillance, prudence et justice; on formait les âmes non par des préceptes et par des paroles, mais par des actes et des exemples; ce n'est pas merveille, conclut-il, si une telle institution a produit des effets si admirables (3). »

Ce paradoxe de l'inutilité de la science a sa source, chez Mon-

(1) Liv. 3, ch. 8, p. 210.
(2) Liv. 2, ch. 12, p. 96; — liv. 3, ch. 12, p. 374 et suiv.
(3) Liv. 1, ch. 24, p. 165.

taigne, dans un principe qu'on peut définir le sens et la préoccupation exclusive de la vie pratique. Bien vivre, c'est-à-dire vivre sagement, tel doit être notre objet unique, et par sagesse il ne faut pas entendre seulement l'observance exacte de la loi du devoir, mais cette habileté de conduite qui, se conciliant avec l'honnêteté, préserve des écarts auxquels exposent l'irréflexion et l'inexpérience. C'est dans cette vue que nous devons ordonner non-seulement nos actes, mais nos études. Quel est le fruit des sciences, sinon « de nous enseigner (1) la prudence, la prudhomie, la résolution? Quel est le gain de l'éducation, sinon de devenir meilleurs et plus sages? » C'est pour cela que nous verrons Montaigne conseiller l'étude de l'histoire qui nous porte à imiter les grands hommes de l'antiquité. C'est pour cela qu'il veut que nous apprenions les maximes des sages, à condition qu'elles s'établissent dans notre esprit pour passer de là dans nos mœurs. Mais quoi? les vertus dont nous cherchons dans les livres les principes et le modèle, ne pouvons-nous pas, par une voie plus courte, les trouver en nous-mêmes où la nature en a déposé le germe? « Ces pauvres gens que nous voyons (2) dans les campagnes, la tête penchant après leur besogne, qui ne savent ni Aristote, ni Caton, ni exemple, ni précepte, ne nous donnent-ils pas les plus belles marques de constance et de patience?... Fussé-je mort moins alaigrement avant d'avoir lu les Tusculanes?» Ainsi, la philosophie même, qui forme notre âme et l'aguerrit contre les maux de la vie, ne nous est pas tellement nécessaire que nous ne puissions y suppléer par l'exercice de nos facultés naturelles. Que dire des autres branches du savoir humain qui n'ont pas même pour couvrir leur vanité ce spécieux prétexte de l'utilité morale? Le temps qu'on y consacre, s'il n'est pas absolument perdu, pourrait être mieux employé à la pratique des vertus. Il faut laisser un sophiste

(1) Liv. 1, ch. 24, p. 166. — liv. 2, ch. 25, p. 179.
(2) Liv. 3, ch. 12, p. 376.

tel qu'Hippias plaindre (1) « les Spartiates, gens idiots, comme il les appelle, qui ne savent ni mesurer, ni compter, ne font état ni de grammaire, ni de rhythme; l'excellence de leur gouvernement et l'*heur de leur vie privée*,» démontrent assez, comme le fait entendre Socrate, l'inutilité de ces arts qu'ils ont négligés (2). Pourquoi apprendre la logique? Le bon sens ne suffit-il pas pour se déprendre des liens d'un sophisme ? La rhétorique, avec ses *gentillesses*, ne sert qu'à amuser le vulgaire, et les gens d'entendement sont plus touchés d'une élocution simple et naïve que des artifices d'une savante éloquence. Pour les langues anciennes, il est bon de les connaître, mais « on achète trop cher cet avantage, et c'est une duperie d'y embesogner sa vie. » L'essentiel est de savoir sa langue maternelle et celle des nations voisines avec qui l'on a *plus ordinaire commerce*. La pureté même du langage doit être un soin accessoire; «les choses doivent surmonter; c'est aux paroles à servir et à suivre. » Les règles de composition sont assez indifférentes à connaître; « aille devant ou après, une utile sentence, un beau trait est toujours de saison; il n'est pas bien pour ce qui va devant ni pour ce qui vient après, il est bien en soi. » Quant à l'érudition pure, Montaigne n'a pas assez de dédains pour ces savants *pituiteux*, *chassieux* et (3) *crasseux* qui veulent « mourir ou apprendre à la postérité la mesure des vers de Plaute et la vraie orthographe des mots latins.» Ainsi de toutes les études auxquelles se livre l'intelligence, une seule subsiste, celle des préceptes de la sagesse, éclairée par les leçons de l'histoire, et encore peut-on s'en dispenser en interrogeant la nature et en l'écoutant. Montaigne dirait volontiers de toutes les autres ce que Pascal dit de la philosophie, qu'elles ne valent pas une heure de peine; les unes nous donnent des secours dont nous pouvons nous passer, les autres détournent à une occupation pué-

(1) Liv. 1, ch. 24, p. 167.
(2) Liv. 1, ch. 25, p. 205 et suiv.
(3) Liv. 1, ch. 38, p. 314.

rile les soins que nous devrions consacrer à nous rendre « plus hommes de bien, plus contents et plus sages. » Et celui qui s'exprime ainsi, qui dédaigne la science comme superflue et la suspecte même comme amollissante, qui nous propose en exemple la patience et la sécurité que le vulgaire puise dans son ignorance et qui veut nous faire *tenir école de bêtise* (1), c'est ce même homme qui nous confesse ailleurs qu'il *souhaiterait avoir la parfaite intelligence des choses*, qui appelle la science le *plus noble et le plus puissant acquêt des hommes*, qui, enfin, a passé sa vie à lire et à méditer les anciens, n'imaginant pas à cet *humain voyage de meilleure nourriture que celle des livres*. Voilà où conduit l'entraînement d'une idée suivie jusqu'à ses limites extrêmes; à la contradiction et au paradoxe. De ce point de départ qu'on doit donner l'amélioration morale de son être pour but à la direction générale de ses études, Montaigne en vient à rejeter du cercle de l'éducation tout ce qui ne mène pas à cette fin, et comme, à la rigueur, la nature peut s'amender et se perfectionner par l'exercice et la discipline sans l'aide du travail intellectuel, il finit presque par préconiser l'ignorance.

Il est certain, cependant, que, même pour la pratique du bien et de l'utile, la culture de l'intelligence est d'un grand secours, qu'une âme éclairée et élevée par l'étude fait mieux ce qu'il faut faire, parce qu'elle le voit d'une vue plus nette, et qu'enfin pour solliciter les hommes à la vertu, l'instinct confus de la conscience ne vaut pas l'autorité des leçons de la sagesse et l'ascendant des exemples du passé. Mais, d'ailleurs, est-il vrai, comme le dit Montaigne, que le perfectionnement moral, fin dernière et principale de la vie, en soit à tout moment le but prochain et exclusif? Nous n'étudions pas seulement pour devenir meilleurs, quoique ce soit là le plus digne objet de nos efforts. Nous avons en vue tantôt d'être utiles à nos semblables, tantôt de contenter ce dé-

(1) Liv. 3, ch. 12, p. 395; — liv. 2, ch. 10, p. 560; — liv. 3, ch. 8, p. 209.

sir immense d'apprendre qui est en nous, d'autres fois, d'assouplir notre esprit et de lui ménager de nouveaux instruments et de nouvelles forces. L'arithméticien sait bien qu'il ne sortira pas de ses calculs plus fort contre le malheur, plus prudent et plus habile; mais il poursuit d'un amour désintéressé la vérité scientifique à travers les voiles dont elle se couvre. Le logicien, en étudiant les lois et les formes du raisonnement, n'espère pas en tirer des lumières pour la conduite actuelle de sa vie; mais il ne croit pas perdre son temps en s'exerçant à raisonner juste et à découvrir le piége d'une argumentation captieuse. Le rhéteur n'ignore pas que son art ne contribuera pas au réglement de ses mœurs; il le cultive pourtant et l'enseigne en vue des occasions difficiles où ses disciples et lui-même auront à faire usage de la parole. Enfin l'érudit, en rétablissant un texte mutilé, en cherchant la vraie mesure d'un vers ou l'orthographe exacte d'un mot ancien, n'attend de son travail aucun fruit pour lui-même; mais il se tient pour satisfait d'aider en quelque chose à une interprétation plus saine ou à une correction plus rigoureuse des monuments littéraires de l'antiquité. Toutes ces études sont également légitimes à condition qu'on ne s'y absorbe pas au point de négliger l'éducation pratique de son âme. Mais si au soin de cette éducation on sacrifiait tout le reste et si on s'occupait uniquement à acquérir ces vertus sévères dont parle Montaigne, on s'exposerait à perdre cette délicatesse de sentiments et cette élévation d'esprit que donne une culture étendue et variée; on deviendrait plus avisé, plus résolu, plus ferme; mais en dehors des rares occasions où ces grandes qualités trouvent leur emploi, on serait bien dépourvu dans la vie ordinaire, si l'on n'y joignait cet instinct de sociabilité qui nous relie à nos semblables et ce goût de l'étude qui aide à passer les heures solitaires. Notre nature n'a pas trop de toutes ses facultés pour se suffire, et en développant celles qui font l'homme prudent et fort, il ne faut pas laisser dépérir celles qui le rendent utile aux autres et agréable à lui-même. Le temps ne

manque pas pour cultiver ces diverses aptitudes de notre être, et l'expérience prouve que les parties brillantes ne font pas tort aux côtés solides, et que l'esprit peut s'éclairer, s'orner, se revêtir de grâce sans que l'âme perde de sa rectitude et de sa vigueur. Montaigne lui-même (1) reconnaît « qu'il se voit des suffisants hommes au maniement des choses publiques, des grands capitaines et grands conseillers aux affaires d'Etat avoir été ensemble très savants. » Ces Athéniens qu'il nous représente *s'embesognant après les paroles* tandis que les Spartiates s'occupaient de choses, ne leur ont pas cédé pourtant dans la politique et dans la guerre, et leurs grands hommes, plus humains que ceux de Sparte et plus aimables, les valaient bien en courage et en vigueur. Il est même croyable que ces Lacédémoniens que Montaigne admire à distance lui auraient paru, vus de près, trop rudes, trop personnels, trop uniquement guerriers et citoyens, et qu'il les eût bientôt quittés pour aller chercher à Athènes des mœurs plus douces et des intelligences plus cultivées.

(1) Liv. 1, ch. 24, p. 153.

CHAPITRE III.

Des Caractères du goût littéraire de Montaigne, et de ses Principes de critique.

Le sentiment dominant de Montaigne en littérature, celui qui se retrouve au fond de tous ses jugements, c'est son goût pour le naturel. « Si (1) j'étais du métier, dit-il, je naturaliserais l'art comme ils artialisent la nature. » Ailleurs, il blâme ce travers d'esprit de ses contemporains qui ne leur laisse (2) « apercevoir les grâces que pointues, bouffies et enflées; celles qui coulent sous la naïveté et la simplicité ont une beauté délicate, qui leur échappe. La naïveté, suivant eux, est germaine à la sottise; » ce qui rappelle le mot de Fontenelle : « Le naïf est une nuance du bas.» Le sens du naturel manque en effet au XVIe siècle comme au XVIIIe. Celui-ci, rassasié des calmes et pures jouissances que la perfection procure, demande aux raffinements de l'esprit et aux mièvreries du sentiment de quoi réveiller son appétit affadi. Celui-là, enivré d'érudition, dédaigne les beautés simples comme trop accessibles au vulgaire, et n'estime que ce qui coûte à faire comme à comprendre; l'effort et la recherche sont pour lui les signes du talent. Si Montaigne s'est préservé de cette erreur, c'est qu'il était né avec un esprit grave et sérieux, porté à rechercher en tout le vrai et l'utile, ennemi des faux ornements et des vains artifices; c'est qu'il s'était abreuvé dès l'enfance aux sources les plus saines et les plus pures de l'antiquité, et qu'enfin sa vie solitaire l'affranchissait de cette influence du goût régnant, à laquelle il est si difficile de se

(1) Liv. 3, ch. 5, p. 130.
(2) Liv. 3, ch. 12, p. 371.

dérober. Aussi, tandis que les écrivains de son temps ont en mépris le naturel, il le tient en haute estime; c'est la qualité qu'il admire dans les entretiens de Socrate, celle qu'il loue dans Amyot, celle enfin dont il est le plus jaloux pour lui-même. Loin d'imaginer que l'art puisse enchérir sur la nature, il pense qu'il ne peut mieux faire que de s'en rapprocher, d'en étudier la marche, d'en suivre les mouvements, d'en parler le langage. Qu'y a-t-il, en effet, d'intéressant pour l'homme en dehors de lui-même et du monde où il vit? Des imaginations fantastiques, des idées bizarres, des sentiments faux et alambiqués peuvent distraire un instant le lecteur; mais il s'en dégoûte bientôt parce qu'il ne s'y reconnaît pas lui-même, et qu'il n'y retrouve rien de ce qu'il connaît et de ce qu'il est accoutumé à voir. Le simple récit d'un événement réel, la peinture vraie de quelqu'une de nos dispositions intérieures, l'expression naïve d'une passion, n'ont-ils pas plus d'attrait pour nous que les plus ingénieuses fictions et les plus savantes combinaisons du style, et le triomphe de l'art, n'est-ce pas quand il se dissimule et qu'on croit entendre et voir la nature elle-même agissant et parlant avec la libre spontanéité de ses allures et la riche simplicité de ses inventions?

Ce même fonds de gravité native, ce même commerce assidu avec les écrivains les plus solides et les plus sérieux de l'antiquité, qui nous ont rendu raison du goût de Montaigne pour le naturel, nous expliquent aussi son éloignement pour la frivolité en littérature (1). Il n'aime que deux sortes de livres, ceux qui l'instruisent et ceux qui le divertissent; ou, pour mieux dire, les premiers sont les seuls qu'il aime et qu'il pratique en tout temps; il n'admet les autres qu'à certaines heures et à cause du délassement passager qu'ils lui procurent. Tous les ouvrages qui, n'offrant pas un caractère bien marqué d'utilité, ne se sauvent pas au moins par le mérite de l'agrément, ceux qui n'ont d'autre prix (2) que celui de

(1) Liv. 2, ch. 10, p. 561.
(2) Liv. 1, ch. 54, p. 432.

la *curiosité*, de la *rareté* ou de la difficulté vaincue, ne trouvent pas grâce aux yeux de Montaigne, et la vogue qu'ont obtenue parfois de telles futilités est, à son avis, une grande preuve de la faiblesse du jugement humain. Ainsi, les poèmes en vers commençant tous par une même lettre, ceux dont la mesure s'allonge ou se raccourcit tour à tour pour représenter telle ou telle figure, enfin tous ces jeux de versification où se complaît la puérilité des littératures vieillies sont pour lui des *subtilités* frivoles et vaines. A l'égard des romans de chevalerie et écrits de cette sorte qui n'offrent à l'imagination qu'une creuse pâture, ils n'ont pas eu le *crédit d'arrêter seulement son enfance*. Cette disposition d'esprit nous rend compte à l'avance de quelques-unes des opinions que nous aurons à examiner dans le cours de cette étude. Elle nous fait pressentir que toutes les préférences de Montaigne seront pour la philosophie morale et pour l'histoire; l'une qui nous trace des règles de conduite, et l'autre qui les confirme par des exemples, toutes deux, par conséquent, pleines d'instruction et de fruit pour qui les étudie. La poésie, cet art qu'il compare aux femmes, parce qu'il est (1) « subtil, déguisé, parlier, tout en plaisir, tout en montre, comme elles, » risquerait fort d'être enveloppée dans le dédain mêlé de douce pitié qu'il témoigne aux femmes, si elle ne lui ménageait un amusement honnête et nécessaire à son esprit qu'une tension trop longue fatigue. Quant à l'éloquence, comme, d'une part, elle est trop sérieuse pour servir de délassement, et que, de l'autre, elle cherche plus à émouvoir qu'à instruire et à troubler, la raison qu'à l'éclairer, nous ne devons pas nous étonner qu'il la regarde avec défiance et qu'il la juge avec une excessive sévérité.

Nous avons déjà reconnu deux principes de la critique littéraire dans Montaigne, la passion du naturel et le goût des choses graves et solides; elle a encore un autre caractère, l'estime de l'originalité. Quand il veut juger un auteur, il cherche d'abord à

(1) Liv. 3, ch. 3, p. 57.

démêler ce qui est *sien* (1) et ce qu'il doit, soit au sujet qu'il traite, soit à ses devanciers. Il est nécessaire, en effet, de faire ce partage pour arriver à une appréciation nette et équitable. Il ne manque pas d'auteurs, comme le remarque Montaigne, qui sont redevables au choix de leur *matière* des succès qu'ils ont obtenus et qui n'en doivent retirer aucun honneur, sinon celui d'avoir bien choisi. Tel ouvrage répond à un besoin du temps, à une attente des esprits, à une disposition générale des âmes; il est accueilli avec une faveur de circonstance qui ne dépend pas de son mérite, et qui s'éteint bientôt pour faire place à une complète indifférence si l'ouvrage est mauvais ou médiocre, à une estime solide, s'il a une véritable valeur. Que de livres de ce genre on pourrait citer, sans remonter bien haut, qui ont eu la bonne fortune de venir à point, et qui, en d'autres temps, auraient eu, au début, une vogue moins brillante, depuis les Idylles de Florian et le *Mariage de Figaro* jusqu'au *Génie du Christianisme* et aux Pamphlets de Paul-Louis Courrier! Tel autre écrit, au moment où il paraît, passe inaperçu; mais quelques siècles plus tard, la curiosité publique, dans un de ses retours passionnés et capricieux vers le passé, le rencontre sur son chemin et y trouve de précieuses lumières sur l'objet de son engouement passager, ou bien l'érudition en quête de matériaux historiques ou de monuments littéraires, l'exhume de la poussière, et en tire des renseignements sur une époque ignorée ou des citations d'auteurs perdus; et le hasard lui crée une popularité fort au-delà, souvent, de ses titres réels. Aulu-Gelle, Stobée, Athénée, Justin et tant d'autres, pour avoir surnagé dans le naufrage qui a englouti tant de grandes œuvres qu'ils ont compilées, abrégées, commentées, analysées, citées par extraits, ont recueilli quelque chose de la haute estime dont jouiraient aujourd'hui ces écrits originaux, si le temps les avait épargnés. On leur sait gré non de ce qu'ils donnent de leur propre

(1) Liv. 3, ch. 8, p. 228.

fonds, mais de ce qu'ils ont pris à un fonds plus riche; médiocres par l'invention et par le style, ils se recommandent par le fortuit à-propos de leurs emprunts et par l'heureuse rencontre de leur sujet, et arrivent ainsi à une considération qu'ils n'étaient pas en droit d'attendre et qui leur a, sans doute, manqué de leur vivant. Mais une critique éclairée, en jugeant un livre, doit, suivant Montaigne, oublier la satisfaction qu'il donne aux passions et aux idées du temps, l'attrait qu'il offre à la curiosité, le service qu'il rend à la science, et, toutes ces causes d'illusions écartées, aller droit à l'auteur, lui demander ce qu'il vaut et ce qu'il apporte, quelle est la *force et la beauté de son âme et de son esprit.*

Il y a des livres dont le sujet fait tout le mérite; il y en a d'autres dont certaines parties, souvent des plus belles, sont prises d'ailleurs : ici encore Montaigne avertit la critique de se mettre en garde. Il ne défend pas l'imitation; il sait qu'il n'y a plus guère de découverte à faire dans ce champ de la nature humaine, exploré en tout sens depuis tant de siècles; que là où les anciens ont trouvé des choses neuves, les modernes doivent se rabattre souvent à dire des choses connue d'une manière nouvelle. Mais, d'une part, il veut qu'on ne prenne pas le change, et qu'on ne loue pas à titre d'invention ce qui n'est qu'un larcin inavoué; d'autre part, quand le fond est d'emprunt, il recommande de chercher ce que l'auteur y a ajouté par *la façon*. Tantôt, dans cette reprise des conceptions d'un devancier, le nouveau-venu, *en empruntant la matière, a empiré la forme*, comme, par exemple, Ovide traitant après Virgile l'épisode d'Orphée et d'Eurydice. Tantôt l'imitateur crée, en quelque sorte, de nouveau ce qu'il imite, soit qu'il le place dans un meilleur jour, ou qu'il y ajoute d'heureux détails, ou que, le refondant complètement, il n'en conserve que le germe et l'idée première qu'il développe et féconde avec génie; comme lorsque Molière prend à Scarron l'audacieuse et soudaine combinaison de Tartufe se jetant aux pieds d'Orgon et confessant le crime même dont on l'accuse. Ce sont là

deux degrés et deux formes de l'imitation, celle qui gâte, et celle qui corrige et embellit. La première est tout à fait méprisable; la seconde est d'un grand prix, moindre toutefois que celui d'une composition purement originale. Car le choix, la disposition, l'ornement, le langage, qui composent la partie personnelle dans une œuvre imitée sont, après tout, des mérites inférieurs au don de créer. Celui qui imite nous laisse toujours en doute de savoir s'il aurait trouvé ce qu'il sait si bien mettre en œuvre; celui qui invente, lors même que l'exécution chez lui est moins parfaite, ôte à l'admiration tout scrupule, et à la jalousie tout refuge; car on sent qu'il possède tout ce qui est de la nature, et, ce qui lui manque du côté de l'art, on doit croire qu'il pourra l'acquérir. La France se passionna pour le *Cid* où elle voyait le génie de Corneille dans toute la verdeur de sa vigoureuse jeunesse; mais, après le *Cid*, elle pouvait se demander encore jusqu'où allait la puissance créatrice du poète, et il fallut *Polyeucte* pour rassurer l'enthousiasme et fermer la bouche à l'envie.

CHAPITRE IV.

De la Méthode de Composition. Du Style. De la Langue.

De la Méthode de Composition.—On a remarqué que les maîtres en l'art d'écrire qui ont donné une théorie de la composition et du style, se prennent, à leur insu peut-être, pour modèles et préconisent leur propre méthode. Il ne faut pas s'en étonner : outre le faible avec lequel chacun d'eux se regarde, la même nature d'esprit qui leur a fait prendre une certaine manière de composer et d'écrire, fait aussi qu'ils n'en conçoivent guère d'autres, et que, tout au moins, ils n'ont ni penchant ni facilité à exposer et à conseiller celles qu'ils ont ou ignorées ou dédaignées, ou, enfin, qu'il n'a pas été en eux de suivre; car on choisit moins sa méthode qu'on ne la subit, et, dans ses écrits comme dans sa vie, on suit la pente de son génie, de ses passions et de son humeur. Voilà peut-être, pour le dire en passant, ce qui rend les grands écrivains peu équitables dans leurs appréciations mutuelles. Ce n'est pas chez eux l'effet d'une basse jalousie, mais plutôt d'une incompatibilité de goût et d'une différence absolue de nature. Attachés à une certaine forme et cantonnés dans de certaines limites, ils ont peine à comprendre ce qui s'en écarte; on le sent aux critiques qu'ils font de leurs émules et même aux éloges de convenance qu'ils leur donnent; ils les accusent tout bas d'erreur et de bizarrerie, et ils rejettent leurs succès sur l'engouement du public. Corneille était assez grand pour être juste envers Racine, et Voltaire n'avait rien à redouter de la gloire de Montesquieu et de Rousseau; mais son esprit si net, si vif et si naturel ne pouvait goûter l'énergie quelque peu tendue du premier et l'éloquence souvent déclamatoire du second, de même

que le génie vigoureux mais incorrect de Corneille appréciait mal l'art consommé et la perfection continue de Racine. Chacun de ces grands artistes, en un mot, a son allure propre, son tour particulier d'imagination et de style qui constituent son originalité, mais qui aussi l'empêchent d'entrer assez dans celle des autres, et il est porté à en faire comme un modèle et un type qu'il imposerait volontiers à tous du droit de son talent et de l'autorité de sa gloire. C'est ainsi que Fénélon conseille aux prédicateurs de se borner à méditer leur sujet et de s'en fier ensuite au bonheur de la parole, confiance facile à Bossuet comme à lui-même, mais qui ne peut réussir qu'à des orateurs réunissant au plus haut degré la promptitude de l'esprit et la spontanéité de l'élocution. Buffon se souvenait aussi de sa pratique personnelle quand il voulait qu'en écrivant on fît suivre à la plume un plan minutieusement tracé à l'avance, sans en dévier un seul instant. Mais cette régularité scrupuleuse, en imposant à l'imagination une discipline trop rude, éteindrait le feu des intelligences vives; elle ne peut convenir qu'aux esprits calmes, maîtres d'eux-mêmes, méthodiques par instinct et par choix, et arrivant au génie à force de patience. Ces habitudes individuelles, érigées en règles générales, forment des théories de l'art trop étroites et trop exclusives, qui, au lieu de se prêter à l'infinie variété des talents, voudraient les faire rentrer tous dans un cadre uniforme. A les suivre aveuglément, beaucoup risqueraient d'échouer parce qu'ils forceraient leur nature, et on pourrait les trouver plutôt nuisibles qu'utiles, si l'expérience n'apprenait que les préceptes en cette matière ont peu de force, et que chacun en composant se fait une méthode bonne au moins pour lui-même, bien que souvent défectueuse en soi.

Ces réflexions me paraissent s'appliquer aux idées de Montaigne sur l'art de composer. Ce qu'il conseille se trouve être précisément ce qu'il fait lui-même et ce qu'il est difficile aux autres de faire, car le génie a ses secrets qu'on ne peut lui dérober. La méthode qu'il préfère est celle qui se dissimule, qui cache où elle tend et

par où elle arrive, qui promène le lecteur par mille circuits où elle semble se perdre avec lui, mais sans cesser de suivre sa trace, et toujours assurée de se retrouver quand elle le veut. Traiter régulièrement un sujet lui semble également insipide pour l'écrivain et pour le public. Il aime qu'un auteur paraisse oublier son thème pour s'égarer à dessein dans de longs détours, dût le sujet être comme étouffé sous une matière étrangère (1). *L'allure poétique à sauts et à gambades* ne convient pas moins, suivant lui, à la prose qu'à la poésie; c'était celle des anciens philosophes, de Platon et de Plutarque, et il cite pour exemples le Phèdre *dont le devant est à l'amour et tout le bas à la rhétorique,* et le Démon de Socrate, où un entretien philosophique est encadré dans le récit d'un grand événement politique. D'après cette doctrine, il ne juge pas nécessaire que le titre d'un ouvrage en embrasse toute la matière, ni par conséquent que tout l'ouvrage se rapporte au sujet qui semble indiqué par le titre; il suffit que dans un coin il se trouve quelque mot sur ce sujet qui soit *bastant* (suffisant) quoique serré. Il ne croit pas non plus à l'utilité des transitions. *Il entend que la matière se distingue soi-même; elle montre assez où elle se change, où elle commence, où elle reprend, sans l'entrelacer de paroles de liaison et de couture.* Cette attention minutieuse à marquer ses pas et à jalonner sa marche ôte l'intérêt d'un livre, et il vaut mieux n'être pas lu que de l'être *en dormant et en fuyant.* Cet ensemble d'idées peut se résumer en deux mots. La meilleure forme de composition, selon Montaigne, est celle qui cache un ordre profond et intime sous un désordre apparent.

Cette façon de procéder me paraît avoir deux graves inconvénients. L'un, c'est que, par l'art infini qu'elle exige, elle n'est guère à l'usage du commun des écrivains. Personne ne songe à s'en plaindre en lisant Platon, Plutarque ou Montaigne, parce que ces grands maîtres savent en sauver les défauts et en éviter les écueils.

(1) Liv. 3, ch. 9, p. 311.

Lors même qu'ils semblent s'abandonner à leur fantaisie, on sent qu'ils la gouvernent, qu'ils sauront revenir quand ils voudront au sujet qu'ils paraissent avoir perdu et qu'ils ne laisseront jamais échapper ce fil presque imperceptible qui nous guide avec eux dans les détours où ils s'engagent. On se livre donc sans arrière-pensée au charme qu'on trouve à les suivre, parce qu'on sait qu'on ne risque pas de s'égarer et qu'on arrivera au but par une route plus longue, sans doute, mais plus attrayante. Mais qu'on suppose un écrivain novice s'autorisant de ces grands exemples, et essayant d'imiter ce feint abandon et cette savante nonchalance. N'est-il pas évident qu'il se perdra au premier détour, et, qu'incapable de se retrouver, il consumera son temps et ses forces en vaines excursions et en divagations incohérentes? L'ordre est une qualité précieuse et qu'il faut recommander à quiconque entreprend d'écrire, et je n'entends pas seulement cet ordre secret, connu seulement de l'auteur et des lecteurs les plus exercés, mais cette succession d'idées bien liées, cette cohérence des parties, ce soin de mettre chaque chose en sa place et de la développer suivant son importance, en un mot cette ordonnance extérieure et visible, *lucidus ordo,* dont parle Horace. Ce mérite est à la portée de ceux même qui n'ont pas reçu le don des grandes pensées ni le talent d'écrire. Si le choix des matériaux ne dépend pas de nous, ceux que la méditation nous fournit peuvent être disposés, taillés, agencés comme nous l'entendons. Or, cette qualité donne du prix aux œuvres même médiocres. La suite, la mesure, l'harmonie ont pour notre intelligence un charme mystérieux; on aime à voir dans les productions d'un esprit comme dans la conduite d'une vie quelque image de cet ordre qui reluit dans l'univers. Sans doute ce sage arrangement et cette netteté de dessein ne s'obtiennent pas sans peine. On n'y arrive qu'à condition d'éclaircir ses idées par la réflexion, d'écarter celles qui ne se rapportent pas au sujet, d'assigner à celles que l'on conserve le lien et le rang qui leur appartiennent, de trouver entre elles de ces idées intermédiaires, de ces transitions que Boileau

appelle le plus difficile chef-d'œuvre de la littérature. Ce sont là autant de soins délicats et pénibles, et il est plus commode d'aller à l'aventure, en suivant au lieu de le conduire le mouvement fortuit et inconstant de sa pensée. Mais, ce laisser-aller, qui sied à un auteur de génie à cause des grâces qu'il y mêle, et surtout parce que c'est chez lui le calcul d'un art plus raffiné qui aime mieux se faire deviner que se faire voir, devient un défaut chez les écrivains ordinaires qui s'y livrent au lieu de s'y prêter, et qui, en renonçant aux avantages d'une méthode sage et régulière, ne trouvent pas dans leur fonds de quoi y suppléer.

L'autre objection qu'on peut faire au mode de composition libre et capricieuse que Montaigne conseille et pratique, c'est qu'il est à l'avantage de l'écrivain beaucoup plus que du lecteur; tout au moins ce qu'il ajoute à l'agrément momentané de la lecture, il l'ôte à son utilité définitive. On aime sans doute à suivre dans sa marche flottante un auteur qui semble écrire comme l'on parle, prenant un sujet, le quittant, le reprenant, l'abordant par un côté, puis par un autre, et paraissant se jouer avec sa matière. Mais si après avoir fermé le livre on cherche à se rendre compte de ce qu'on a lu et à mettre de l'ordre dans ses souvenirs, on y trouve une difficulté extrême. Les choses reviennent à l'esprit mais isolées et sans lien qui les unisse; ce sont de précieux éléments de connaissance, mais ce n'est pas une science toute faite, et l'impression générale qui reste peut être forte, mais elle est toujours un peu confuse. Je ne crains pas de dire qu'avec une autre méthode l'étude même des *Essais* aurait eu plus de fruit sinon peut-être autant d'attrait. Montaigne déclare qu'il ne traite jamais les sujets entiers, qu'il *ne prend* (1) *qu'un membre de chaque chose, tantôt à lécher seulement, tantôt à effleurer, parfois à pincer jusqu'à l'os.* Le côté auquel il s'attache, ce n'est pas toujours le plus important, c'est le plus neuf, celui qui l'attire *par quel-*

(1) Liv. 1, ch. 50, p. 120.

que lustre inusité. Et ce point même il ne s'astreint pas à le traiter d'une façon suivie; *il en sème ici un mot, là un autre*, ce *sont échantillons dépris de leur place* et qu'il ne s'inquiète pas d'y ramener. Mais ce soin qu'il ne prend pas lui-même, il le laisse tout entier à ses lecteurs, et combien y en a-t-il qui soient capables de rapporter ces échantillons au tissu dont ils sont détachés, de faire un tout de ces petits mots semés en divers lieux ? Et s'il y a un plan secret dans un chapitre, quels sont les esprits assez exercés pour le saisir à travers les circuits où il se dérobe à nous, s'il ne se dérobe pas à lui-même ? Il importerait cependant de pouvoir se guider dans ce dédale dont Montaigne semble se plaire à multiplier et à croiser les voies; autrement l'attention, successivement sollicitée par un trop grand nombre d'objets différents, s'éparpille et s'affaiblit, et de la plus attachante lecture il ne reste que des notions mal coordonnées qui ont peine à se fixer dans la mémoire. Aussi bien on n'écrit pas pour soi-même, mais pour les autres, et en prenant la plume, on s'impose le devoir de sauver au public pour qui l'on travaille toute la peine qu'on peut lui épargner. Ce n'est pas assez d'atténuer par la clarté de l'expression la difficulté inhérente aux idées, il faut encore disposer ces idées non dans l'ordre fortuit où l'esprit les engendre, mais suivant leurs rapports et leurs affinités naturelles et suivant la place qu'elles occupent dans le domaine de l'intelligence. Cet ordre qu'on n'aperçoit pas d'abord mais que la méditation découvre, on doit nous l'indiquer au lieu de nous le faire chercher et de nous exposer à nous méprendre en le cherchant. C'est une loi pour l'écrivain, surtout en France, où l'on est avide avant tout de résultats précis et bien enchaînés et trop impatient, d'ailleurs, pour se résigner à un travail difficile. Montesquieu et Rousseau ont dû peut-être une part de leur popularité littéraire à la rigueur de leur plan et à l'appareil un peu artificiel de leurs divisions, qui flattait notre goût national pour la netteté en dispensant notre légèreté d'un effort d'attention trop pénible; et peut-être si Montaigne eût

moins dédaigné cette méthode de composition suivie, discréditée sans doute à ses yeux par la pédanterie scholastique, il compterait aujourd'hui, en dehors du cercle des lettrés, un plus grand nombre de lecteurs.

Du Style. — Tout au contraire de ce que nous avons observé au sujet de l'art de composer, il y a, à l'égard du style entre les théories et la pratique de Montaigne, un désaccord sensible, quoique inavoué. A l'entendre, il n'est rien qui ait aussi peu de prix en soi-même que le style, ou ce qu'il appelle le bien dire (car il ne distingue pas l'éloquence parlée et l'éloquence écrite) rien de moins digne d'un grand personnage. (1) Qu'un Cicéron ou un Pline le Jeune « deux consuls romains, *souverains magistrats de la chose publique emperière du monde*, aient voulu tirer d'un si frivole avantage quelque gloire principale, c'est ce qui surpasse toute bassesse de cœur. » Quant à lui, il aime mieux qu'on se taise que de louer le langage des *Essais*. S'il vaut quelque chose, c'est par la matière; quant à la forme qu'il y a donnée, il en fait bon marché. (2) La plupart de ceux qui me hantent, dit-il ailleurs, parlent de même que les *Essais*, mais je ne sais s'ils pensent de même.» Aussi, comme il ne veut pas laisser croire qu'il mette dans son style une part de sa gloire, il en parle avec un grand détachement et avec un mépris trop absolu pour être bien sincère. « Ce n'est pas un style... c'est un parler informe et sans règle, un jargon populaire... il n'a rien de facile et de poli, il est âpre et dédaigneux, ayant ses dispositions libres et déréglées (3).» Sur les idées et sur le fond des *Essais*, il va sans doute bien au-delà de ce que demande la modestie d'un auteur; mais, pourtant, à certains moments, on voit percer l'estime réelle qu'il en fait; mais sur son style, il ne varie jamais. « Tout y est grossier; il y a faute de gentillesse et de beauté.» Et comment en serait-il

(1) Liv. 1, ch. 39, p. 324.
(2) Liv. 1, ch. 25, p. 210.
(3) Liv. 2, ch. 17, p. 317 et suiv.

autrement? « Il n'y donne aucune attention; car il n'a jamais voulu faire métier d'écrire, et il est moins faiseur de livres que de toute autre besogne. »

Voilà sans doute des déclarations bien nettes, et l'on doit croire après cela que Montaigne ne prenait nul souci de son style, qu'il n'avait rien des scrupules, des complaisances, des attentions infinies de l'homme de lettres. Mais s'il en est ainsi, comment expliquer ce travail de correction que trahissent, pour qui les compare, les éditions successives des *Essais* publiées de son vivant? Il a beau affirmer qu'en revoyant son œuvre, il ajoute, mais ne corrige pas. Il est certain, au contraire, qu'il corrigeait beaucoup. Tantôt à un tour languissant, il en substitue un plus vif (1); tantôt il supprime une expression dont la crudité aurait pu offusquer un lecteur délicat (2). Ici, c'est une phrase qu'il remanie pour la rendre plus concise (3), ou bien une image un peu faible à laquelle il ajoute, en y retouchant, un degré de force (4). Là, c'est un développement écourté auquel il donne plus d'ampleur; ailleurs, au contraire, comme dans le piquant tableau qu'il trace de la confusion des disputes (5), il retranche des détails inutiles qui ralentissaient sa vive allure. Ou bien il rend le fil de ses idées plus facile à saisir, en sacrifiant une digression, une citation, un exemple qui détournaient l'attention sur un objet accessoire. Presque toujours, ces retouches sont heureuses; elles tendent et servent à donner au texte plus d'élégance, ou de vivacité, ou de précision, ou de force. Quelquefois pourtant (6), en voulant trouver mieux, il rencontre moins bien et laisse regretter sa première manière

(1) Liv. 2, ch. 12, p. 402.
(2) Liv. 1, ch. 25, p. 191,
(3) Liv. 2, ch. 16, p. 310.
(4) Liv. 3, ch. 10, p. 349.
(5) Liv. 3, ch. 8, p. 207.
(6) Liv. 3, ch. 9, p. 289. Voir aussi liv. 3, ch. 10, p. 349.) Dans la première édition, Montaigne avait mis « j'ai un agir ému, où la volonté me tire.» Dans la seconde, il corrigea ainsi ce passage « j'ai un agir irrépignant, où la volonté me charrie, » manière moins heureuse et qui sent l'effort.

plus franche et plus spontanée. Comme il le dit lui-même, « il s'échaude souvent à mettre un nouveau sens pour avoir perdu le premier qui valait mieux.» Aveu précieux qui prouve qu'il corrigeait, puisqu'il convient que parfois il corrigeait mal. Un tel travail, si ingrat pour sa vive et impatiente nature, et cependant suivi avec tant de persévérance, ne se concilie guère avec cette indifférence qu'il témoigne pour son style; et pour qu'un esprit si *primesautier* (1), si prompt à se rebuter *après une ou deux charges*, s'assujétisse ainsi à peser, à comparer, à effacer ses paroles, il faut qu'il sente tout ce que le choix et la combinaison des mots ajoutent à l'effet des pensées.

Mais pour montrer que Montaigne n'est pas moins et n'a pas moins voulu être un écrivain qu'un penseur, il suffit d'étudier le caractère de son style. A l'en croire (2), « le parler qu'il aime est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, succulent et nerveux, court et serré, non tant délicat et peigné, comme véhément et brusque... éloigné d'affectation, déréglé, décousu et hardi... non pédantesque, non fratesque, non plaideresque, mais plutôt soldatesque.» Son style n'a aucun de ces défauts et possède beaucoup de ces qualités; mais celle qu'il paraît affectionner le plus est précisément, à mon gré, celle qui lui manque. Si l'on entend par *naïveté* un naturel qui n'ait pas conscience de lui-même, un cours de paroles qui s'épanche de l'âme, non-seulement sans effort, mais même sans travail apparent, le style de Montaigne n'est pas naïf. Je n'en connais pas de plus savant, de plus raffiné, de plus maître de lui-même; toutes les hardiesses en sont calculées, toutes les négligences en sont réfléchies, tous les effets en sont prévus. Ne sent-on pas un art consommé dans le choix de ces images si habilement soutenues et prolongées, soit que pour rendre l'impression d'une douleur accablante il dépei-

(1) Liv. 2, ch. 10, p. 562.
(2) Liv. 1. ch. 25, p. 208.

gne (1) cette *morne, muette et sourde stupidité qui nous transit,* soit qu'il montre « cette brave et généreuse volupté épicurienne faisant état de nourrir mollement en son giron et y faire folâtrer la vertu, lui donnant pour ses jouets la honte, les fièvres, la pauvreté, la mort et les géhennes (2), » soit qu'il représente le sénat « provoquant des guerres continuelles pour éventer la chaleur trop véhémente de la jeunesse romaine, écourter et éclaircir le branchage de cette tige foisonnant avec trop de gaillardise (3). » Il faut autre chose qu'une rapide vue de l'esprit et les heureuses rencontres d'une plume facile pour saisir des analogies si ingénieuses et pour en exprimer avec tant de netteté et de mesure les traits essentiels. Mais cette préoccupation de la forme, ce soin inquiet de l'expression dont je cherche la trace sous l'apparente négligence du style de Montaigne, se trahissent encore mieux dans les rares endroits où l'image paraît appelée d'un peu loin ou développée avec trop de complaisance, ou mêlée et croisée d'autres similitudes empruntées à un ordre d'idées différent. Ainsi, quand il compare la religion réformée à un de ces remèdes appliqués au corps humain, et que non content d'indiquer ce rapport, il le détaille et cherche à établir entre les choses qu'il assimile une identité complète d'actions et d'effets (4), ou quand il dépeint la religion comme « un nœud qui prend ses replis et ses forces d'une étreinte divine, laquelle n'a qu'une forme, un visage et un lustre (5), » ou quand pour exprimer la force de l'habitude, il la montre « établissant en nous le pied de son autorité, parvenant à le rasseoir et à le planter avec l'aide du temps, et nous découvrant enfin un furieux et tyrannique visage (6), » on reconnaît un esprit qui, au lieu de s'en tenir, comme les écrivains naïfs, aux plus simples rapports que

(1) Liv. 1, ch. 2, p. 14.
(2) Liv. 2, ch. 11, p. 4.
(3) Liv. 2, ch. 23, p. 391.
(4) Liv. 1, ch. 22, p. 157.
(5) Liv. 2, ch. 22, p. 35.
(6) Liv. 1, ch. 22, p. 116.

fait concevoir le premier aspect des choses, cherche des analogies neuves et curieuses qui donnent du relief et de l'éclat à ses idées, au prix quelquefois du naturel.

Rien aussi n'est plus contraire à la naïveté que l'habitude de résumer comme le fait souvent Montaigne après Sénèque tout un développement en un *trait*, c'est-à-dire en une pensée finale, concise et brillante, qui laisse sa vive empreinte dans l'esprit du lecteur. Un écrivain naïf exprimant cette préoccupation de l'avenir qui est innée en nous n'aurait pas dit que la nature, en nous la donnant, s'est montrée « plus jalouse de notre action que de notre science (1). » Parlant de ceux qui ont fait célébrer de leur vivant leurs funérailles, il ne se serait pas écrié « heureux qui sachent réjouir et gratifier leurs sens par l'insensibilité, et vivre de leur mort. » Louant les hommes qui se détachent et se déprennent de la vie avant de mourir, il n'aurait pas conclu en ces termes : «Les plus mortes morts sont les plus saines (2) » De pareils traits révèlent un écrivain habile, accoutumé à envisager sa pensée sous toutes ses faces, à la revêtir de formes piquantes, originales, parfois un peu recherchées, mais par là même ils écartent l'idée d'une composition rapide, sans art, sans travail, uniquement occupée de la pensée et ne donnant nulle attention, n'attachant nul prix aux mots.

On pourra m'opposer les expressions familières si communes dans Montaigne, et je reconnais qu'elles donnent à son style un certain air de simplicité et de naïveté populaire. Quand on rencontre, en effet, dans un écrivain des locutions aussi triviales que (3) *faire la cane*, *faire la figue* à la force, montrer ce qu'il y a *dans le fond du pot* ou des proverbes comme le *jeu n'en vaut pas la chandelle*, n'est-on pas conduit à admettre qu'il a pris sans choix les façons de dire qui s'offraient à lui les premières, pour peu

(1) Liv. 1, ch. 3, p. 17 et 25.
(2) Liv. 3, ch. 19, p. 89.
(3) Liv. 1, ch. 12, 18 et 19;— liv. 2, ch. 27.

qu'elles lui parussent rendre convenablement sa pensée ? Mais, en raisonnant ainsi, je crois qu'on serait dupo d'une illusion. Si Montaigne introduit souvent dans la trame savante de son style des éléments si disparates, ne serait-ce pas qu'il veut donner le change et faire croire à son indifférence prétendue pour le bien dire, ou que, curieux avant tout de termes expressifs, énergiques, pittoresques, il les cherche dans toutes les classes de mots et pour ainsi dire à tous les étages de la langue? Ne dit-il point quelque part quo c'est aux paroles à servir et à suivre, et que le gascon doit y arriver si le français n'y peut entrer ? c'est-à-dire qu'il prend de toutes mains et puise à toutes les sources pour rendre son style plus riche, plus souple, plus capable d'exprimer toutes les nuances de sa pensée. Remarquons, d'ailleurs, que de son temps, on ne connaissait ni la différence du noble et du familier, ni les bienséances sévères et un peu gênantes imposées plus tard par des mœurs plus polies et par une société plus délicate; que les limites même des langues étaient encore flottantes et indécises comme celles des états, et que des mots populaires ou étrangers pouvaient être admis dans le texte d'un ouvrage sérieux sans accuser ou la négligence de la diction ou les défaillances du goût.

Si les observations qui précèdent permettent de conclure que Montaigne ne donnait pas moins de soin à l'expression de ses idées qu'à ses idées mêmes, il reste à expliquer les déclarations contraires si formelles et si réitérées que j'ai citées plus haut. Il me semble qu'il y avait deux hommes en lui, un gentilhomme et un littérateur. Montaigne était noblo et les préjugés de la noblesse étaient peut-être les seuls dont il ne se fût pas entièrement dépouillé. Or, dans ce temps où beaucoup de gentilshommes tenaient encoro à honneur de ne pas savoir signer leur nom, c'était, en quelque sorte, déroger que de cultiver l'art d'écrire. On faisait grâce à la poésie qui semblait une occupation plus relevée et qui depuis Thibaut de Champagne et Charles d'Orléans jusqu'aux der-

niers Valois, avait compté d'illustres adeptes; mais passer son temps et mettre sa gloire à écrire en prose semblait un métier peu digne d'un homme de race. En s'y livrant ouvertement, en en faisant l'aveu à lui-même et aux autres, Montaigne risquait de déchoir aux yeux de ses pairs et peut-être à ses propres yeux, et d'échanger contre l'estime des pédants la considération attachée à son origine. De là, ces protestations d'ignorance et de mépris du bien dire, ce soin de se donner pour un rêveur qui jette au hasard ses pensées sur le papier dans les termes où elles lui viennent; innocent artifice qui rappelle Cicéron dissimulant son érudition artistique devant le peuple et demandant au greffier le nom de tel sculpteur qu'il connaît aussi bien que lui. Mais tout en accordant ces ménagements au préjugé et peut-être cette satisfaction à ses propres scrupules, Montaigne suit le penchant de sa nature, la vocation véritable de son génie, et tandis qu'il affecte ou qu'il croit même sentir en lui les dédains du gentilhomme pour ce qu'il nomme quelquefois *l'écrivaillerie*, il donne à son style tous les soins d'un écrivain de profession, sans s'apercevoir peut-être du démenti que ses exemples opposent à ses paroles. Il voudrait bien qu'on le prît pour un grand écrivain sans le savoir; au lieu qu'il est véritablement et essentiellement homme de lettres, et le premier peut-être qui ait ce caractère parmi nos grands prosateurs.

J'ai essayé de montrer, peut-être avec trop de détails, qu'à l'opinion de Montaigne sur le style il manque la plus imposante des sanctions qui est la sienne propre, puisqu'il écrit en homme très préoccupé du bien dire. Il semble facile aussi d'enlever à son sentiment les autorités étrangères dont il l'appuie; car des trois faits qu'il allègue, deux ne sont que de simples conjectures, et le dernier est une tradition au moins douteuse. « (1) Si les gestes de Xénophon et de César n'eussent de bien loin surpassé leur éloquence,

(1) Liv. 1, ch. 39, p. 324.

je ne crois pas, dit-il, qu'ils les eussent jamais écrits; ils ont cherché à recommander non leur dire, mais leur faire. » C'est là, ce me semble, une assertion gratuite et contraire même à la vraisemblance. Si Xénophon n'avait écrit que l'Anabase, on pourrait admettre qu'il a voulu seulement conserver le souvenir des grandes actions de guerre qu'il avait vues et auxquelles il avait pris un si glorieuse part. Mais quand on le voit tour à tour continuer Thucydide dans ses Helléniques, tracer dans la Cyropédie le modèle idéal d'une éducation royale, donner dans Hiéron des leçons de sagesse aux tyrans, exposer dans ses Economiques les principes de l'administration domestique, puis, de la même main qui venait de mettre en parallèle les gouvernements de Sparte et d'Athènes, faire un traité complet de l'art de la chasse, on est bien forcé de reconnaître qu'il cultivait les lettres non par occasion, mais par goût et par choix, n'imaginant pas sans doute de plus noble passe-temps pour sa longue et paisible vieillesse, ni de plus digne emploi de son génie si souple et si varié. César a moins écrit sans doute parce que sa vie a été plus courte et plus active; mais pourtant Suétone (1) nous apprend que dans sa jeunesse il composa, outre de nombreux discours, un éloge d'Hercule et une tragédie d'Œdipe; et plus tard même il ne fut pas tellement absorbé par la politique et par la guerre, que dans les instants les plus critiques, pendant un passage des Alpes ou à la veille d'une bataille d'où dépendait sa fortune, il n'ait trouvé le temps de traiter dans ses livres de l'analogie des questions de grammaire ou d'opposer un pamphlet à un pamphlet de Cicéron. Singulière preuve de cette liberté d'esprit qu'il conservait dans les hasards, mais en même temps signe manifeste de cet amour du renom littéraire qui était l'une des secrètes faiblesses de sa grande âme et l'un des mobiles de son ambition infinie.

Enfin, quand Montaigne attribue au mépris de la gloire des

(1) Suet. Jul. Cæsar., cap. 56.

lettres l'abandon que Scipion et Lélius firent de leurs comédies à un serf africain (1), il tire d'un fait douteux une conclusion contestable. Quand il serait vrai que ces deux illustres amis de Térence eussent été les vrais auteurs de ses pièces, ils auraient pu lui en résigner l'honneur non comme une chose indifférente à leurs yeux, mais pour ne pas choquer les préjugés du peuple romain qui se serait étonné de voir des patriciens travailler pour ses plaisirs, et donner leur temps à une œuvre presque servile. Mais ce sacrifice même est loin d'être prouvé. Les envieux de Térence prétendaient, il est vrai, qu'il avait de grands personnages pour collaborateurs, car on n'allait pas jusqu'à dire qu'il n'eût aucune part à ses comédies; mais rien n'est plus commun et plus suspect que cette tactique de l'envie qui, ne pouvant rabaisser la gloire d'un rival, essaie de la lui ravir. La manière évasive et embarrassée dont le poète se défend dans deux de ses prologues (2) d'avoir prêté son nom à l'ouvrage d'autrui s'explique sans peine; il était délicat à un affranchi de démentir ouvertement un bruit qui flattait l'amour-propre de ses puissants patrons. L'anecdote citée par l'auteur inconnu de la *Vie de Térence* peut être révoquée en doute; il dit la tenir de Nepos, mais sans dire de qui Nepos la tenait. Le témoignage de Cicéron est incertain. Dans une lettre à Atticus (3), il mentionne, en paraissant y croire, la tradition qui attribuait à Lélius les comédies de Térence; mais, dans son livre sur l'*Amitié*, il introduit Lélius citant des vers *de son ami Térence*, et lui empruntant une expression heureuse. Enfin, sans discuter davantage, il suffit d'observer que Scipion Emilien (4) avait 23 ans à peine quand parut l'*Andrienne*, et 26 ans quand fut joué le *Phormion;* or, ce n'est pas à cet âge qu'on écrit avec cette perfection et qu'on exprime les mœurs et les passions avec tant de vérité et de finesse. D'ailleurs,

(1) Liv. 1, ch. 39, p. 325.
(2) Ceux de l'Héautontimoroumenos et des *Adelphes*.
(3) Lib. 7, epist. 3, de Amic, cap. 24.
(4) Scipion naquit en 185 av. J.-C.; l'*Andrienne* fut jouée en 162, le *Phormion* en 159.

il y a une telle unité de style entre toutes les parties des comédies de Térence, et par exemple entre le prologue des *Adelphes*, qui est évidemment son ouvrage, et le corps de la pièce, qu'il est difficile d'y voir le travail de plusieurs mains.

Si le nom de Montaigne ne donnait crédit à ses allégations même les plus éloignées du sentiment ordinaire, la discussion qui précède était inutile. Il est trop évident que les anciens professaient pour l'art d'écrire toute l'estime que Montaigne lui refuse en théorie, tout en la lui accordant dans la pratique. Peut-être, au reste, son opinion n'est-elle qu'une boutade d'humeur que lui inspire la façon d'écrire recherchée en usage de son temps, et je ne puis croire qu'il ne fît du bien dire plus de cas qu'il ne l'avoue. Il reconnaissait sans doute que, pour paraître devant le public, il faut avoir une certaine tenue, que l'incorrection, les répétitions, le désordre, le laisser-aller, pardonnables dans une improvisation, choquent singulièrement dans un écrit, que la parole, enfin, en se fixant sur le papier, en s'adressant à un peuple de lecteurs, doit se régler, se châtier, se revêtir d'harmonie et d'élégance, par respect pour elle-même, pour les contemporains et pour la postérité qu'elle a en vue. Il y avait donc à ses yeux un art d'écrire, auxiliaire indispensable de la pensée; seulement, il voulait que ce fût un auxiliaire discret et modeste qui n'essayât pas d'orner la pensée de grâces empruntées, qui ne cherchât pas surtout à se faire valoir à ses dépens, et qui, en intervenant avec mesure, évitât de se laisser voir, de crainte, comme il le dit (1), *de faire injure aux choses* en nous détournant à soi. Mais ce n'était pas ainsi qu'on l'entendait de son temps. On était si épris de l'art d'écrire dont on venait de retrouver chez les anciens de si beaux modèles que, loin de dissimuler ce qu'on en savait, on en faisait parade. On prenait peine de parer son style, de le farder, de l'entrelacer de *menues pointes*, d'*allusions verbales*, surtout de *phrases* (2) *nouvelles et de mots inconnus*, et,

(1) Liv. 1, ch. 25, p. 209.
(2) Liv. 3, ch. 5, p. 127.

de même qu'on eût rougi de parler comme tout le monde, on dédaignait d'écrire comme tout le monde, et on n'aspirait qu'à être entendu d'un petit cercle d'initiés. Dans cette débauche générale de l'esprit et du goût, Montaigne essaie de remettre en honneur le naturel. Il raille cette *ambition scholastique et puérile*, cette *misérable affectation d'étrangeté, ces déguisements froids et absurdes qui abattent la matière;* et, comme sa vive et soudaine nature va volontiers à l'extrême, il semble vouloir qu'on écrive comme on parle, et qu'on transporte dans le style l'allure déréglée, brusque, décousue de la conversation. Pure exagération de langage qu'il ne faut pas prendre à la lettre, car la négligence en écrivant est un écueil aussi dangereux que la recherche, et, en ne donnant aucun soin à la forme, de peur de paraître en donner trop, on risquerait de tomber dans la pire espèce d'affectation, celle du naturel (1). Montaigne lui-même, et tous ceux qui méritent le nom d'écrivains, en ont jugé de la sorte. Ils n'ont pas été moins attentifs à l'expression de leurs idées qu'à leurs idées mêmes. Seulement, ils ont si bien déguisé leur travail qu'ils ont su donner un air de simplicité facile aux choses qui leur avaient le plus coûté.

De la Langue. — Au sujet de la langue, Montaigne trouve, sans doute, notre idiome plus *faible* (2) que ceux de l'antiquité; aussi la traduction lui paraît-elle un travail dangereux à entreprendre, sinon quand il s'agit d'un auteur comme Raymond Sebond, où il n'y a guère que la matière à représenter, du moins quand on s'attaque à ceux des anciens qui ont donné beaucoup à la grâce et à l'élégance du langage. Mais, cette réserve faite, il juge notre langue avec faveur, puisqu'il lui reconnaît la « grâce, la délicatesse et l'abondance (3). » Ce dernier éloge surtout est remarquable. Ainsi, Montaigne ne s'associe pas à cette plainte contre la pauvreté du

(1) Liv. 2, ch. 12.
(2) Liv. 2, ch. 17, p. 330.
(3) C'est ce que Montaigne avoue de lui-même, liv. 2, ch. 17, p. 329. — *Je sens bien qu'à force de vouloir éviter l'art et l'affectation, j'y retombe d'une autre part.*

français, si souvent répétée par nos écrivains, et qui est, avec les médisances contre l'Académie, l'un des lieux-communs les plus à la mode en littérature. Loin de là, il blâme l'entreprise de Ronsard et de ses disciples (il ne les nomme pas, mais il les désigne assez clairement) qui, dédaignant de se servir des mots indigènes (1), *souvent plus forts et plus relevés*, ont fait entrer dans notre vocabulaire tant de termes latins et grecs. Pour lui, il trouve en notre langage *assez d'étoffe*, mais un peu *faute de façon;* il ne le voudrait pas plus abondant, mais plus *maniant* (maniable) et *vigoureux*. «Il succombe ordinairement, dit-il, sous une conception puissante,» non pas faute de mots et de tours, mais parce que ceux qu'il possède n'ont ni cette énergie de sens qui soutient la pensée, ni cette variété d'acception qui lui donne tant de ressources. Aussi conseille-t-il aux beaux esprits de manier la langue, de la façonner et de l'assouplir, soit en *enfonçant* (en fixant) la signification de ces expressions vagues et flottantes qui, convenant à beaucoup d'idées, ne conviennent proprement à aucune, soit en dotant les mots d'acceptions nouvelles en vertu de l'analogie, soit en faisant des emprunts discrets aux vocabulaires propres à chaque profession pour enrichir par ces conquêtes la langue commune. Il n'est rien qu'on ne fît, suivant lui, du jargon de nos chasses et de nos guerres, qui est un généreux terrain à emprunter. Indication précieuse qui a été suivie d'instinct ou à dessein après lui, et qui a fait entrer dans l'usage vulgaire beaucoup de termes et de locutions d'un emploi jusque-là tout spécial. *Etre à l'affût, aux aguets, être aux abois, aller sur les brisées d'un autre, être sur la voie, sur la piste, sur la trace, se rabattre sur...*, et bien d'autres expressions, qu'il serait trop long de citer, étaient dans l'origine des termes de vénerie, et si on lit dans les *Fâcheux*, de Molière, le récit de Dorante à Eraste (2), on pourra juger de tout ce que la langue a pris dans cet

(1) Liv. 3, ch. 5, p. 128.
(2) Act. 2, sc. 7.

idiome un peu bizarre, mais original et expressif des chasseurs. Quant à la guerre, que de termes imaginés pour exprimer les règles de la tactique, les manœuvres de la stratégie, les incidents des combats, les usages et les lois militaires, et qui, sans perdre leur signification spéciale, se sont comme élargis pour laisser entrer dans leur acception des sens analogues et moins techniques. Depuis longtemps on se *range sous les drapeaux* d'une école comme sous ceux d'un général, on se jette dans la *mêlée* ailleurs qu'à la guerre, on *recrute* des adhérents, on *revient à la charge* dans une discussion, on est *désarmé* par un aveu sincère, *désarçonné* par une *riposte* soudaine, on *rompt en visière* à un importun, on est *armé de toutes pièces,* on est même depuis Gilbert, et malgré l'opposition de Laharpe, *cuirassé* d'impudence. Beaucoup de ces expressions, sans doute, bannies du style noble, sont tombées dans le domaine de la conversation; mais cela même prouve la justesse de l'analogie qui les avait détournées de leur sens primitif, car ce sont toujours les locutions les plus justes et les plus vives que la foule adopte et qu'elle dégrade par un trop fréquent usage. Et c'est ce qui explique comment la langue littéraire s'appauvrit avec le temps, et laissant en route, à mesure qu'elle avance, ses plus belles parures, ne conserve plus guère à la fin que ces termes généraux, trop peu précis pour l'esprit net du peuple, et ces images savantes où sa simplicité ne peut atteindre. Montaigne remarque que de son temps déjà il y avait des mots énergiques, des phrases excellentes et des métaphores dont *la beauté s'était flétrie de vieillesse*, et dont *la couleur s'était ternie par maniement trop ordinaire*. C'est pour réparer ces pertes incessantes de la langue qu'il recommande aux écrivains un travail *prudent et ingénieux* sur les mots, consistant à les enrichir de significations nouvelles et plus fortes, de *plus vigoureux et divers services*, pour les rendre plus souples, plus dociles, plus aptes à exprimer les mouvements multiples de la pensée.

Ce conseil a été signalé comme dangereux par un de nos plus

éminents critiques (1). Il y voit le signe d'un esprit trop ambitieux de l'effet, plus préoccupé des mots que des choses, trop peu respectueux enfin pour la langue qu'il risque de corrompre en la transformant. J'oserais trouver le reproche un peu sévère. Si Montaigne fût venu un siècle plus tard, à l'époque où notre langue, désormais fixée, était devenue l'un des instruments les plus parfaits que l'esprit humain ait forgés pour ses besoins, il eût donné sans doute le conseil et l'exemple de la respecter; tout au plus y eût-il fait entrer, sans le dire, quelques-unes de ces expressions créées que les grands écrivains imposent à l'usage du droit du génie. Mais il venait en plein travail de la formation de la langue, au temps où, jetée brusquement hors de sa voie par le débordement des idiomes antiques, elle cherchait à faire son choix parmi les richesses étrangères dont on l'accablait, et à conserver son génie propre et son allure native, tout en s'accommodant aux besoins nouveaux de l'intelligence. N'était-il pas en droit de donner lui aussi son avis, de travailler, selon ses vues, à l'œuvre commune, d'indiquer aux écrivains et au public les moyens de donner à notre vieux parler national les qualités qui lui manquaient? Et s'il n'y a que deux méthodes pour transformer une langue, l'une, d'y faire entrer en foule des éléments nouveaux, l'autre, de façonner ceux qu'elle possède et de tirer de son fonds même, par une explication habile, toutes les ressources qu'elle renferme, la seconde n'est-elle pas la meilleure, puisque, sans augmenter le fardeau de la mémoire, sans violenter les habitudes, en faisant suivre aux esprits le fil des déductions logiques, et aux imaginations l'enchaînement naturel des rapports, elle fait sortir de chaque acception primitive une variété de sens dérivés et figurés et parvient à rendre, avec un nombre restreint de mots, un nombre presque infini d'idées? Assurément, si l'on compte les mots, il est peu de langues moins abondantes que la nôtre; mais,

(1) M. Nisard. *Histoire de la Littérature française*, t. 1.

si on les pèse, si on fait attention à leur rôle, on sera frappé de la variété de leurs acceptions, de leur flexibilité, de leur facilité à répondre aux exigences de la pensée et à exprimer toutes ses nuances. Or, c'est en suivant la voie indiquée par Montaigne que le français a conquis cette richesse véritable qui consiste dans un emploi discret et industrieux des ressources; l'autre méthode, celle de Ronsard, ne lui eût donné en échange qu'une fausse et confuse abondance.

Chercher dans la langue elle-même de quoi perfectionner la langue, tel est donc le principe de Montaigne, et il me paraît à l'abri de toute critique. Mais, n'y a-t-il pas chez lui quelque inconséquence à appeler, comme on l'a vu plus haut, le gascon à l'aide du français, et ne va-t-il pas contre ses propres idées en abaissant ainsi les barrières de la langue devant l'invasion des dialectes provinciaux? Si, en effet, notre idiome habilement remanié peut suffire à tout, comme il l'avance et comme ses écrits le prouvent assez, pourquoi en ouvrir l'entrée à ces mots venus d'ailleurs, divers de physionomie aussi bien que d'origine? N'est-ce pas accuser notre langage d'impuissance, et par cette autorisation donnée aux innovations indiscrètes risquer d'en rompre l'unité et d'en effacer les limites? Mais, sans doute, ici comme ci-dessus, il ne faut voir dans cette contradiction apparente qu'une boutade de l'humeur impatiente de Montaigne contre ce purisme méticuleux dont la dédaigneuse délicatesse recherchait les termes savants et rejetait les mots populaires comme déshonorant la parole écrite. C'est pour marquer combien il est éloigné de ce pédantisme ridicule qu'il ne craint pas de dire que les paroles lui sont indifférentes et qu'il les prendra, au besoin, dans quelque jargon local. Mais ce n'est pas là sa véritable pensée, et ce qui le prouve, c'est qu'un peu plus bas il ajoute : « Puissé-je ne me servir que de ceux qui servent aux halles de Paris. » Et ailleurs : « Je ne refuis aucune phrase de celles qui s'usent emmy les rues françaises.» C'est-à-dire qu'il veut parler le vrai français de façon à être

compris du public sans le raffiner jusqu'à en faire un idiome savant, intelligible seulement pour quelques adeptes, comme aussi sans lui enlever son caractère propre et original, en admettant dans son vocabulaire la foule confuse et bizarre des patois provinciaux (1).

(1) On trouve dans Montaigne plusieurs locutions encore usitées en Gascogne, par exemple : Je ne suis pas *à même pour* traiter ce riche argument (Liv. 1, ch. 36, p. 302.) Quand j'en saisis de populaires (matières) c'est pour me suivre *à moi*... (Liv. 2, ch. 17, p. 327.) Ce sont amusoires de quoi on paist un peuple pour dire qu'on ne l'a pas *du tout* mis en oubli. Liv. 3, ch. 9, p. 286.) Les bêtes peuvent nous estimer bêtes, comme nous les *en* estimons. (Liv 2, ch. 12, p. 144.) Suétone appelle le style de Jules Caesar soldatesque; et si ne sens pas bien pourquoi il l'*en* appelle. (Liv. 1, ch. 25, p. 209.) Mais comme ces locutions n'ajoutent rien à la force ni à la grâce de la diction de Montaigne, il n'est pas à croire qu'il les y ait introduites à dessein.

CHAPITRE V.

Sur les Anciens et sur les Modernes.

Des Anciens. — L'admiration, on pourrait dire le culte de l'antiquité, est une des passions les plus vives de Montaigne, et il l'exprime avec une énergie éloquente (1). « Les productions de ces riches et grandes âmes du temps passé sont bien loin au-delà de l'extrême étendue de mon imagination et de mon souhait; leurs écrits ne me satisfont pas seulement et me remplissent, mais ils m'étonnent et transissent d'admiration.» Il ajoute que, loin d'aspirer à les égaler, « il n'en voit même pas la beauté jusqu'au bout.» On ne sent pas seulement chez lui quand il parle des anciens l'enthousiasme d'un critique plein d'âme et de goût, mais le respect et la reconnaissance d'un élève pour les maîtres qui ont formé son jugement et affermi ses opinions. Ce sont les (2) *saints* exemples des anciens (remarquons ce mot; il semble qu'ils soient plutôt pour lui des dieux que des hommes) qui « ont *établi et fortifié ses imaginations*, qui lui en ont assuré la prise et lui en ont donné la jouissance et la possession plus claire.»

Cette religion de l'antiquité, si remarquable dans Montaigne, lui est commune avec tout son siècle; mais elle a chez lui deux caractères qui la distinguent. Le premier, c'est qu'elle est exempte de frivolité comme de pédantisme. Il y avait dans ce temps deux sortes d'admirateurs des anciens; les savants, qui s'attachaient surtout aux accidents de la forme, aux particularités de la diction

(1) Liv. 2, ch 17, p. 327.
(2) Liv. 2, ch. 17, p. 359.

Digitized by Google

et aux détails du rhythme; et les littérateurs, jaloux de transporter dans notre idiome les trésors des langues grecque et latine, et de substituer aux procédés naïfs et gothiques de notre littérature nationale les délicatesses et les raffinements de l'art antique; les uns et les autres s'arrêtant à la surface sans pénétrer au fond des choses et, dans ces écrits tant admirés, négligeant presque la pensée qui en fait la valeur solide et durable pour ne s'occuper que du vêtement riche et brillant qui la recouvre. Montaigne, si éminent par l'érudition, quoiqu'il affecte de la dédaigner, initié à tous les secrets de la composition et du style, bien qu'il feigne de n'y rien entendre, Montaigne apprécie sans doute aussi les anciens par ces côtés qui frappaient davantage les hommes de son temps, et ressent en les lisant les jouissances de l'érudit et les délicates satisfactions de l'homme de goût; mais c'est surtout en philosophe et en moraliste qu'il les considère et les juge, et il leur sait moins de gré d'avoir presque réalisé dans leurs ouvrages cet idéal de beauté que conçoit notre intelligence que de nous avoir enseigné ce qu'il faut penser et croire sur les principaux objets qui intéressent l'esprit humain. « Il pratique Lucain (1), quoiqu'il en goûte peu le style, à cause de la vérité de ses opinions et jugements.» Les historiens lui conviennent, même les plus simples, parce que « l'homme paraît dans leurs écrits plus vif et plus entier » qu'ailleurs. Et voyez quels sont entre tous les anciens ceux qu'il préfère : Plutarque et Sénèque, deux moralistes. Ce n'est pas leur style qui le séduit, mais l'instruction qui se tire de leurs ouvrages; il semble même les louer de n'avoir pas cherché à l'embellir et de s'être bornés à la présenter d'une façon *simple et pertinente;* s'il met l'un des deux au-dessus de l'autre, c'est Plutarque comme plus *plein de choses*. Quant à Cicéron et à Platon même, malgré le charme de leur langage, il les relégue au second rang, parce qu'ils ont moins de suc et de substance. Ce n'est pas encore

(1) Liv. 2, ch. 10.

ici le lieu de discuter ces opinions; il me suffit de constater cette disposition d'esprit qui porte Montaigne à chercher en tout le sérieux et le solide, le nerf et la moelle, plutôt que l'extérieur et la parure, à voir dans les ouvrages d'esprit moins les formes de langage ou les artifices de composition que les idées, moins ce qui brille et ce qui plaît que ce qui instruit et ce qui sert. Cette observation nous donnera la clef de beaucoup de ses jugements qui, en eux-mêmes, auraient de quoi surprendre, et il sera juste de s'en souvenir dans toute la suite de ce travail.

Un autre caractère de la passion de Montaigne pour l'antiquité, c'est qu'elle n'est ni superstitieuse, ni servile. Il n'est pas de ceux qui se taisent dès qu'un ancien a parlé et qui adoptent aveuglément une opinion parce qu'elle a deux mille ans de date. Il ne répètera pas la réponse qui avait cours de son temps : « le maître l'a dit; » il n'a pas la naïveté de Lafontaine citant une opinion de Quintillien, et ajoutant(1) : « il ne s'agit pas d'en rapporter une raison, c'est assez que Quintilien l'ait dit. » Il partage, il est vrai, sur beaucoup de points le sentiment des anciens; et même, sur certaines questions de morale et d'histoire, comme le mérite de la législation de Lycurgue, la légitimité du suicide, le droit de l'Etat sur les enfants, il adopte les opinions absolues et excessives de la philosophie antique; mais son respect pour ses maîtres ne va pas jusqu'à l'asservir à leurs dogmes, et jusqu'à lui interdire à leur égard le dissentiment et la critique. Il invoque souvent l'autorité de Platon, et cite ses opinions avec honneur; mais il se moque de sa définition de l'homme (ou du moins de celle que lui attribue (2) Diogène Laërce) et raille finement ses *nuages poétiques* et le jargon qu'il prête aux divinités. Si Aristote nous appelle des *Dieux mortels*, Montaigne ne craint pas de dire que c'est là un *sot titre*. Si Lucrèce compare à un Dieu Epicure qui nous a donné par ses leçons le repos et le bonheur, il se rit de ce *dieu précepteur* et de

(1) Lafontaine. Préface des *Fables*.
(2) Liv. 2, ch. 12, p. 188.

cette *divine sapience*. Il censure durement dans Cicéron et dans Pline le Jeune l'amour de la gloire littéraire, jusqu'à les taxer, à ce sujet, de *bassesse de cœur* (1). Enfin, il n'y a qu'à considérer comme dans l'apologie de Raymond Sebond il se joue à opposer entre elles et à détruire l'une par l'autre les doctrines des philosophes sur Dieu et sur l'âme, pour voir que, même avec ces anciens dont il relève et qu'il avoue pour ses guides et ses modèles, il conserve toute la liberté de sa parole et toute la franchise de ses jugements.

S'il est indépendant avec eux comme critique, il ne l'est pas moins comme écrivain. Ce sont pour lui des auxiliaires dont il accepte le secours, mais non des maîtres dont il subisse le joug. C'était la coutume des auteurs de son temps de remplir leurs écrits de longues citations empruntées aux anciens, soit pour s'en faire honneur aux yeux du vulgaire, inhabile à en découvrir l'origine, soit pour cacher leur faiblesse sous l'autorité de ces grands noms. En cela, suivant Montaigne, ils faisaient preuve de lâcheté et de sottise (2); de lâcheté, parce que « n'ayant rien en leur vaillant par où se produire, ils cherchaient à se présenter par une valeur purement étrangère » de sottise, « parce qu'ils ne pouvaient dérober leur larcin aux gens d'entendement, desquels seuls la louange a du poids. » Quant à lui, il cite beaucoup, mais c'est pour amuser son oisiveté, pour complaire à la (3) fantaisie de son siècle, et sans doute aussi, parce qu'en retrouvant dans ses lectures une expression accomplie de sa propre pensée, il ne résistait pas au désir de la recueillir; mais loin de mettre dans ces emprunts le prix de son livre, il le fait consister dans ce qu'il y ajoute de personnel. Il sent bien qu'il y a peu de mérite à coudre ensemble, à *ravauder* (c'est son expression) des textes pris ici et ailleurs; c'est là, dit-il, acheter ou emprunter un livre, non pas le faire;

(1) Liv. 1, ch. 39, p. 324.
(2) Liv. 1, ch. 25, p. 172.
(3) Liv. 3, ch. 12, p. 400; — liv. 2, ch. 10, p. 568.

c'est apprendre aux hommes non qu'on sait faire un livre, mais qu'on ne sait pas le faire. » Il cite donc, mais avec choix et discrétion, tantôt pour appuyer ses assertions d'une autorité, tantôt pour se donner à lui-même comme un texte à développer. Il ne se laisse pas conduire à ses auteurs, mais il les appelle à lui dans l'occasion, et les fait « marcher non à sa tête, mais à sa suite. » Ils lui servent « à rehausser et à secourir son invention, non à y suppléer; » chez lui elle vient toujours de lui, et cette originalité de conception lui est si précieuse qu'il cherche à la conserver même quand il cite; car il donne souvent à ces pensées d'autrui un air et un sens nouveau pour se les approprier davantage. Mais lors même qu'il déguise ses larcins, il est loin de les mettre *en parade et en compte*, et il estime « qu'il y a grande et incomparable préférence de l'honneur de l'invention à l'honneur de l'allégation. »

Origine des citations de Montaigne. Inductions qu'on en peut tirer. — Les citations nombreuses semées dans les ouvrages de Montaigne pourraient peut-être, si nous en recherchions l'origine, nous aider à découvrir, en ce qui concerne les anciens, les limites de ses études, la mesure de son estime et le secret de ses préférences, en tant qu'il a négligé de nous en instruire lui-même. Nous savons, en effet, par sa propre déclaration, qu'il ne lui suffit pas (1) « que ses exemples soient riches, s'ils ne viennent encore de mains riches et honorables, et qu'il ne les a mendiés qu'aux portes connues et fameuses. » On peut en conclure qu'il fait cas de tous les écrivains qu'il allègue, et même qu'il les apprécie d'autant plus qu'il les cite davantage. Il ne faudrait pas, sans doute, abuser de cette induction, et il serait également chimérique et puéril de prétendre ramener à un compte de citations cette espèce d'enquête sur les goûts littéraires de Montaigne. On s'exposerait ainsi à de graves méprises. On croirait, par exemple, qu'il préfère Juvénal

(1) Liv. 2, ch. 17, p. 349.

et Perse à Catulle, parce qu'il les cite plus souvent, tandis qu'il met nommément Catulle au premier rang des poètes avec Lucrèce, Virgile et Horace; mais, dans son dessein de confondre la raison humaine, c'était pour lui une bonne fortune de trouver chez les satiriques latins tout un arsenal de maximes austères, de boutades chagrines et de véhémentes invectives qu'il prenait de leur main comme autant d'armes toutes chargées. C'est par une raison analogue qu'il allègue les poètes plus fréquemment presque que les prosateurs. Il sent que la forme versifiée donne aux idées morales plus de concision et de force; cependant, les poètes ne valent pas à ses yeux les historiens ni les moralistes, parce qu'ils ne font que le divertir, tandis que les autres l'instruisent. Enfin, qui mesurerait l'estime de Montaigne pour Cicéron au nombre des textes qu'il lui emprunte se tromperait fort. Comme le cours de ses recherches le conduit sur le même terrain que le philosophe romain, il le rencontre souvent sur sa route et se trouve ainsi amené à rapporter ses pensées; mais il n'a pour lui aucun goût, et il le juge, comme nous le verrons, avec une extrême rigueur. Toutefois, en prenant garde d'en tirer des conclusions trop absolues, cette recherche de l'origine des citations de Montaigne peut donner d'utiles lumières. Ainsi, il ne nous aurait pas confié qu'il n'avait du grec qu'une médiocre intelligence, qu'on le devinerait à la rareté des textes grecs rapportés dans ses *Essais,* comparée à l'extrême abondance des textes latins. Montaigne allègue plus d'une fois Platon, Aristote, Xénophon et Hérodote; mais sans doute il les avait lus dans la traduction latine; on est porté à le croire quand on voit qu'il ne cite presque jamais, pas plus qu'il ne les juge, les orateurs et les poètes grecs qui lui auraient cependant fourni un trésor d'observations morales, délicates et profondes. Quant à Plutarque (1) « chez qui il puise sans cesse et qu'il voudrait transporter tout entier dans ses *Essais,* » il avoue lui-même qu'il ne le pratique que depuis qu'il

(1) Liv. 1, ch. 25, p. 169.

est Français; c'est à Amyot qu'il en a l'obligation, et il la témoigne avec des paroles trop vives pour n'être pas sincères. « Nous autres ignorants, nous étions perdus si ce livre ne nous eût relevés du bourbier; sa merci, nous osons, à cette heure, et parler et écrire (1).» Il est permis de croire, en effet, que, sans Plutarque, ou nous n'aurions pas Montaigne, ou nous l'aurions moins complet. Il ne lui doit pas sa pensée, mais il lui doit une foule d'ouvertures données à sa pensée. Aussi le met-il avec Sénèque au-dessus de tous les écrivains, et cette double préférence se reconnaîtrait au nombre seul des emprunts qu'il fait à l'un et à l'autre. Il les cite à chaque page, mais il demande plutôt à l'un des exemples, à l'autre des maximes; différence qui tient à ce que Plutarque affectionne la forme narrative, au lieu que Sénèque parle en orateur et en philosophe dogmatiste et donne volontiers à sa pensée un tour impératif et sentencieux.

On peut remarquer encore que presque toutes les autorités invoquées par Montaigne appartiennent à l'antiquité profane; il produit rarement le témoignage des écrivains sacrés, et seulement en tant qu'ils touchent à la morale humaine, son objet principal. Il serait peut-être téméraire de conclure de là à une sorte d'éloignement pour le christianisme, et il est difficile de pénétrer à cet égard sa vraie pensée sous les ménagements infinis dont sa prudence l'enveloppe. Seulement, on peut croire que, fatigué des controverses théologiques où s'était consumé son siècle, et qui troublaient par leurs conséquences le repos de sa patrie et le calme philosophique de sa vieillesse, il détournait volontiers ses regards des questions religieuses et reportait toutes les forces de son intelligence sur des sujets plus paisibles, moins hasardeux, plus commodes enfin pour la douce quiétude de son âme comme pour la curiosité hardie de son esprit. J'imagine même que si parfois il cite St-Augustin (2),

(1) Liv. 2, ch. 14, p. 498.
(2) Quelques-unes des citations que Montaigne emprunte aux Pères de l'Eglise semblent dénoter chez lui je ne sais quelle intention malicieuse de

Tertullien, ou quelque livre de l'Ecriture, c'est pour payer de quelques satisfactions de forme le zèle ombrageux des catholiques ardents et des réformés austères, et pour ne pas donner lieu aux deux partis de l'accuser d'indifférence et de paganisme dans un temps où il n'était permis d'être payen qu'en vers.

Des Modernes. — L'admiration de Montaigne pour les anciens le rend peut-être trop sévère à l'égard des modernes. C'est le propre de la passion d'être exclusive et de mettre son objet au-dessus de toute rivalité et de toute comparaison; mais, pour lui, l'idée d'un parallèle entre choses si disproportionnées ne lui vient même pas. Il nous avoue *qu'il ne connaît rien digne d'une* (1) *grande admiration.* Nous vivons, observe-t-il, dans un temps qui *ne produit les choses que bien médiocres.* Ailleurs, il parle avec dédain de ce *siècle si faible*, où l'on ne voit plus que des *avortons d'hommes* (2). Remarquons que c'est précisément ce XVIe siècle qui nous paraît si grand à distance, grand par ses passions, par ses vertus, par ses vices, et où il nous semble voir de tels prodiges de force physique, de valeur, d'énergie morale, que les hommes de cet âge nous paraissent, comme au sculpteur Bouchardon les héros d'Homère, hauts de dix coudées. Il se peut que nous soyons les dupes d'une illusion et que l'éloignement nous grossisse les choses; mais ne peut-on pas croire aussi, comme Montaigne le laisse entendre lui-même, que son *commerce continuel avec les humeurs anciennes* et *l'idée de ces riches* âmes du temps passé le dégoûtent de ce qu'il voyait autour de lui, à peu près comme les yeux, éblouis par la lumière du soleil, ne voient sur la terre que ténèbres. Au moins se montre-t-il trop prévenu pour tout ce qui appartient à l'antiquité, quand il admire jusque dans les Romains de la décadence une vigueur d'esprit sans com-

déranger l'idée que nous nous faisons de la gravité de ces saints personnages. Voir les citations de St-Augustin, liv. 1, ch. 20, p. 109;—liv. 2, ch. 12, p. 166, 251; — liv. 3, ch. 5, p. 106, 119; — et de St-Jérôme, liv. 3, ch. 5, p. 110.

(1) Liv. 2, ch. 17, p. 361.

(2) Liv. 2, ch. 29, p. 422.

paraison plus grande que chez les Français de son temps et une supériorité inimitable dans le vice et dans la vertu (1). Comme si, à part quelques empereurs habiles et énergiques, et quelques grandes âmes stoïciennes, l'histoire de l'empire romain n'offrait pas le spectacle de la plus honteuse faiblesse et du plus misérable abaissement des caractères. Si les hommes de ce temps ont dépassé dans leurs vices non-seulement ce que l'imitation des modernes a pu atteindre, mais ce que leur imagination même peut concevoir, ce n'est pas par vigueur d'esprit, car cette vigueur se serait montrée dans le reste de leurs actes; mais c'est que la chute des vieilles croyances et des mœurs anciennes les avait délivrés de toute gêne et que, dans leurs excès, ils avaient pour instruments les richesses de l'univers.

Ce qui fait, au jugement de Montaigne, la prééminence des anciens, c'est qu'il n'est pas rare de voir chez eux toutes les grandes qualités réunies dans un même personnage, tandis qu'elles ne se montrent qu'isolées dans les plus illustres modernes et que même aucune d'elles n'y atteint un haut degré d'excellence. Si cela était vrai, les anciens seraient donc d'une autre espèce; car la nature n'a pas de ces préférences entre les hommes, et elle distribue à chaque génération une part à peu près égale de ses dons. S'il y avait des époques plus favorisées, le XVIe siècle serait du nombre. L'antiquité même a-t-elle connu des génies plus vastes que celui de Charles-Quint, des âmes plus hautes que celles de Coligny et de l'Hôpital? A-t-elle vu plus de grandes qualités réunies en un même homme, ou quelqu'une de ces qualités à un degré plus éminent? Mais il est rare qu'on mette ses contemporains à leur rang véritable, parce que, les voyant de près, on distingue en eux des imperfections qui, de loin, se perdent dans leur gloire. On est même sujet à se méprendre sur leur mérite relatif. Les exagérations de la renommée, l'esprit de parti, l'influence des relations person-

(1) Liv. 1, ch. 49, p. 418.

nelles troublent, à leur égard, la rectitude de notre jugement. Pour les apprécier comme il convient, il faudrait les regarder dans un juste éloignement et avec l'œil impartial de la postérité. Qui peut se flatter de mettre à leur vraie place les hommes célèbres de son temps en voyant Montaigne, dans la liste qu'il dresse des plus grands qu'il ait connus, citer le maréchal Strozzi à côté du duc de Guise, et le chancelier Olivier à côté de l'Hôpital (1)?

Est-il besoin de dire après cela que Montaigne, loin de comparer les écrivains modernes aux anciens, les tient, en général, en médiocre estime? Sans doute, dans un siècle où l'esprit moderne cherchait sa voie, où la langue n'était pas fixée, où l'un et l'autre, sortant à peine des langes du moyen-âge, se défendaient péniblement contre l'ascendant du génie et du parler antiques, et contre les tentations d'une imitation dangereuse, il n'y avait pas place pour ce parallèle que Perrault et Fontenelle établirent cent ans plus tard. Mais, sans voir dans ses contemporains les émules des anciens, il semble que Montaigne eût pu les juger avec plus d'indulgence et leur tenir compte au moins de leurs efforts. Au contraire, il parle d'eux comme *d'une tourbe d'écrivailleurs*, et de leurs écrits comme *d'ouvrages de néant* (2). « Ils ne manquent pas de hardiesse, mais d'invention et de discrétion; il ne s'y voit qu'une misérable affectation d'étrangeté, des déguisements froids et absurdes qui, au lieu d'élever, abattent la matière : pourvu qu'ils se gorgiasent en la nouvelleté, il ne leur chaud de l'efficace(3). » « Aussi, quand ils rapportent, suivant leur usage, des lieux entiers des anciens auteurs, cette infinie dissemblance de lustre rend un visage pâle, terne et laid à ce qui est leur (4). » Montaigne rend admirablement l'impression que cette disproportion lui cause; c'est à propos d'une lecture récente : « J'avais traîné languissant, dit-il, après des paroles françaises si exsangues, si décharnées et si vides que c'étaient

(1) Liv. 2, ch. 17, p. 363.
(2) Liv. 1, ch. 25, p. 171.
(3) Liv. 3, ch. 5, p. 129.
(4) Liv. 1, ch. 25, p. 171.

vraiment paroles françaises.» Ainsi, il lui semble impossible qu'un ouvrage français ait de la substance et du nerf. Survient tout à coup une citation inattendue : «C'était au bout d'un long et ennuyeux chemin une pièce haute, riche et élevée jusqu'aux nues; c'était un précipice droit et coupé au sortir d'une fondrière basse et profonde. Dès les premières paroles, je sentis que je m'envolais dans un autre monde.» Oui, sans doute, c'était le monde de la pensée mûrie par des siècles de méditation et du langage façonné par de nombreuses générations d'écrivains. Mais, au lieu de dédaigner cette route plus humble où ses contemporains cheminaient péniblement, Montaigne eût dû peut-être les encourager dans leur labeur et leur savoir gré surtout de s'essayer à ces matières philosophiques, si difficiles à aborder pour des intelligences à peine dégrossies et servies par un idiome encore mal formé.

Certains écrivains pourtant sont exceptés de ce jugement si dur contre les modernes, et la liste en serait assez longue, si, même en négligeant les historiens et les poètes dont nous parlerons plus tard, nous citions tous ceux à qui Montaigne accorde, en passant, un mot d'estime. Cette énumération vérifierait la remarque qui a été faite ci-dessus touchant la difficulté de bien juger ses contemporains. Ainsi, quelques-uns des noms qui figureraient dans cette espèce de liste d'honneur sont bien déchus du degré où on les plaçait alors, par exemple ceux de Bodin et du (1) *bon* M. de Pibrac. Au contraire, Rabelais, si justement compté aujourd'hui parmi les quatre premiers prosateurs du siècle, y est classé parmi les auteurs *simplement plaisants*. Les seuls écrivains qui aient conservé dans l'opinion le rang que Montaigne leur assigne, sont La Boëtie et Amyot. Le *Contr'un*, ce livre si *gentil et si plein* (2) est toujours à nos yeux comme aux siens une déclamation de rhétorique par le sujet, mais échauffée du feu d'une âme républicaine, encore tout émue de haine pour le despotisme qui

(1) Liv. 3, ch. 9, p. 252.
(2) Liv 1, ch. 27, p. 224 et suiv.

venait, sous ses yeux mêmes, de donner dans Bordeaux (1) révolté et vaincu un terrible exemple de ses vengeances. En lisant La Boëtie, on sent, suivant le témoignage que lui rend son ami, *qu'il croyait ce qu'il disait*. Quant à Amyot (2), Montaigne le met au-dessus de tous les auteurs français, « non-seulement pour la naïveté et pureté du langage, en quoi il surpasse tous autres, ni pour la constance d'un si long travail, ni pour la profondeur de son savoir, mais parce qu'il a su trier et choisir un livre si digne et si à propos pour en faire présent à son pays. » C'est ainsi que tout le monde pensait alors; on savait surtout gré à Amyot du service immense qu'il avait rendu aux lettres; on l'admirait, mais par contre-coup, si je puis le dire, et comme par un retour de la sympathie publique de Plutarque à son traducteur. Aujourd'hui, le renom littéraire d'Amyot n'est pas moindre, mais il est devenu, pour ainsi parler, plus personnel. Le sentiment de reconnaissance que Montaigne lui témoigne s'est un peu affaibli; on trouve même que, sans y penser, il a altéré la vraie physionomie de Plutarque en donnant à un écrivain plein d'art l'apparence d'un conteur naïf. Mais si le charme avec lequel on le lit n'est pas exempt de quelque défiance, l'admiration reste entière pour cette abondance d'expressions, pour ce tour si naturel, pour ce don de se démêler à travers les circuits d'une forme de phrase toute latine, pour ce style enfin, ferme quand il le faut, mais dont le caractère habituel (comme l'a bien senti Montaigne) est l'aisance et l'ampleur. En tant que traducteur, Amyot a perdu de son crédit; mais s'il est moins consulté comme interprète d'autrui, il est plus étudié que jamais pour lui-même et pour sa valeur propre, et ce qui est à la fois le plus bel éloge et la meilleure critique de sa manière, c'est le seul de nos traducteurs qu'on lise comme un écrivain original.

(1) En 1548.
(2) Liv. 2, ch. 4, p. 498.

Digitized by Google

CHAPITRE VI.

De la Poésie.

C'est ici l'une des affections littéraires les plus vives de Montaigne (1). *J'aime infiniment la poésie*, dit-il; et, ailleurs (2), *j'aime la poésie d'une particulière inclination*. Il ne veut pas parler d'un goût paisible et d'une préférence d'estime; c'est une passion, et des plus fortes. Voyez avec quelle énergie il dépeint l'impression qu'il reçoit de la poésie. Elle ne le touche pas, elle le (3) *transperce* et *transporte*. Elle ne *pratique* point son jugement, elle le *ravit* et *ravage* et l'*époinçonne* de fureur. Tel vers d'Horace lui fait joindre les mains d'admiration; devant tel autre de Virgile, il s'étonne et se transit. Les expressions les plus fortes que la langue fournisse lui suffisent à peine pour rendre le saisissement, la stupeur, l'émotion foudroyante que la poésie lui cause. Et cet effet prodigieux, ce n'est pas d'hier qu'il l'éprouve, mais dès sa première enfance. Aussi lui donne-t-il une large place dans ses lectures, non pas seulement, quoi qu'il en dise, parce qu'il y trouve un divertissement honnête et qui le repose d'études plus sérieuses, mais parce qu'elle répond à une des nécessités de son âme, et qu'elle satisfait son besoin de sentir comme l'histoire et la philosophie son besoin de penser. Quand il n'avouerait pas combien il l'aime et en quel degré il la place, on le devinerait à sa connaissance approfondie des poètes, aux citations innombrables qu'il leur emprunte, à la vénération qu'il exprime pour les plus grands d'entre eux, jusqu'à égaler,

(1) Liv. 2, ch. 17, p. 324.
(2) Liv. 1, ch. 28, p. 170.
(3) Liv. 1, ch. 36, p. 302.

comme nous le verrons, Homère à Alexandre et à Epaminondas, et presque à en faire un personnage divin. Nous devons donc espérer de rencontrer chez lui un grand nombre de vues sur un art qui entrait à ce point dans ses préoccupations et dans ses études, et, pour mettre de l'ordre dans l'exposé que nous allons en faire, nous examinerons successivement ce qu'il dit du rang de la poésie en littérature, de sa nature, de son objet propre, de ses différentes espèces, enfin du caractère et de la valeur relative des principaux poètes.

I. *Supériorité de la Poésie sur la Prose.* — La poésie, suivant Montaigne, est supérieure à la prose; elle a sur elle la *maîtrise et la prééminence dans la parlerie* (1), parce qu'elle communique à la pensée plus d'éclat et plus de force, ou, pour employer ses propres expressions, *plus* (2) d'*emphase* et de *grâce*. Empruntant à ce propos une comparaison de Sénèque (3) : « tout ainsi, dit-il, que la voix contrainte dans l'étroit canal d'une trompette en sort plus aigre et plus forte, ainsi la sentence, pressée aux pieds nombreux de la poésie, s'élance bien plus brusquement et nous fiert d'une plus vive secousse. » Ces *pieds nombreux*, c'est ce que nous appelons les *vers*, que Montaigne semble ainsi considérer comme essentiels à la poésie. Non qu'il confonde ces deux choses si différentes. « Je ne suis pas de ceux, affirme-t-il, qui tiennent le bon rhythme faire le bon poème (4). » On croirait même, à l'entendre, qu'il fait bon marché des règles de la versification. « Laissez-lui allonger, dit-il, une syllabe brève, s'il veut; si les inventions rient dans l'ouvrage, si l'esprit et le jugement y ont bien fait leur office, voilà un bon poète, dirai-je, mais un mauvais versificateur. » C'est aller trop loin, sans doute, car si le vers est une convention qu'on est libre de ne pas adopter, on est tenu de s'y conformer dès qu'on l'adopte. Mais c'est ici une de ces exagérations auxquelles Montaigne

(1) Liv. 3, ch. 9, p. 311.
(2) Liv. 2, ch. 37, p. 531.
(3) Liv. 1, ch. 25, p. 170
(4) Liv. 1, ch. 28, p. 208

recourt souvent pour rendre sa pensée plus frappante, et ces paroles, prises dans leur vrai sens, veulent dire simplement qu'à ses yeux la poésie a une essence et une âme indépendantes de la forme extérieure qu'elle revêt d'ordinaire, et qu'il ne la fait pas consister dans un certain arrangement imposé aux mots, mais dans une certaine manière de concevoir, de sentir et de peindre. Toutefois, si la poésie, en elle-même, est distincte du vers, ce langage mesuré lui sied si bien, et elle y a été si fidèle dans tous les temps, qu'on a peine à l'en concevoir séparée. Tout au moins est-il certain qu'à l'abandonner, elle perdrait une part de son charme et de sa puissance. Ce n'est pas un caprice des poètes qui leur a fait adopter la versification avec ses gênes et ses exigences, avec le luxe de ses règles impérieuses; ils ont compris que leur langage, ainsi distingué de la prose, frapperait davantage l'imagination des hommes, et serait à leurs yeux un plus digne organe de la pensée. Ils ont vu aussi que de cette contrainte savante, de ces agencements, en apparence bizarres, de syllabes nombrées ou pesées, de ce retour périodique du même son, naissait une harmonie bien autrement sensible et définie que celle de la prose, qui, de prime abord, saisirait l'oreille, et, par l'oreille, séduirait l'esprit. De là, chez les anciens comme chez nous, cette tendance à rendre toujours plus rigoureuses les lois du vers héroïque, cet interprète privilégié des plus hautes créations du génie poétique; de là ces mesures sévères auxquelles se plie la fougue même des lyriques; de là, enfin, dans la haute éloquence, ce soin de choisir les nombres et de marquer les cadences pour donner à la prose quelque chose de l'harmonie des vers. Qu'on essaie par la pensée de dépouiller la poésie de cette enveloppe brillante et sacrée, qu'on ôte à un beau vers la mesure ou la rime, c'est-à-dire ce qui le constitue; l'idée, l'expression, l'image subsisteront; mais le charme qui s'y joignait aura disparu. Montaigne peut bien dire, en traduisant Horace : qu'on fasse perdre à un poème toutes ses coutures et toutes ses mesures, *tempora certa modosque*, les pièces mêmes en seront belles, *invenies*

disjecti membra poetæ. Ces membres dispersés n'auront jamais la même grâce que lorsqu'ils étaient assortis, proportionnés, disposés dans un ensemble harmonieux. Montaigne aurait admis, sans doute, les poèmes en prose, et cependant, en lisant le *Télémaque* et les *Martyrs*, n'éprouve-t-on pas comme un regret et un mécompte? Ne se dit-on pas que cette forme a trop d'éclat pour la prose et pas assez pour la poésie, et qu'à ces riches descriptions, à ces récits épiques, à cette diction noble, soutenue, savante, il fallait l'accessoire si essentiel du vers?

Mais outre cette harmonie supérieure, la versification assure à la poésie un autre avantage que Montaigne, comme on l'a vu, fait admirablement ressortir, celui de presser plus fortement la pensée et de lui donner un jet plus vigoureux. Libre dans sa marche, exempte de divisions rigoureuses, la prose a toujours quelque chose de relâché, *solutus sermo*, qui permet à l'idée de se développer avec plus d'aisance, mais qui, par là même, l'empêche de se fortifier assez en se resserrant, et, si je l'ose dire, en se concentrant. Le vers est une gêne pour l'écrivain, mais une gêne salutaire; en l'obligeant à enchaîner ses élans dans une mesure restreinte, il le condamne à être plus sévère pour lui-même, à exclure les mots superflus qu'admet la facilité de la prose, et à ne donner accès qu'à des termes significatifs; car tout dans un vers doit jouer son rôle, tout doit porter coup, il ne peut y avoir de place perdue dans un si court espace, et l'esprit tenu en éveil comme par des appels réitérés et successifs, remarque toutes les lacunes et note toutes les faiblesses. Ainsi assujétie à une contrainte inflexible, la pensée du poète au lieu de se répandre a besoin de se ramasser sur elle-même et gagne en vigueur ce qu'elle perd en étendue. C'est là le mérite de tous les vers bien faits. Une vérité morale, un trait de sentiment, un détail même de description ou de récit, exprimés dans la prose la plus précise, ne frapperont jamais autant que si on les met en vers, parce qu'ils auront toujours je ne sais quoi de plus abandonné, de moins serré, de moins contenu. Sans doute, la har-

diesse des expressions et ce que Voltaire appelle l'*imagination dans le style* donnent à la poésie des ressources que le langage ordinaire s'interdit ou dont il n'use qu'avec plus de réserve; mais lors même que l'idée poétique s'énonce dans les termes les plus simples, elle ne laisse pas de nous étonner et de nous saisir par sa forme seule, si définie et si arrêtée. Ce n'est pas par l'abondance et l'éclat des images que se distingue le vers de Corneille, et cependant, pour rendre les mouvements d'une âme héroïque ou les vues supérieures d'un grand esprit, quelle prose vaut sa précision mâle et sévère et son allure à la fois si vigoureuse et si disciplinée ? Que d'observations justes et profondes seraient restées enfouies dans les ouvrages des moralistes s'il ne s'était trouvé quelque poète comique ou satirique, un Horace, un Juvénal, un Molière, pour les marquer de la forte empreinte du vers et les faire entrer dans la circulation des idées. Tant ce langage artificiel dans sa forme et dans ses procédés a de puissance sur notre âme, et tant la convention qui l'a créé s'est trouvée conforme à notre nature !

II. *Objet principal de la Poésie.* — En reconnaissant à la poésie cette supériorité sur la prose, Montaigne semble l'appeler à servir d'instrument aux manifestations les plus hautes de l'intelligence. D'où vient donc qu'en un autre endroit il lui assigne pour principal domaine les sujets légers? « Je suis de ceux, dit-il, qui tiennent que la poésie ne rit point ailleurs comme elle fait en un sujet folâtre et déréglé (1). » A ce titre, il la signale aux femmes (2) « comme un amusement propre à leurs besoins; c'est un art folâtre, déguisé, parlier, tout en plaisir, tout en montre, comme elles.» Ne sent-on pas comme une légère pointe de dédain dans cet éloge, et ne semble-t-il pas qu'il parle de la poésie aussi bien que des femmes avec un accent de douce moquerie et d'indulgente pitié? Cette contrariété appa-

(1) Liv. 1, ch. 28, p. 242.
(2) Liv. 3, ch. 3, p. 81.

Digitized by Google

rente d'opinions s'explique par la nature même de Montaigne, composée du goût le plus délicat et de la raison la plus sévère. J'imagine qu'il y avait à l'égard de la poésie comme un combat dans son âme; il se laissait vaincre à ses séductions et pourtant il cherchait à s'en défendre; il blâmait sa propre faiblesse, tout en y cédant; il savait et il éprouvait sur lui-même la puissance de cet art qui agit à la fois sur l'oreille par le rhythme, sur l'imagination par le charme des fictions, sur le cœur par la peinture des passions, et tout en en subissant l'irrésistible attrait, il en suspectait les mensonges et en redoutait les prestiges. Ainsi, suivant qu'il l'envisage en littérateur ou en moraliste, il lui donne le pas sur la prose comme au plus digne langage qu'ait trouvé la pensée humaine, ou bien il la renvoie au service des femmes et, en déclarant qu'elle rit davantage dans les sujets légers, il lui interdit en quelque façon les grandes idées et les sentiments élevés, comme dépassant la mesure de ses forces. Mais la poésie pourrait se plaindre du partage que lui fait Montaigne, et contester que les imaginations amoureuses soient, comme il le dit (1), *le plus bel entretien qu'elle ait et la plus noble matière de son ouvrage*. L'amour, avec ses joies et ses peines, ses transports et ses abattements, ses enthousiasmes, ses colères et ses brusques retours, enfin, avec cette agitation qu'il porte dans l'âme et cette vie plus riche et plus pleine dont il la fait vivre, ouvre, assurément, à la poésie un champ fertile et presqu'inépuisable; mais l'amour, après tout, n'est qu'une des passions humaines, et ce serait trop borner la poésie que de la cantonner dans un des coins de notre être et de ne lui laisser à peindre qu'un des côtés de notre nature. Le zèle de l'amitié, la tendresse de la mère, l'affection paternelle, le patriotisme, la foi religieuse sont pour elle une source d'inspirations plus féconde et surtout plus élevée et plus pure, parce que le principe de ces passions est le désintéressement et non l'égoïsme. Elle a même

(1) Liv. 3, ch. 5, p. 89.

accès dans ces régions plus calmes où n'atteint pas le trouble du cœur. Que de fois elle a servi d'organe aux spéculations des philosophes, aux vues des moralistes, aux méditations des hommes d'Etat! On lui ferait tort sans doute en lui enlevant les sujets que lui fournit l'amour, et surtout on lui ôterait ce qui fait son attrait principal aux yeux du plus grand nombre des hommes, heureux de retrouver dans les tableaux des poètes un sentiment que presque tous ont éprouvé. Mais il lui resterait ces émotions plus salutaires et ces beautés plus idéales qu'elle emprunte d'ailleurs, et en perdant les empressements de la foule elle continuerait à faire les délices des esprits cultivés.

III. *Caractère impersonnel de la Poésie.* — Le caractère que Montaigne attribue à la poésie est en rapport avec l'objet principal qu'il lui assigne. Comme il la croit faite surtout pour l'expression de l'amour, qui est celle de nos passions sur laquelle la raison a le moins d'empire, il se la représente volontiers comme indépendante de la raison. Elle naît à ses yeux d'un certain état de l'âme enivrée et emportée hors d'elle-même. « Le poète, dit-il avec Platon, assis sur le trépied des muses, verse de fureur tout ce qui lui vient à la bouche, sans le ruminer et peser, et il lui échappe des choses de diverse couleur, de contraire substance et d'un cours rompu (1). » Ainsi, l'égarement, le désordre, et pourquoi ne pas dire le mot? l'incohérence seraient le signe distinctif de la poésie. Elle perdrait sa nature dès qu'elle a conscience d'elle-même, dès qu'elle met dans ses productions l'ordre et la suite qui procèdent d'un travail réfléchi. C'est peut-être ainsi que les anciens considéraient leur *vates* quoique le mot ποιητής donne l'idée d'une création libre et raisonnée. Mais ce n'est pas sous ce jour que l'envisagent les modernes, au moins en France. Nous n'admettons le désordre que chez les lyriques, et encore nous voulons qu'il soit plutôt simulé que réel, et que, en ayant l'air de s'égarer, l'écrivain

(1) Liv. 3, ch. 9, p. 311.

sache toujours où il va. Dans les autres genres, nous nous figurons le poète comme échauffé d'une certaine ardeur que nous nommons inspiration, mais la gouvernant toujours et ne lui obéissant qu'à bon escient. La poesie n'est pas pour nous une sorte de transport et de délire, c'est une façon plus vive de sentir, servie par un langage plus hardi, plus harmonieux et plus précis, mais toujours soumise aux lois de la raison et du goût. Tel a été son caractère constant parmi nous; car je ne pense pas que Corneille et Racine, même dans leurs morceaux lyriques, ressemblent jamais à ce portrait du poète que trace Montaigne, et on peut en dire autant des Latins et des Grecs, sans en excepter Pindare, toujours si maître de lui dans ses fureurs, et qui, sous ses brusques saillies et sous l'apparente irrégularité de ses allures, laisse voir un plan qui se déroule et une chaîne de pensées qui se poursuit.

Cette fureur qui saisit par moments l'âme du poète, qui dicte ses pensées et façonne son organe, n'a pas, suivant Montaigne, son principe en lui-même; elle lui vient du dehors, et il la reçoit comme une faveur de la *fortune* (1). « Les saillies poétiques qui emportent leur auteur et le ravissent hors de soi, pourquoi ne les attribuerons-nous pas à son bonheur, puisqu'il confesse lui-même qu'elles surpassent sa suffisance et ses forces, et les reconnaît venir d'ailleurs que de soi et ne les avoir aucunement en sa puissance.» Cette opinion de Montaigne a, si on y prend garde, de grandes conséquences; elle ne va à rien moins qu'à enlever au poète la responsabilité de son œuvre dans ses parties les plus brillantes, et, par suite, le mérite et le blâme qui lui en reviennent. Si, en effet, il ne tire pas de son génie, mais reçoit d'ailleurs ses conceptions les plus belles, il n'a plus droit aux hommages du public; ces hommages ne peuvent s'adresser qu'à cette puissance étrangère et mystérieuse qui s'empare de lui, et à laquelle il obéit avec une docilité souvent ignorante et aveugle. Tout au plus mé-

(1) Liv. 1, ch. 23, p. 144.

rite-t-il des louanges personnelles dans les moments où son allure plus réglée, son langage plus tranquille, annoncent qu'il a repris possession de lui-même; mais chaque fois qu'il laisse échapper ce qu'on appelle un trait de génie, comme il en est redevable à la fortune seule, c'est elle seule aussi qu'il faut admirer, et au lieu de louer le poète, on doit se borner, suivant les idées anciennes, à le féliciter de son bonheur. D'un autre côté, il échappe aussi à la critique; car pourquoi s'en prendre à lui là où sa volonté n'a point de part, et quelle apparence de lui reprocher des fautes dont il n'a pas eu conscience, et dont il n'est pas sûr de pouvoir éviter le retour? Les incorrections qui se mêlent au sublime de Corneille, les disparates qui obscurcissent pour nous l'éclat des scènes les plus dramatiques de Shakespeare, c'est à la fortune à en répondre, et il serait fort injuste, en ôtant au poète l'honneur de ses inventions, de lui laisser le blâme de ses faiblesses. Enfin, si dans ses entraînements involontaires il a blessé la morale, on n'est pas en droit de lui en faire un crime; car il pourra toujours répondre qu'il ne s'appartenait pas, et qu'une force plus puissante que sa volonté maîtrisait son génie, entraînait et égarait sa main. On voit où conduirait cette doctrine qui, en faisant du poète le favori, mais aussi le jouet de la fortune, annule presque son action personnelle et, en désarmant à son égard la critique, fait taire du même coup l'admiration.

Il est donc nécessaire de discuter le sentiment de Montaigne, et d'abord, il faut fixer le sens du mot *fortune* pour connaître la nature de cette force à laquelle il attribue tant d'empire sur le poète. Ce qu'on doit entendre par fortune, ce ne peut être le hasard, car le hasard est un mot vide de sens; c'est, sans doute, ce concours de circonstances au milieu desquelles l'écrivain compose, et dont il subit l'action aussi bien que le médecin et l'homme de guerre à qui Montaigne le compare, quoique dans un moindre degré. Il est certain qu'un poète, quelle que soit la vigueur et l'indépendance de son esprit, ne peut s'abstraire entièrement de ce

qui l'entoure, et que son inspiration est subordonnée à mille circonstances qu'il ne peut ni créer de force, ni empêcher, et dont il ne peut davantage secouer le joug. Les secrètes affinités qui existent entre le sujet qu'il traite et sa propre nature, la gloire ou les récompenses qui lui sont promises, l'aiguillon du besoin, la hâte qui stimule ses facultés, le lieu même et l'heure où il travaille, enfin sa disposition physique, habituelle ou passagère, ce sont là autant de causes distinctes dont il ressent l'influence heureuse ou contraire. Mais de ce que le génie ne peut se détacher du monde où il vit, du corps auquel il est attaché, s'ensuit-il qu'il leur doive toute sa puissance, et si la fortune, pour prendre le terme de Montaigne, peut gêner ou favoriser sa marche, faut-il croire qu'elle lui donne et lui retire à volonté le don d'émouvoir et d'étonner les hommes? Non, sans doute, et pour s'en convaincre, il suffit de considérer que ces bonheurs dont parle Montaigne n'arrivent jamais aux écrivains médiocres. La fortune a beau faire naître autour d'eux les circonstances les plus heureuses, leur esprit ne peut sortir de son inertie et de sa langueur. Que d'avantages réunissait Chapelain quand il composait sa *Pucelle*, le sujet le plus touchant et le plus riche, une langue formée par Corneille à la haute poésie, toute la société du temps prévenue en sa faveur et prête à l'applaudir, une aisance qui lui permettait de se livrer tout entier au travail; et l'on sait ce qu'il advint pourtant de tant de chances brillantes. C'est qu'un poète, à quelque moment qu'il écrive, est toujours lui-même; il écrit avec ses idées, ses sentiments et son style. Les circonstances peuvent bien le mettre en état de tirer de ces ressources tout le parti possible; mais elles ne sauraient lui faire trouver en lui-même ce que la nature et l'étude n'y ont pas mis. Il est redevable à la fortune des occasions qui l'inspirent, mais il ne lui doit pas son inspiration même qui aurait pu naître sans ces occasions, parce qu'elle a sa source en lui dans ces facultés éminentes que la nature lui a données. Il ne peut, sans doute, la faire naître à son gré, il la subit plus qu'il ne la crée, et

comme dans les moments où elle s'empare de lui elle semble le transformer, il peut se faire que, revenant ensuite à son état ordinaire, il admire ce qui est sorti de lui, et se reconnaisse incapable de l'égaler ou de le reproduire. C'est là le sens de ces étonnements, de ces déclarations d'insuffisance où il ne faut pas voir d'humbles actions de grâces rendues à la fortune comme à une divinité bienfaisante qui suppléerait à la faiblesse du génie humain, mais la simple reconnaissance de cette vérité évidente que, dans certains moments et sous l'empire de certaines circonstances qu'il ne peut ni provoquer, ni prévoir, l'esprit semble prendre des forces nouvelles ou des grâces inaccoutumées.

Montaigne attribue encore à la fortune certaines beautés qui se rencontrent dans les ouvrages d'esprit non-seulement sans l'intention, mais sans la connaissance même de l'ouvrier (1). « Un suffisant lecteur, dit-il, découvre souvent ès écrits d'autruis des perfections autres que celles que l'auteur a mises et aperçues, et y prête des sens et des visages plus riches. » Je ne sais s'il ne se fait pas ici une illusion analogue à celle des commentateurs qui, à force de méditer sur un écrivain préféré, croient y voir des merveilles qui n'existent que dans leur idée, et remplissent des volumes de leurs découvertes. Il est difficile à un lecteur de sortir de lui-même pour entrer simplement et naïvement dans l'esprit de son auteur. Il est sujet, s'il n'y prend garde, à lui prêter ses propres pensées, à le voir à travers ses préjugés non tel qu'il est, mais tel qu'il le voudrait, et c'est ainsi qu'une critique inattentive ou passionnée a travesti le rôle des philosophes et des moralistes en imaginant sous leurs opinions avouées je ne sais quelle arrière-pensée secrète; que toutes les théories de gouvernement se sont appuyées sur l'autorité de Montesquieu, que Fénélon est devenu un précurseur de la Révolution française, que les douteurs ont essayé d'attirer dans leur camp le christianisme ardent, sombre et intolérant de Pascal. Avec ce système d'interprétations subtiles

(1) Liv. 1, ch. 23, p. 146.

et hardies, avec cette habitude de creuser toujours et partout, de chercher à tout un sens caché, et de vouloir trouver des profondeurs là où il n'y a souvent que des surfaces, on arrive, sans y penser, à donner aux auteurs une physionomie où ils ne se reconnaîtraient pas si on la leur montrait, et qui témoigne de la sagacité et de l'imagination du peintre, non de sa fidélité. Montaigne dit quelque part qu'il (1) « a lu en Tite-Live cent choses que tel n'y a pas lu, et que Plutarque y en a lu cent outre ce que lui, Montaigne, y a su lire et à l'aventure outre ce que l'auteur y avait mis.» Ne serait-ce pas que chacun de ces grands esprits a prêté à l'écrivain latin quelque chose de son fonds, et l'a enrichi généreusement à ses dépens; sans songer que ce Tite-Live ainsi accru et doté de pensées neuves et d'intentions plus profondes n'était pas plus le véritable Tite-Live que nous connaissons qu'une édition abrégée n'est conforme à l'original. Car d'imaginer qu'un grand écrivain, et, puisque nous traitons de la poésie, un grand poète n'ait pas pleine conscience de lui-même, qu'il ne sache pas mesurer toute l'étendue de sa pensée, apprécier la force et l'originalité de ses créations, qu'il sème les beautés comme le soleil répand sa lumière, sans le savoir, c'est une pure conjecture contraire à toute vraisemblance. Qui peut mieux sentir la valeur d'une conception que celui qui l'a tirée de son génie, qui l'a fécondée par la méditation, qui l'a caressée longtemps avec complaisance, et lui a cherché à loisir la forme la meilleure? Si l'on suppose qu'il se trouve dans un ouvrage des mérites si délicats et si cachés qu'ils aient échappé à l'œil même de l'auteur, on doit croire qu'ils se dérobent de même à notre vue; car on ne saurait accorder plus de clairvoyance à celui qui est nouvellement venu à l'étude d'un livre qu'à celui qui a mis à le composer tout son temps et tous ses soins. Trop et trop peu de sagacité sont, en critique, deux graves défauts. L'un empêche de pénétrer assez dans le secret et dans l'intimité d'une œuvre, l'autre nous y fait

(1) Liv. 1, ch. 25, p. 185.

entrer trop avant; l'un ne sait pas y voir ce qui s'y trouve, l'autre y croit voir ce qui n'y est pas, tous deux manquent ainsi le vrai point de vue, l'un en le dépassant, l'autre en restant en deçà. Que d'ingénieuses combinaisons de nombres et de sons les commentateurs admirent chez les orateurs et chez les poètes, qui ne sont peut-être que d'heureuses rencontres! Combien de hasards d'expression ont été pris pour de savants artifices! Combien de sous-entendus et d'allusions voilées on a voulu voir sous des remarques souvent toutes simples! N'est-il pas plus sûr et en même temps plus respectueux pour les grands écrivains de les accepter tels qu'ils s'offrent à nous, sans subtiliser et sans raffiner, sans les farder de grâces étrangères, et sans faire grimacer leur visage sous un masque emprunté?

Au reste, cette latitude dangereuse que Montaigne accorde à la critique, à l'égard des choses de l'esprit, ne paraît pas s'appliquer, dans sa pensée, à la haute poésie qu'il regarde, au contraire, comme placée hors de la portée et affranchie de la juridiction du jugement humain. C'est sans doute à cause du caractère impersonnel qu'il lui prête comme on l'a vu plus haut. Comment juger, en effet, ce qui ne dépend pas de nous, et comment rapporter à nos règles et à nos mesures ce qui n'a dans les choses humaines rien d'égal à soi ni rien d'analogue? Quoi qu'il en soit, voici les propres paroles de Montaigne (1) : « Nous avons bien plus de poètes que de juges et interprètes de poésie; il est plus aisé de la faire que de la connaître. A certaine mesure basse, on la peut juger par les préceptes et par art; mais la bonne, la suprême, la divine est au-dessus des règles et de la raison. Quiconque en discerne la beauté d'une vue ferme et rassise, il ne la voit pas, non plus que la splendeur d'un éclair; elle ne pratique point notre jugement; elle le ravit et ravage..... »

Il est impossible d'exprimer avec plus de force l'impuissance de la critique à juger certaines productions du génie poétique; mais

(1) Liv. 1, ch. 31, p. 302.

cette impuissance, pourtant, est-elle réelle, et en présence de ces merveilles devons-nous abdiquer notre raison pour nous contenter de jouir par le sentiment? Mais le sentiment est chose bien incertaine et bien trompeuse; qui nous garantira contre ses illusions? Qui nous assurera que ce qui nous ravit et nous transporte est vraiment digne de nos suffrages, que notre esprit n'est pas ébloui par une apparence menteuse, qu'il ne prend pas les faux brillants pour l'éclat solide, l'emphase pour la grandeur, et pour la force véritable l'ostentation de la force? Le sentiment est un guide dangereux en morale, et l'on sait à combien de fausses démarches, d'entraînements regrettables, de généreuses folies l'erreur précipite la raison séduite ou aveuglée? Appliqué à la littérature, mérite-t-il plus de confiance? Si du moins la poésie divine dont parle Montaigne portait en quelque sorte sur le front un signe certain qui la fît reconnaître dès qu'elle paraît. Mais à qui n'a pas le goût formé par l'étude, éclairé par la méditation des règles, rien n'est plus facile que de la confondre avec ce qui n'est pas elle. On peut la discerner aisément de ce qui est en deçà d'elle, je veux dire de cette poésie vulgaire qui se traînant dans l'ornière des pensées communes, des expressions faibles et languissantes, laisse notre âme insensible. On a plus de peine à la distinguer de celle qui va au-delà et qui, en visant au sublime, le dépasse, parce qu'elle n'en est séparée souvent que par une nuance délicate. Il n'y a pas loin de l'original au bizarre, du grandiose à l'outré, de la majesté à l'enflure. Qui saura faire le départ de ces choses si voisines? Ce ne sera sans doute pas le sentiment, car l'impression qu'il en reçoit est presque la même, et il ne peut que s'en rapporter à ses impressions. L'âme est également frappée de ce vers de Lucain :

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

et de celui-ci de Virgile :

Secretos que pios, his dantem jura Catonem.

Peut-être même l'impression causée par le premier est-elle plus vive; car mettre en balance le suffrage d'un homme et celui de tous les dieux réunis, c'est en faire, ce semble, un éloge plus extraordinaire que de lui donner la suprématie sur tous les hommes vertueux. A en juger par le sentiment, le vers de Lucain serait donc supérieur à celui de Virgile, et cependant personne ne préférera la fausse et théâtrale grandeur de l'un à la majesté sereine et céleste de l'autre. Mais qui nous avertit que le sentiment nous trompe, sinon la raison, qui, en comparant les deux passages à une certaine mesure qui est en nous, trouve que l'un y cadre exactement et que l'autre la dépasse? Cette mesure, cette idée de proportion (car la beauté gît dans la proportion), la nature en a déposé en nous l'instinct confus; mais ce n'est qu'à la longue, par des comparaisons répétées et souvent au prix de beaucoup de tâtonnements et d'erreurs, qu'on parvient à la dégager avec une netteté suffisante. Le jugement, ou pour parler plus proprement, le goût littéraire devient alors un sens délicat et irritable qui nous avertit de ce qui est beau aussi instantanément et avec autant de certitude que la conscience nous fait distinguer le bien du mal. Un homme de goût, en lisant, est comme armé de toutes pièces; il a dans l'esprit tous les principes et ils se représentent à lui chaque fois qu'il a besoin de porter son jugement. Aussi n'est-il jamais sujet à confondre le beau avec ce qui n'en est que le simulacre, et il n'a pas à craindre ces méprises qui souvent entraînent dans une fausse voie les poètes et le public.

IV. *Différentes espèces de Poésie.* — 1° *De la Poésie médiocre.* —Montaigne semble ne faire cas que de deux sortes de poésie (1) : la *poésie populaire et purement naturelle* et la *poésie parfaite selon l'art*, la première s'égalant presque à la seconde par les *naïvetés* et les grâces qui lui sont propres. Quant à la poésie médiocre qui *s'arrête entre deux*, elle est, dit-il, *dédaignée, sans honneur*

(1) Liv 1, ch. 54, p. 436.

et sans prix. Ce dernier jugement paraît bien sévère. Horace, avant Montaigne, avait déclaré ennemis des dieux et des hommes les poètes médiocres ou plutôt d'ordre moyen, car c'est bien là le sens du mot *mediocribus*; mais il ne faut voir dans cet arrêt qu'une hyperbole inspirée ou par un mouvement d'humeur contre le succès d'un Bavius et d'un Maevius, ou par le désir de détourner les deux Pisons de la carrière des lettres où ils s'engageaient peut-être malgré Minerve. Si l'on devait prendre les paroles d'Horace à la lettre, il serait permis de les trouver un peu décourageantes pour la majorité du genre humain qui s'arrête précisément en toutes choses à ce degré moyen si facilement dédaigné par le petit nombre de ceux qui le dépassent; car la distinction que fait Horace entre la poésie et les autres applications de l'esprit est arbitraire, et l'on ne voit pas pourquoi il admet ailleurs un second rang quand il n'en reconnaît pas dans son art. Les hommes de génie ont assez de penchant à se séparer de la foule et à vivre dans un orgueilleux isolement. Les capacités secondaires les importunent par le bruit qu'elles font au-dessous d'eux et par la part d'attention et d'éloges qu'elles leur dérobent; au lieu de les encourager et de leur tendre la main, ils voudraient les refouler dans l'ombre et leur enlever leur place au soleil. Ils ont en cela la postérité pour complice, car elle ne se souvient guère en tout genre que des hommes supérieurs, et elle paie de l'oubli les efforts les plus honorables quand ils n'ont pas reçu le sceau d'un rare talent. Cependant, pour ne parler que des poètes, ceux du second ordre ont bien leur prix. A défaut de qualités brillantes, ils se recommandent d'ordinaire par des mérites d'ordre, de goût et de sagesse qui sont d'un bon exemple pour le public, et souvent ils rencontrent des idées heureuses que les grands poètes reprennent ensuite comme leur bien. Parmi tant de pièces de théâtre à peu près oubliées, il n'en est presque pas où l'on ne trouve des beautés éparses, et la critique de nos jours, dans ses investigations patientes à la recherche de renommées inédites, a su découvrir chez

les poètes même les plus maltraités par Boileau de quoi infirmer presque l'arrêt qui les a condamnés. Remarquons, d'ailleurs, que les plus grands écrivains ont commencé presque tous par des compositions médiocres. Qui les eût jugés sur ce début et les eût arrêtés dans leurs progrès aurait enlevé aux lettres leurs noms les plus éclatants. Quelle perte pour la postérité si Voltaire eût écouté Fontenelle, et si Racine, après *Alexandre*, eût suivi les conseils de Corneille ! Soyons donc moins rigoureux à l'égard des ouvrages d'un mérite secondaire que ne l'ont été Horace, Boileau et Montaigne; accordons-leur quelque *honneur et quelque prix*, soit pour ce qu'ils valent en eux-mêmes, soit à cause des chefs-d'œuvre futurs dont peut-être ils contiennent le germe presqu'inaperçu.

2° *De la Poésie populaire.* — Ces objections et ces réserves faites, il ne reste qu'à admirer dans tous les jugements que Montaigne porte sur les poètes la sûreté et la finesse de son discernement et la vivacité éloquente de ses expressions. Il est surprenant surtout de voir comme il sent et comme il aime la poésie naïve et populaire, celle qui jaillit sans effort et sans art d'un cœur ému et d'une imagination ébranlée par le spectacle des choses et par les révolutions de la vie. On connaît les deux morceaux de la poésie des Indigènes de l'Amérique qu'il rapporte dans son chapitre des Cannibales (1). L'un est un chant de défi d'un prisonnier de guerre à ses bourreaux, l'autre un chant d'amour. Rien n'égale la sauvage énergie du premier et le charme pénétrant

(1) Liv. I, ch. 30, p. 279, 280.— Voici ces deux pièces de poésie :

Chant du prisonnier.— Qu'ils viennent bardiment trestouts, et s'assemblent pour disner de luy : car ils mangeront quant et quant leurs pères et leurs ayeulx qui ont servy d'aliment et de nourriture à son corps; ces muscles, dit-il, cette chair et ces veines, ce sont les vostres, pauvres fols que vous estes; vous ne recognoissez pas que la substance des membres de vos ancêtres s'y tient encores; savourez les bien, vous y trouverez le goût de vostre propre chair.

Chanson d'amour.— Couleuvre, arreste toy; arreste toy couleuvre, afin que ma sœur tire sur le patron de ta peincture la façon et l'ouvrage d'un riche cordon, que je puisse donner à ma mie; ainsi soit en tout temps ta beauté et ta disposition préférée à touts les autres serpents.

du second; mais rien aussi n'est plus opposé au goût régnant du temps de Montaigne et même à ce qui fut, jusqu'au commencement de ce siècle, le goût français. L'époque des *Essais* est celle même où florissait la poésie artificielle et pédantesque introduite par Ronsard, où le sentiment ne pouvait se produire sans un déguisement à l'antique ou sans un travestissement à l'italienne; où les allusions savantes, les souvenirs mythologiques, les pointes et les antithèses étouffaient l'idée poétique sous un luxe parasite; où la simplicité, enfin, était prise pour la bassesse, et la naïveté pour un reste de barbarie gauloise. Qu'on imagine un critique de ce temps lisant les deux chants qu'admire Montaigne, qu'on les suppose même comparaissant au tribunal de La Harpe; l'un serait jugé absurde et repoussant, l'autre bizarre et forcé. « Comment ce prisonnier peut-il dire à ses ennemis que son corps est nourri de la substance de leurs pères, et, qu'en le mangeant, ils sentiront le goût de leur propre chair? C'est une idée fausse que le bon sens repousse, et surtout une image rebutante que le goût réprouve. Comment cet amoureux peut-il prier une couleuvre de s'arrêter pour lui complaire, comme si la couleuvre pouvait le comprendre ou se souciait de son amour? N'avait-il pas d'autres manières plus usitées d'exprimer sa passion, la déclaration ouverte, l'insinuation adroite, l'allégorie, le dédain simulé? » C'est ainsi qu'on aurait déprécié ces deux joyaux de poésie populaire, parce qu'ils s'écartent des idées et des formes convenues de la poésie classique, et puis aussi parce qu'ils viennent de peuples réputés barbares et *ne portant point de haut-de-chausse* (1). Mais Montaigne a bien vu que, dans la situation donnée d'un guerrier qui veut faire montre de courage et défier ses vainqueurs, leur rappeler le supplice de leurs pères et la part qu'il y a prise lui-même, est le plus sûr moyen de réveiller des humiliations assoupies et de soulever des fureurs implacables, que la façon dont ce souvenir est présenté

(1) Liv. I, ch. 30, p. 282.

lui donne une énergie saisissante, et que, si la sauvage crudité de l'image offusque notre délicatesse, elle était nécessaire pour frapper des natures grossières. Quoi de plus naturel aussi que cette supplication adressée à la couleuvre, habitante des bois comme celui qui lui parle, sa compagne dans cette vie de hasard et d'aventures où l'homme se familiarise avec les créatures malfaisantes ou débonnaires par un commerce de toutes les heures, et ne voit presque en elles que des amis et des frères, quand elles sont pour nous un instrument à conquérir, ou une proie à poursuivre, ou un danger à éviter. N'est-ce pas d'ailleurs le propre de l'amour d'associer la nature entière à ce qu'il éprouve, et de croire qu'autour de lui tout compâtit à ses peines, partage ses espérances, et seconde même ses désirs?

III. *De la Poésie savante.* — A l'égard de la poésie savante, où l'étude et l'art guident le génie, Montaigne met les anciens poètes au-dessus de ceux des temps postérieurs. La raison de cette préférence est dans son goût pour le naturel qu'il admire, comme nous venons de le voir, jusque dans les chants populaires des tribus barbares. C'est, en effet, par le naturel que se distinguent ces poètes des premiers âges; c'est le caractère de leur style comme de leur façon de penser et de sentir. Ils parlent simplement parce qu'ils pensent simplement, non de cette simplicité basse et traînante qui est un signe d'impuissance, mais de celle qui est comme la tenue d'un génie qui se possède, et qu'on peut appeler la mesure dans la force. Chez eux le sentiment et l'idée se produisent tels qu'ils sortent de l'intelligence, et s'offrent à nous dans leur fraîcheur et dans leur pureté natives. L'expression sobre et discrète jusque dans ses plus grandes hardiesses sert à la pensée de vêtement et non de parure. L'image nette et appropriée lui donne tout son relief, mais sans chercher à l'embellir ou à briller à ses dépens; ce qu'ils voient et sentent, ils le rendent tel qu'ils l'ont vu et senti. Aussi, l'impression que nous causent les scènes imaginaires qu'ils nous présentent égale, si elle ne surpasse, celle que nous recevons des

événements réels (1). « Les regrets de Didon et d'Ariane, dit Montaigne, passionnent ceux même qui ne les croient pas, en Virgile et en Catulle. » C'est que ces grands poètes, en faisant parler la passion, lui ont conservé son vrai langage; ils l'ont un peu idéalisé sans doute pour la conformer aux lois souveraines du beau; en y joignant l'harmonie, ils en ont ôté le surabondant et le décousu; mais ils en ont reproduit la véhémence impétueuse et la déchirante naïveté. Montaigne va jusqu'à dire que tels de nos sentiments, l'amour, par exemple, sont (2) *plus vifs et plus animés en la peinture de la poésie qu'en leur propre essence*, et il cite l'entrevue de Vénus et de Vulcain dans Virgile. L'éloge est exagéré dans les termes, car ce ne serait pas un moindre défaut de dépasser la vérité que de rester en deçà; mais, ce qu'il faut entendre, c'est que Virgile, par l'énergie saisissante ou la pénétrante mollesse de ses expressions, semble nous en faire entrevoir plus que notre imagination, réduite à elle-même, ne peut s'en représenter. On croirait, en effet, à voir la vigueur et la grâce de leurs peintures et (3) *ces braves formes de s'exprimer si vives et si profondes*, que ces anciens poètes avaient reçu le don de concevoir plus fortement que les autres hommes, et de s'empreindre plus avant les objets dans l'âme; mais c'est qu'ils les voient d'un regard plus net et que rien ne s'interpose entre la nature et eux non plus qu'entre eux et nous-mêmes, ni l'imagination avec les fausses couleurs et les mesures trompeuses qu'elle applique aux choses, ni l'esprit avec les agréments empruntés dont il les farde. C'est de ce fonds d'observation fidèle et clairvoyante que leur vient cette égale et riche facilité que Montaigne admire en eux. Comme ils s'appuient sur la nature et qu'ils creusent incessamment ce champ inépuisable au lieu de s'aventurer dans le domaine souvent aride de la fantaisie, ils n'ont pas besoin d'efforts pour ranimer l'inspiration languissante, ni d'ar-

(1) Liv. 3, ch. 4, p. 73.
(2) Liv. 3, ch 5, p. 90.
(3) Même chapitre, p. 127.

tifices pour en dissimuler l'absence. Leur langage est tout *plein et gros* d'une vigueur constante, d'une éloquence nerveuse et solide: ils sont *tout épigramme*, c'est-à-dire que, sans se piquer et sans s'émouvoir, ils ont partout de quoi nous étonner et nous ravir. Leurs successeurs, au contraire, soit infériorité de goût, soit désir de réveiller l'appétit d'un public blasé, mettent le calcul et la recherche là où *ces bonnes gens*, comme parle Montaigne, allaient tout franchement, et visent à exciter surtout le plaisir de la surprise. Au lieu de s'attacher à la nature, il s'en écartent et s'égarent en quittant ce guide infaillible. S'ils inventent, ils mêlent à leur fable des incidents invraisemblables; s'ils combinent un caractère, ils y font entrer des traits discordants qui composent une figure grimaçante; s'ils dépeignent la passion, ils en dénaturent les mouvements et en corrompent le langage par des exagérations chimériques ou par l'abus du bel esprit. De là cette étrange inégalité qui frappe dans leurs ouvrages; ces beautés éclatantes déparées par des taches, ces accents vrais mêlés de dissonnances choquantes, la prétention et l'emphase à côté de la simplicité, le gigantesque près du grand, le trivial et le burlesque à côté du touchant et du sublime. De là aussi cet effet singulier qu'on éprouve en les lisant, et cette hésitation du goût, incertain entre le blâme et l'admiration. Ce que Montaigne signale surtout chez eux, c'est l'intermittence de l'inspiration et l'effort de l'esprit essayant de dissimuler ses défaillances. Ce n'est pas qu'ils n'aient peut-être autant de génie que leurs devanciers; mais comme ils dédaignent les ressources que leur fournirait l'étude de l'homme et du monde, et qu'ils sont obligés de suppléer à cette riche et solide matière par de creuses fictions et par des agréments frivoles, ils s'épuisent vite à ce labeur incessant et laissent voir l'indigence qu'ils cachent sous un luxe trompeur. Aussi ont-ils besoin souvent d'un secours étranger, et parce qu'ils sentent *qu'ils* (1) *ne peuvent se soutenir de leurs propres grâces*,

(1) Liv. 2, ch. 10, p. 565.

il faut *qu'ils trouvent un corps où s'appuyer*. Montaigne observe que les poètes comiques de son temps entassaient dans une de leurs pièces trois ou quatre arguments de Térence ou de Plaute, ou cinq ou six contes de Boccace; incapables de féconder un sujet par la peinture des mœurs et des mouvements de l'âme, ils tâchaient de donner le change et d'éblouir les yeux par la multiplicité des incidents. Et l'on peut noter que dans tous les poèmes des littératures en décadence la complication de l'intrigue augmente à mesure que se resserre la place donnée au développement des caractères. Le style enfin chez ces poètes des âges postérieurs est déparé par l'affectation; il est plein de *fantastiques élévations* et tout *aiguisé de pointes*, c'est-à-dire que l'hyperbole qui simule la passion, et l'antithèse qui fait jaillir une étincelle fugitive du choc des idées violemment opposées en sont les tours habituels, et que l'esprit, qualité dangereuse, si elle sort de son domaine, y intervient sans cesse pour altérer la justesse des pensées et la vérité des sentiments.

J'ai cru devoir exposer avec détail ces idées générales de Montaigne sur le caractère de la bonne poésie, parce que c'est de là que découlent ses jugements particuliers sur les poètes. Toutefois, je dois dire, et il l'avoue lui-même, qu'il n'est arrivé que par degrés à cette maturité de goût qui n'estime que les beautés simples et naturelles. Dès sa première enfance, la poésie l'avait, suivant son énergique expression, transpercé et transporté, mais il lui fallut du temps, et apparemment bien des lectures et des comparaisons, pour en venir à cette appréciation arrêtée et définitive qu'on vient de voir. Dans sa jeunesse, il paraît avoir flotté entre diverses (1) *formes poétiques*, la *subtilité aiguë et relevée* qu'il personnifie en Lucain, la *fluidité gaie et ingénieuse*, dont il ex-

(1) Liv. 1, ch. 36, p. 303.—C'est ici le lieu de remarquer combien de ressources, aujourd'hui perdues, la langue offrait à la critique littéraire au temps de Montaigne. Par quels équivalents remplacerait-on cette *subtilité aiguë et relevée* de Lucain et cette *gaie fluidité* d'Ovide? La *subtilité* semble exprimer un mélange de force et de finesse qui n'est pas assez tempéré par le goût; la *fluidité* est une nuance délicate entre l'abondance et la diffusion.

prime l'idée par le nom d'Ovide, la *force mure et constante*, dont Virgile est le modèle. Ces différentes sortes de poésies étaient, à ses yeux, d'une valeur presque égale ; elles *n'étaient pas tant plus hautes et plus basses* (car c'étaient toujours des plus hautes en chaque espèce), *comme différentes de couleur*. Mais plus tard, l'âge et la réflexion l'amenèrent à des vues plus justes. « La facilité et les inventions d'Ovide qui m'ont ravi autrefois, dit-il, à peine m'entretiennent à cette heure(1),» changement qu'il attribue à l'appesantissement de son âme, mais qui tenait à ce qu'il sentait mieux tout ce qu'il y a de hâté et d'artificiel dans ces brillantes inventions d'Ovide, et combien le nerf et surtout la mesure manquent à ces improvisations faciles. Il continue à aimer Lucain, mais à cause de la valeur propre et de la vérité de ses opinions et jugements ; quant à son style, il en fait peu de cas, et il en marque par un mot le défaut capital, l'enflure. C'est en parlant des mots de César à son pilote(2), *plus enflés, dit-il, que la mer qui le menaçait*. En d'autres termes, ce qu'il estime dans Lucain, c'est moins le poète que le moraliste austère et le Romain épris de la liberté perdue. Mais ceux qui, suivant lui, tiennent de bien loin le premier rang dans la poésie, ce sont ceux qui se distinguent par ce beau naturel, par cette divine simplicité, par (3) cette *gaillardise d'imagination*, si vive et si égale, qui donne tant de richesse à leur conception, une lumière si sereine et une vigueur si nourrie à leur style. C'est Catulle dont les épigrammes avec (4) « leur égale polissure, leur perpétuelle douceur et leur beauté fleurissante lui paraissent si supérieures à tous les aiguillons dont Martial *aiguise* la queue des siens. » C'est Horace qu'il oppose à Gallus, celui-ci médiocre dans son style par faiblesse de génie, l'autre qu'il nous peint (5) « rejetant les super-

(1) Liv. 2, ch. 10, p. 562.
(2) Liv. 2 ch 13, p. 282.
(3) Liv. 3, ch. 5, p. 127.
(4) Liv. 2, ch. 10, p. 565.
(5) Liv. 3, ch. 5, p. 128.

ficielles expressions qui le trahiraient, parce qu'il voit plus clair et plus outre dans les choses, crochetant et furetant tout le magasin des mots et des figures et les voulant outre l'ordinaire, comme ses conceptions vont outre l'ordinaire. » C'est Lucrèce qu'il reconnaît inférieur à Virgile, mais moins peut-être par conviction que par déférence pour l'opinion commune ; car il nous confesse qu'il a bien à faire à se rassurer en cette créance quand il se trouve attaché à quelque beau lieu de ce poète. C'est enfin Virgile qu'il appelle (1) le *maître du chœur* et à qui il donne ce magnifique éloge que les muses mêmes ne pourraient pas aller au-delà de lui. Les *Géorgiques* surtout lui paraissent le plus accompli ouvrage en la poésie. L'*Enéide*, quoique (2) *grande et divine*, lui semble inférieure, sinon dans son ensemble, du moins dans certaines parties, qui attendaient encore *quelque tour de pigne*, ou, comme nous dirions, un dernier coup de pinceau. Le cinquième livre en l'*Enéide* lui semble le plus *parfait*, jugement qui aurait de quoi surprendre, s'il n'était évident par la liaison de la phrase avec ce qui précède, que *parfait* ici ne veut pas dire supérieur en beauté, mais seulement fini et achevé. Montaigne vient de dire qu'il manque à certains endroits de l'*Enéide* un certain degré d'achèvement, et il ajoute, en suivant son idée, que le cinquième livre est le plus rapproché du point où l'auteur l'eût porté, s'il eût eu le temps de mettre la dernière main à son œuvre. Il est certain, en effet, que ce livre n'a ni l'intérêt de narration du second, ni les pathétiques tableaux du quatrième, ni les scènes tour à tour terribles et sereines du sixième; mais il est également vrai qu'il est plus achevé dans les moindres détails, sans doute parce qu'il se compose d'épisodes que le poète a pu traiter à part, en se réservant de les lier par des transitions. La course des vaisseaux, la course à pied, le combat du ceste sont des morceaux de poésie si supérieurs par la précision lumi-

(1) Liv. 1, ch. 36, p. 304.
(2) Liv. 2, ch. 10. p. 364.

neuse des descriptions, par l'attrayante variété du récit, par la sobre élégance et l'éclat tempéré du style, qu'on ne voit pas par où ils auraient pu inquiéter la conscience littéraire de l'auteur, ni comment il aurait pu les perfectionner en les retouchant.

Il y a dans Montaigne un passage qui témoigne entre tous de son admiration pour Virgile; quoique j'en aie détaché plus haut quelques traits, je cède d'autant plus volontiers au plaisir de le citer que c'est un modèle de critique éloquente et que l'auteur semble avoir voulu y renfermer, comme dans un cadre réduit, ses opinions sur les principaux poètes latins et nous donner la raison de ses préférences. Cet endroit est celui où il rassemble, pour les *faire lutter ensemble* (1), les éloges donnés à Caton d'Utique par Manilius, Martial, Lucain, Horace et Virgile. Il était impossible de mieux choisir le champ du combat; car il semble que ces cinq poètes aient été jaloux de louer, autant qu'il était en eux, cette grande âme de Caton, et l'on doit croire que pour un si noble sujet, ils auront réuni toutes leurs forces et donné leur vraie mesure. Manilius se contente à peu de frais. Caton, dit-il, est indomptable, puisqu'il a vaincu la mort.

Et invictum, devictâ morte, Catonem.

Trait de rhéteur qui s'arrête à la surface des choses, qui ne loue dans le héros d'Utique que le vulgaire courage de mourir, et ne voit dans cette action extraordinaire que le prétexte d'une antithèse. Martial a, du moins, une pensée grande et même hardie pour un courtisan de Domitien. Il admet que Caton s'est mis au-dessus de César même, c'est-à-dire que la seule grandeur morale pèse plus à ses yeux que le génie et la fortune. Malheureusement, il faiblit dans l'expression; il énerve sa pensée par des restrictions et des paroles de doute, il la noie sous des mots parasites.

Sit Cato, *dùm vivit, sanè vel,* Cæsare major.

(1) Liv. 1, ch. 36, p. 302.

Il fait un vers lâche de ce qui eût fait un admirable demi-vers, et il mérite ainsi que Montaigne lui applique, comme à Manilius, l'épithète de *traînant*.

Le troisième, Lucain, *est plus verd;* il montre Caton supérieur, non pas à la mort, ce qui pourrait se dire de tous les suicides, non pas à un grand homme, ce qui est déjà un bel éloge; il ose l'élever au-dessus des dieux même.

Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Mais en cela, comme dit Montaigne, il s'est abattu par l'extravagance de sa force. Car mettre un homme, fût-ce le sage lui-même, en un rang plus haut que les dieux, c'est une chimère stoïcienne, à laquelle le bon sens résiste, puisque l'homme n'est jamais qu'une créature imparfaite, tandis que la divinité est l'être en qui la perfection réside; en voulant glorifier l'humanité, Lucain ne songe pas qu'il dégrade les dieux. Avec Horace, nous redescendons de cette hauteur gigantesque, et nous revenons à ce juste tempérament qui concilie l'élévation idéale de la pensée avec les exigences de la raison la plus sévère. L'univers, dit-il, est soumis à César, hormis l'âme inflexible de Caton.

Et cuncta terrarum subacta
Præter atrocem animum Catonis.

Un seul homme debout dans l'abaissement du monde, quel contraste, plus saisissant encore par la mâle simplicité du style, et que nous sommes loin de l'antithèse de Manilius, de la faiblesse d'expression de Martial et de la grandeur théâtrale de Lucain. Sur ce point, dit Montaigne, il faut *se joindre les mains d'admiration*, et sans doute l'esprit humain ne peut aller au-delà. Aussi, n'est-ce pas un homme qu'on entend, ce sont les muses même qui semblent parler par la bouche de Virgile, quand, donnant aux gens de bien les Champs-Elysées pour séjour, il montre Caton qui leur donne des lois.

Secretos que pios, his dantem jura Catonem.

Ici, il faut s'étonner et se transir avec Montaigne devant la majesté sereine et auguste de cette image qui élève Caton dans une sphère supérieure et voisine du ciel, bien loin au-dessus des passions et des orages de la terre. Dans Horace, Caton est encore un homme, puisqu'il résiste et qu'il lutte. Dans Virgile, si ce n'est pas un dieu, c'est, du moins, plus qu'un mortel; car il entre en partage de la pure sagesse et de la paix inaltérable de la divinité.

Qui croirait, après cela, qu'au jugement de Montaigne il y ait un poète encore plus grand que Virgile? Il est vrai qu'il compte celui-là au nombre des trois (1) *plus excellents hommes* qui aient existé. Ce poète, c'est Homère, dont il parle en termes magnifiques, et qu'il met *presqu'au dessus de l'humaine condition.* Il admet bien qu'on puisse à toute force lui comparer Virgile; cependant, il observe que celui-ci a été l'élève et l'autre le maître, qu'un seul trait de l'*Iliade* a *fourni de corps et de matière à l'Enéide*, et un peu plus loin, il appelle nettement Homère *le premier et le dernier des poètes*, et rapporte, en s'y associant, ce *beau témoignage* de Velleius Paterculus, que, n'ayant eu nul qu'il pût imiter avant lui, il n'a eu nul après lui qui le pût imiter. Ce que Montaigne admire, c'est cette sorte de divination de tous les arts et de toutes les sciences qui fait d'Homère le conseiller et le guide du politique, de l'homme de guerre, du philosophe; c'est cette fécondité créatrice qui a fourni aux poètes venus après lui toute une mine de sujets, de caractères tout formés, même d'expressions et d'images; ce don d'intéresser éternellement les hommes et de fleurir à leurs yeux de grâces toujours nouvelles; enfin, ce phénomène d'une production parfaite si près des origines de la poésie. On a peine à croire, en lisant cet éloge, que Montaigne n'ait eu du grec, comme il le dit, qu'une *puérile et apprentisse intelligence;* il semble qu'il devait avoir lu Homère dans l'original pour en

(1) Liv. 2, ch. 36.

parler de la sorte; on n'apprécie guère avec cette force, on n'exprime pas avec cette éloquence des beautés qu'on n'a pu voir qu'à demi effacées et souvent défigurées par l'infidélité ou la faiblesse d'une traduction.

On vient de voir quelles sont, en poésie, les préférences raisonnées de Montaigne; mais la critique est affaire de sentiment et d'affection autant que de raison, et en littérature comme dans la vie, chacun a ses sympathies indépendantes des appréciations de l'intelligence, et qui tiennent d'ordinaire à de secrètes analogies d'esprit et d'humeur. Au nombre des quatre poètes latins à qui Montaigne décerne le premier rang, on ne trouve pas le nom de Térence, et cependant il a pour lui une prédilection visible. Il parle avec plus d'admiration de Virgile, de Lucrèce, d'Horace, même de Catulle; mais il parle de Térence avec plus de tendresse.(1) C'est *son auteur*, c'est *le bon Térence;* il ne peut le lire si souvent qu'il n'y trouve quelque beauté et grâce nouvelle, ce qui nous montre qu'il le lisait assidûment, lui qui, pourtant, aimait à varier ses lectures, et qui nous confie que c'était beaucoup pour lui de passer une heure sur le même livre. Montaigne devait aimer, en effet, dans ce poète un peintre expressif et délicat des mœurs et des passions humaines, vers qui nos actions, comme il le dit, le rejetaient à toute heure; mais ce n'est pas à ce charme seulement qu'il se laisse prendre. Ce penseur austère, si inflexible aux agréments du style, on croirait que la *gentillesse* et la *mignardise* de Térence l'ont désarmé. Il se trouve sans force contre les séductions de ce langage élégant et poli, contre cette urbanité de ton et cette décence de tenue, contre cette finesse de plaisanterie si à propos tempérée d'une douce émotion. Dans l'entraînement auquel il cède sans même s'en défendre, il en vient à oublier le sujet pour ne faire attention qu'aux *grâces et aux beautés de la façon de dire.* « Il nous remplit tant l'âme de ses grâces, dit-il, que nous en ou-

(1) Liv. 2, ch. 10, p. 564; — liv. 1, ch. 39, p. 325.

blions celles de sa fable, » c'est-à-dire qu'il arrive à aimer le style pour le style, sans égard au fond des choses : quel démenti donné à ses doctrines! Comme la passion est, d'ordinaire, exclusive, ce goût si vif pour Térence l'empêche de sentir assez le talent de Plaute. Il trouve que la comparaison entre ces deux poètes est plus inégale qu'entre Virgile et Lucrèce. Jugement qui nous étonne aujourd'hui, mais qui a été comme une tradition de la critique française jusqu'à nos jours. Bossuet qui mettait Térence, un peu imprudemment peut-être, entre les mains de son élève, et qui fait de lui, dans sa lettre au Pape Innocent XI, un si bel éloge, ne nomme Plaute qu'en un endroit et pour censurer sa licence. La Bruyère compare Térence à Molière, sans parler de son devancier. Fénelon s'exprime avec dédain sur les basses plaisanteries de Plaute, tandis qu'il loue avec complaisance le goût pur et exquis, le dramatique vrai et ingénu de son rival. La Harpe, qui ne voit dans Plaute qu'un comique défectueux et uniforme, trop déparé par la bouffonnerie et la bassesse du style, admire dans son successeur le bon goût de la plaisanterie, le respect des bienséances, le langage des passions et le vrai ton de la nature. On sait les belles pages que Térence a inspirées à Diderot qui pourtant, par le tour et par les qualités de son esprit, semblait devoir goûter bien davantage le génie libre, hardi et original de Plaute. Marmontel seul tient entre ces deux poètes la balance à peu près égale; mais Marmontel était un esprit paradoxal, au moins d'intention. La raison secrète ou déclarée de tous ces jugements est celle que Montaigne indique. Térence *sent bien mieux son gentilhomme*, c'est-à-dire qu'il est de meilleure compagnie, plus fait pour plaire à des esprits polis et délicats. Oui, sans doute, et ce serait pour lui un titre de préférence sur son rival, si leurs comédies avaient été faites pour être lues dans le cabinet et pour ménager une jouissance littéraire aux intelligences cultivées. Mais si l'on songe qu'elles étaient destinées à la représentation, si on les replace surtout dans les circonstances où elles ont paru, sur une

scène élevée d'hier, devant un auditoire encore étranger aux délicatesses de l'art et où les esprits éclairés étaient en petit nombre, on comprendra que celles de Plaute aient dû réussir plus que celles de Térence, parce qu'elles convenaient mieux au théâtre, et surtout à celui où elles se sont produites. Pour intéresser la foule, il fallait la faire rire, fût-ce d'un rire grossier. De là, ces jeux de scène invraisemblables, ces situations forcées mais d'un comique irrésistible, ce flot de trivialités et d'ordures, ces longs dialogues tout bardés de quolibets et de jeux de mots, toute cette débauche d'esprit sous laquelle Plaute a caché son observation si pénétrante, son talent de peintre et d'écrivain, et sa gaîté de bon aloi. Térence, plus retenu, plus châtié, mais aussi moins entraînant, moins débordant de verve, devait offrir au gros du public un plaisir un peu faible. Sa fine plaisanterie glissait sur ces âmes rudes; les grâces de son style, l'exacte vraisemblance de ses moyens, l'art délicat qui relie toutes les parties de ses fables touchaient médiocrement ces esprits peu exercés; son demi-sourire voilé de larmes ne valait pas pour eux le rire franc et joyeux que Plaute savait si bien leur communiquer. On conçoit, enfin, que le peuple ait quitté une pièce de Térence pour courir à l'amphithéâtre, et que Plaute, au contraire, ait fait jusqu'aux derniers temps de l'empire les délices des Romains. Mais quand leurs comédies ont cessé d'être jouées, le second a dû perdre dans l'opinion tout ce que gagnait son rival, parce qu'à la lecture on se figure mal tout ce qu'exige la scène et tout ce qu'elle excuse, et il a fallu pour le relever à son rang qu'une critique plus équitable jugeât lui-même et Térence comme des poètes de théâtre et non plus comme des écrivains de cabinet.

Des Poètes modernes. — Ce que Montaigne juge avec le plus d'indulgence chez les modernes (1), c'est la poésie. « Nous avons, dit-il, abondance de bons artisans en ce métier-là; » et il men-

(1) Liv. 2, ch. 17, p. 363.

tionne parmi les poètes latins Aurat, Bèze, Buchanan, l'Hôpital, Mont-Doré, Turnebus et même Capilupi avec ses centons *très ingénieux* (1). Quant à la poésie française, il en parle non-seulement avec faveur, mais, ce qui a droit de nous étonner, avec admiration. Cette école de Ronsard et de Du Bellay qui, après cinquante années de vogue, est tombée sous les attaques de Malherbe et sous les dédains de Boileau, et que la critique de nos jours a essayé de réhabiliter avec moins de succès que de talent et de zèle, cette école, au jugement de Montaigne, a porté notre poésie au plus haut degré où elle sera jamais; et aux parties en quoi elle excelle, il ne la trouve guère éloignée de la perfection ancienne. Il dit ailleurs qu'il est facile de représenter les rhythmes de Du Bellay et de Ronsard, mais qu'on demeure court à imiter les (2) *riches descriptions* de l'un et les *délicates inventions* de l'autre. C'était là, il est vrai, le sentiment unanime des contemporains; mais il est surprenant que le goût de Montaigne, si pur et si ami du naturel, ait estimé des poètes chez qui une érudition importune étouffe l'inspiration, et qui, préoccupés d'imiter les formes de la poésie antique, ont négligé d'en prendre l'essence et la fleur. Si les éloges qu'il leur donne sont sincères, si ce ne sont pas des louanges de commande, des égards et des ménagements pour l'opinion régnante, il

(1) Les centons de Lelio Capilupi, fort admirés de l'historien de Thou et de Bayle, sont aujourd'hui tout à fait oubliés. On rencontre cependant des détails piquants dans son centon *in Feminas*, témoin cette définition de la femme, dont le premier trait seulement est de mauvais goût :

Monstrum horrendum, ingens, varium et mutabile semper
Femina, quæ ventis volucri que simillima somno
Mobilitate viget; linguis micat ore trisulcis,
Tam ficti pravi que tenax quam nuncia veri
Datsine mente sonos.

Dans cette même pièce, il trouve le moyen de raconter le péché originel avec des demi-vers de Virgile :

Ille dies primus lethi, quum lucidus anguis
Causa mali tanti, miratam mala puellam
Excipit incautam...

Il y a assurément beaucoup d'esprit dans ces industrieuses combinaisons; mais quel emploi de l'esprit!

(2) Liv. 1, ch. 25, p. 267.

faut admettre ou que Montaigne jugeait moins sévèrement la poésie comme étant plutôt un amusement qu'une occupation sérieuse, ou que le faible qu'il avait pour elle allait jusqu'à en aimer les premiers tâtonnements et les bégaiements incertains, ou, qu'enfin, épris de l'antiquité, il voyait avec complaisance tout ce qui en présentait une image, même imparfaite et affaiblie.

A l'égard des vers de La Boëtie (1), il n'est pas nécessaire, pour expliquer le bien qu'il en dit, de recourir aux illusions ou aux faiblesses de l'amitié. Ces sonnets si pieusement recueillis ont, il est vrai, pour nous, malgré quelques vers naturels, deux graves défauts, le vague et la froideur. Mais ce vague n'existait pas pour Montaigne qui connaissait la personne à qui s'adressait son ami, et qui avait reçu la confidence de ses amours. Cette froideur naît surtout de l'emploi des fictions mythologiques et des personnifications de qualités abstraites, double legs de la poésie antique et de celle du moyen-âge que nous avons depuis longtemps répudié comme un abus de l'esprit et un déguisement importun du sentiment; mais alors ces allégories paraissaient ingénieuses, et ces souvenirs de la fable étaient un signe d'érudition toujours bien accueilli dans un siècle idolâtre des anciens.

En ce qui est de la poésie étrangère, Montaigne fait grand cas de Tasse (2), qu'il appelle *un des plus judicieux, ingénieux et plus formés à l'air de cette antique et pure poésie qu'aucun poète italien ait jamais été*. L'Arioste, au contraire, cher à sa jeunesse, n'avait plus aucun charme pour son âge mûr. Il s'indigne de la (3) *bêtise et stupidité barbaresques* de ceux qui le comparent à Virgile, si supérieur par la richesse et la plénitude de l'invention. « Celui-ci, on le voit aller à tire d'aile, d'un vol haut et ferme, suivant toujours sa pointe; celui-là, voleter et sauteler de conte en conte, comme de branche en branche, ne se fiant à ses ailes que pour une bien

(1) Liv. 1, ch. 28, p. 212.
(2) Liv. 2, ch. 12, p. 101.
(3) Liv. 2, ch. 10.

courte traverse, et prendre pied à chaque bout de champ, de peur que l'haleine et la force lui faille. » Il est curieux de rapprocher de ce jugement celui de Voltaire (3), pour qui « l'Arioste est au-dessus de tout ce qui l'a jamais charmé par la fécondité de son génie inventif, par la profusion de ses images, par sa profonde connaissance du cœur humain, sans jamais faire le docteur, par ces railleries si naturelles dont il assaisonne les choses les plus terribles. Il trouve en lui toute la grande poésie d'Homère avec plus de variété, toute l'imagination des *Mille et une Nuits*, la sensibilité de Tibulle, la plaisanterie de Plaute, toujours le merveilleux et le simple... » Il y a sans doute de l'exagération dans ces paroles de Voltaire; il le sent bien lui-même, car il ajoute : «pardonnez-moi ma folie.» Mais, en retranchant quelque chose de cet éloge, il reste assez conforme à l'opinion commune. Du moins, il ne paraît pas que l'Arioste ait une veine aussi courte et un souffle aussi ténu que le dit Montaigne. Ce n'est pas une médiocre preuve de fécondité que d'avoir trouvé dans un sujet d'imagination la matière d'un si long poème où l'intérêt ne languit pas un instant; et cette brièveté des chants, ces reprises fréquentes, qui trahissent aux yeux de Montaigne une prompte défaillance de l'inspiration, semblent plutôt un artifice pour sauver au lecteur la fatigue d'une longue attention et la monotonie d'un plaisir uniforme. Au reste, cette différence de sentiments entre deux grands esprits s'explique sans peine. Montaigne était trop grave pour aimer les pures fictions de l'Arioste, et il en sentait moins le sel et l'à-propos parce qu'il n'avait pas lu ces romans de chevalerie dont l'*Orlando* est une satire si plaisante et si fine. Au contraire, l'allure vive et sceptique du poète italien, sa morale enjouée, sa légèreté étincelante et sa brillante variété devaient enchanter Voltaire, qui retrouvait dans l'Arioste toutes les qualités et quelques-uns des défauts de son esprit.

(1) Lettre de Voltaire à Chamfort, 16 nov. 1771.

CHAPITRE VII.

De l'Histoire.

Goût de Montaigne pour l'Histoire. — L'histoire est l'étude favorite de Montaigne. *C'est mon* (1) *gibier*, dit-il, *en matière de livres*, et ailleurs : « *Les historiens sont ma droite balle.* » Il donne les raisons de cette préférence. C'est qu'ils sont *plaisants* et *aisés*. Aisés, parce que le récit des faits, même accompagné de la recherche des causes, n'exige pas du lecteur le même effort d'attention et d'intelligence que les spéculations abstraites des philosophes, la dialectique serrée des orateurs, ou les élévations et les hardiesses de l'imagination poétique. Plaisants, parce qu'en effet, il n'est pas de lecture plus attachante pour un esprit sérieux qu'un bon livre d'histoire. Il ne s'agit pas ici de ce plaisir de curiosité qu'on trouve à suivre du regard la succession des faits, si variée toujours et souvent si imprévue, ni même de cette jouissance littéraire qui naît de l'art du narrateur, mais de cet intérêt en quelque sorte personnel que nous prenons à voir les générations qui nous ont précédés se produire tour à tour sur la scène du monde, et à saisir sur le fait la nature humaine dans le jeu de ses passions et dans le développement de ses facultés. On a souvent dit qu'il n'y a pas pour l'homme de sujet d'observation plus attrayant que l'homme même, et de là ce goût si universel pour la poésie dramatique et pour les fictions romanesques. Mais le drame et, à un degré inférieur, le roman, idéalisant les caractères et mêlant des incidents imaginaires aux faits réels ne nous donnent

(1) Liv. 1, ch. 25, p. 169, 185; — liv. 2, ch. 10, p. 571 et suiv.

qu'une peinture approchante de la vérité humaine, au lieu que l'histoire nous montre cette vérité d'original. C'est par ce côté surtout qu'elle plaît à Montaigne et qu'il la préfère à toute autre étude, sauf peut-être à la poésie; encore ne cherche-t-il dans la poésie qu'un honnête amusement, tandis que l'histoire est pour lui l'objet d'un travail sérieux, parce qu'il y trouve la seule science dont il soit en peine, celle qui nous apprend ce que nous sommes. « L'homme, en général, dit-il, y paraît plus vif et plus entier qu'en nul autre lieu, la variété et vérité de ses conditions internes, en gros et en détail, la diversité des moyens de son assemblage, et des accidents qui le menacent. » La lecture de l'histoire lui sert de contrôle et comme de contr'épreuve à ses propres recherches. Après avoir étudié l'homme en lui-même et dans ses contemporains, il le regarde aux différents âges du passé, et, le retrouvant partout le même, il s'assure qu'il ne s'est pas trompé dans ses observations, qu'il n'a pas pris un accident pour un caractère essentiel de notre être, ou une singularité individuelle pour un trait général. L'histoire, lue et interrogée dans cet esprit et avec cette constante préoccupation de la vérité morale, lui paraît à bon droit d'un fruit inestimable, et il ne s'étonne pas que les Lacédémoniens l'eussent exceptée de cet arrêt de proscription qu'ils avaient porté contre les belles-lettres. Ce n'est plus, en effet, *un pur étude grammairien;* ce n'est rien moins que *l'anatomie de la philosophie par laquelle les plus abstraites* parties de notre nature se pénètrent.

De ce point de vue d'où Montaigne envisage l'histoire, on comprend qu'il n'en aime pas également toutes les sortes. Ainsi il parle avec mépris des historiens purement littérateurs, parce qu'au lieu de l'instruction qu'il leur demande, ils ne lui donnent qu'un agrément frivole. « Comme ils n'ont mis en vente, dit-il, que le babil, ils ne se soucient principalement que de cette partie; à force de beaux mots ils nous vont pastissant une belle contexture de bruits qu'ils ramassent ès carrefours des villes. »

Occupés d'étaler leur éloquence et leur discours, il les soupçonne « d'omettre souvent telle chose pour ne la savoir dire en bon latin ou en français. » Parmi les histoires même plus sérieuses, il préfère celles qui s'attachent aux conseils plutôt qu'aux événements, à ce qui part du dedans qu'à ce qui arrive au dehors. A ce titre, les biographies ont pour lui un attrait particulier, non pas sans doute quand elles ne sont que des recueils d'anecdotes comme celles de Suétone, mais quand elles mettent en relief le caractère d'un personnage par un choix de faits puisés souvent dans la vie privée, où l'homme se révèle, plutôt que dans la carrière publique, où il se compose. « Voilà pourquoi, dit-il, c'est mon homme que Plutarque. » La connaissance des faits en eux-mêmes le touche peu, parce que la fortune y a trop de part, et que son action n'étant soumise à aucune loi ne peut aussi donner lieu à aucune leçon utile, si ce n'est à cette leçon générale de prudence, qu'il faut toujours faire entrer le hasard dans ses calculs. Mais ce qui le préoccupe, c'est le sens des faits, la résolution dont ils procèdent, la lumière qu'ils jettent sur notre nature, l'enseignement qui en résulte pour notre conduite à tous. Il veut qu'un gouverneur n'imprime pas tant à son disciple la date de la ruine de Carthage que les mœurs d'Annibal et de Scipion, ni tant où mourut Marcellus que pourquoi il fut indigne de son devoir qu'il mourût là. Il est vrai qu'il traite ici de l'éducation de la jeunesse; mais ce qu'il croit utile d'enseigner aux enfants est évidemment, à ses yeux, ce qu'il importe aux hommes de connaître; et nous pouvons conclure de là que dans la science du passé ce qui s'adresse à la mémoire et à la curiosité lui est indifférent au prix de ce qui révèle les mœurs et de ce qui les forme, et qu'il songeait moins à *apprendre les histoires qu'à en juger*.

C'est là, sans doute, une façon noble et fructueuse de lire l'histoire; mais il me semble y voir un écueil. N'est-il pas à craindre qu'à force de considérer dans les faits moins leur essence que leur portée, et d'en déduire moins une notion historique qu'une leçon

utile, on n'en vienne à regarder la question de leur réalité comme accessoire, et à admettre volontiers pour vrai ce qui est instructif ? C'est assez la tendance de Montaigne dans ses *Essais*. Très attentif à rassembler des exemples pour ajouter les preuves de fait à celles de raisonnement et fortifier, comme il le dit, la raison par l'expérience, il l'est moins à discuter l'authenticité de ce qu'il allègue, et le moraliste en lui prédomine visiblement sur l'historien. Il va même jusqu'à avouer que « dans l'étude qu'il fait de nos mœurs et de nos mouvements, les témoignages fabuleux, pourvu qu'ils soient possibles, y servent comme les vrais, et qu'aux diverses leçons qu'ont souvent les histoires, il prend à se servir de celle qui est la plus rare et mémorable (1), » c'est-à-dire qu'il subordonne la vérité historique à l'effet moral, et que le vraisemblable, le possible, même l'imaginaire, lui paraissent pouvoir être mentionnés au même titre que le réel, s'il en ressort un enseignement plus frappant et plus efficace pour la conduite de la vie. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si même dans un ouvrage de morale cette méthode n'est pas défectueuse, et si des exemples mal vérifiés ne sont pas pour une opinion un appui fragile et ruineux. Mais un esprit habitué à traiter la matière des faits comme indifférente en tant qu'il les appelle au service de ses théories, lorsqu'il vient ensuite à les regarder sous un autre jour comme de simples éléments de la tradition du passé, n'est-il pas sujet à les apprécier de même ? Est-il à croire qu'il les soumette alors à une enquête plus sévère, qu'il leur demande d'où ils viennent, quels témoins les attestent, quelles preuves ils donnent de leur existence; et n'est-il pas plus probable qu'il les recevra sans trop de peine pour peu qu'ils se prévalent de quelque autorité imposante, et qu'ils paraissent rentrer dans une certaine idée vague des facultés de notre être et des accidents possibles de notre condition ? Et si ce même esprit, par tendance naturelle ou

(1) Liv. 1, ch. 20, p. 113.

par système, tient en suspicion et presqu'en mépris la raison humaine, s'il s'attache à restreindre son domaine, à gêner son exercice, à lui dénier les droits qu'elle revendique, n'est-il pas vraisemblable qu'il contestera son autorité en histoire comme dans le reste, et que la tradition trouvera en lui un juge facile, non-seulement parce qu'il lui importe peu qu'elle soit vraie pourvu qu'elle serve, mais parce que, même inutile, elle puisera, à ses yeux, assez de force dans son existence seule pour se défendre contre les présomptueuses attaques de la raison?

Règles de la Critique historique quant au récit des faits.—Cette conjecture se confirme si l'on recherche quels paraissent être pour Montaigne les principes de la critique historique. Avant tout, il semble professer pour le témoignage humain une confiance qu'on peut trouver excessive, et il suffit qu'une chose ait été rapportée pour qu'il incline à y croire. Cite-t-il un effet incroyable de l'ivresse? « Je n'y aurais pas cru, dit-il, si je ne l'eusse trouvé dans les histoires (1), » c'est-à-dire que sa raison, frappée de l'invraisemblance du fait, se soumet pourtant à l'affirmation du narrateur, et cependant ce n'est pas ici un historien original, c'est Justin, un médiocre abréviateur. Rapporte-t-il, d'après Tacite, l'anecdote du soldat dont les mains gelées se collèrent à la charge qu'il portait et se détachèrent des bras; il convient qu'on pourra trouver le témoignage hardi, mais il ajoute aussitôt qu'*en de telles choses il a accoutumé de plier sous l'autorité des grands noms.* Les grands noms, en effet, les historiens illustres méritent, suivant lui, une foi particulière, et leurs lumières lui répondent de leur véracité. Il admet qu'on se moque de Froissart faisant franchir à une nouvelle un espace de 200 lieues en un jour, parce que l'*autorité de ce témoin n'a pas assez de rang pour nous tenir en bride;* mais quand Plutarque affirme qu'une bataille perdue en Germanie, à 250 lieues de Rome, y fut connue le même jour,

(1) Liv. 2, ch. 2, p. 468; — liv. 3, ch. 8, p. 232; — liv. 1, ch. 26, p. 220.

quand César prétend que la renommée devance souvent l'accident, il s'étonne qu'on doute, *comme si ces gents là s'étaient laissé piper après le vulgaire*. Que Jean Bouchet raconte les miracles de St-Hilaire, il avoue que son crédit n'est pas assez grand pour nous ôter la licence d'y contredire; mais douter des miracles que Saint Augustin assure avoir vus, c'est, à ses yeux, une singulière impudence, car ni lui, ni les deux saints évêques qu'*il appelle pour ses recors* ne peuvent être soupçonnés ni d'ignorance, ni d'imposture. En un mot, son principe est que « les choses mêmes peu vraisemblables, quand elles sont attestées par des gens dignes de foi, doivent être, du moins, laissées en suspens si on ne peut en être persuadé (1).» Et ces gens dignes de foi, ce sont ceux qui réunissent l'honnêteté au jugement et au savoir. S'il n'exige pas une soumission absolue aux témoins de cet ordre, il nous commande la déférence à leur égard, et il veut que leur parole ait assez de force pour nous interdire une affirmation contraire, et nous conduire à moitié chemin entre le refus de croire et l'adhésion sans réserve. Cette règle mènerait en histoire à une doctrine analogue à celle du probabilisme en morale. De même que certains casuites permettaient de suivre une opinion soutenue par un docteur grave, fût-elle même contraire au sentiment général, de même le fait le plus incroyable devrait être présumé vrai s'il avait pour garant un personnage de grand nom, de haute vertu, d'un esprit supérieur. La critique historique moderne ne porte pas aussi loin le respect de l'autorité. Dans le domaine du profane où elle s'exerce, elle pèse sans doute les témoignages aussi bien qu'elle les compte; mais elle n'accorde pas un si grand crédit à la parole humaine toujours sujette à l'erreur, qu'elle reçoive, même comme probable, un fait que l'expérience et la raison démentent, quand il se produit sous le patronage d'un seul témoin, si imposant qu'il puisse être. Elle sait que la probité peut être aveuglée par la

(1) Liv. 1, ch. 26, p. 220.

passion, que les lumières ne défendent pas d'une méprise, que l'historien le plus intègre et le plus clairvoyant peut avoir été dupe d'un préjugé ou trompé par un faux rapport. Le nombre même et la valeur des témoignages ne suffisent pas pour établir un fait que la raison juge impossible. Que de merveilles attestées par l'antiquité tout entière sont aujourd'hui reléguées au rang des fables ! Que de scènes dramatiques et de belles paroles ont été rayées de nos annales malgré tant d'historiens qui les rapportent, parce qu'avant même qu'un examen plus attentif en eût découvert le mensonge, leur invraisemblance seule les avait rendues suspectes. La raison, en effet, a ses droits que le témoignage ne peut lui ravir, et il n'est pas juste que l'affirmation d'un seul ou de quelques-uns prévale contre les idées communes à tous. Les faits historiques (en réservant l'action mystérieuse de la Providence) résultent tous ou de certaines combinaisons des phénomènes naturels qu'on range sous la désignation générale et vague de hasard ou de fortune, ou de la libre action de la volonté humaine. Or, ni le monde, ni l'homme n'ayant changé depuis l'origine, les effets que produisent sous nos yeux ces deux causes diverses et souvent contraires ont dû être les mêmes dans tous les temps, en sorte que l'expérience du présent peut nous servir de mesure dans l'appréciation du passé. C'est à cette mesure commune à tous les esprits bien faits que nous comparons les incidents et les actes que l'histoire nous rapporte, et ceux qui ne peuvent y cadrer, soit par leur caractère étrange, soit par leurs proportions inusitées, nous les rejetons aussitôt par une induction légitime et spontanée, dont le témoignage, avec toute sa force, ne peut infirmer les arrêts.

Mais ceci nous conduit à un second principe de critique que Montaigne propose. S'il s'abstient lui-même et s'il nous défend de condamner comme impossible ce qui semble invraisemblable, ce n'est pas seulement à cause des égards qu'on doit à des témoins respectables, c'est aussi qu'il y a une grande témérité à déterminer

jusqu'où va la possibilité. Tel fait nous paraît incroyable; mais de quel droit en contestons-nous l'existence? Appartient-il à notre ignorance et à notre faiblesse de fixer des bornes à la volonté divine et à la puissance de notre nature? « (1) Il ne faut pas juger, dit Montaigne, ce qui est possible et ce qui ne l'est pas selon ce qui est croyable et incroyable à notre sens. S'imaginer qu'on porte en soi la maîtresse forme de l'humaine nature, et qu'il y faut régler toutes les autres, c'est une témérité dangereuse et insupportable.» Cette retenue imposée au jugement humain est, au premier aspect, prudente et modeste; mais, si on y regarde de près, on verra qu'elle équivaut à une négation des droits de la critique et à une sorte d'interdiction de la raison dans l'histoire. Car si tous les faits qu'elle cite à son tribunal peuvent invoquer pour leur défense non-seulement l'autorité du témoignage qui les affirme, mais le mystère des desseins de Dieu et l'énergie cachée de notre nature, il n'est pas de tradition si étrange, pas de récit tellement bizarre qui ne puisse se couvrir de cette triple sauvegarde, et, derrière cet abri, défier les atteintes du doute. Il ne sera plus permis de faire descendre au rang des contes toutes ces merveilles de force physique ou de puissance morale, que l'imagination des peuples enfants accueille avec tant de complaisance, ou dont leur orgueil national aime à parer leurs origines. Les jeux les plus surprenants du hasard, les effets des forces de la nature, même contredits par la science moderne, pour peu qu'ils soient attestés par quelque historien ou mal informé, ou partial ou crédule, réclameront de nous tout au moins une respectueuse réserve. A la faveur de cette distinction que fait Montaigne entre l'impossible et l'inusité, entre ce qui est contre l'ordre du cours de la nature et ce qui choque la commune opinion des hommes, le domaine de la fable et de l'histoire, du mensonge et de la réalité, seront mêlés et confondus, car, ce que nous appelons *fable*, qu'est-ce autre chose que cet amas de récits que nous jugeons

(1) Liv. 2, ch 12, p. 451.

indigne de créance, parce que leur caractère et leurs circonstances ne s'accordent ni avec le cours ordinaire des choses humaines, ni avec les données du sens commun? Ainsi déchue du droit de soumettre les faits à un examen préalable et de rejeter ceux qui renversent toutes ses idées acquises, la raison n'a plus d'autre rôle que de compter et de comparer les témoignages, condamnée d'avance à admettre au moins comme possibles toutes les fictions de l'ignorance ou de la fantaisie populaire, s'il s'est trouvé pour les mettre en crédit quelque historien de renom.

C'est en raisonnant sur ces deux principes, de la révérence due au témoignage et de l'étendue illimitée du possible, que Montaigne, après avoir reçu, sur la foi de Tacite et de Justin même les faits évidemment controuvés que j'ai cités, défend Plutarque contre les critiques de Jean Bodin. Celui-ci n'avait pas craint de signaler dans les *Vies des hommes illustres* des choses *incroyables et entièrement fabuleuses*, et l'un des exemples qu'il en rapportait était le fait du jeune Spartiate qui se laisse déchirer le ventre à un *renardeau* qu'il tenait caché sous sa robe plutôt que d'avouer qu'il l'avait dérobé. Montaigne s'étonne d'abord qu'on ose accuser de faute de jugement le plus judicieux auteur de l'antiquité; à quoi Bodin, ce semble, aurait pu répondre que le jugement le plus ferme a ses défaillances, et que la prévention visible de Plutarque pour les institutions et les mœurs des Spartiates le disposait à croire ce que la tradition rapportait des prodiges de leur énergie surhumaine. Montaigne ajoute qu'il est malaisé de borner les efforts des facultés de l'âme. Cependant, l'expérience prouve que ces efforts trouvent une limite dans la faiblesse du corps et de la chair qui ne peut soutenir une douleur affreuse et prolongée sans succomber ou sans trahir ses angoisses par quelque signe, la pâleur, la sueur, la contraction des traits, et enfin l'évanouissement. Tout au moins de tels exemples s'écartent-ils trop de l'ordinaire pour que l'autorité de Plutarque doive y attacher notre créance, et le scepticisme de Bodin à cet égard paraît bien justifié.

Mais Montaigne, ainsi qu'on l'a vu ailleurs, attribuait aux âmes de l'antiquité une trempe supérieure, et imaginait en elles je ne sais quelle vagne puissance presque infinie dans ses effets; et la nature humaine lui paraissant déchue et dégénérée chez les modernes, ces *avortons d'hommes*, comme il les appelle, c'était, à ses yeux, faire tort aux anciens que d'appliquer à leurs actes nos idées mesquines, et de les ramener à notre mesure rabaissée.

S'il suffit à un fait d'être attesté pour avoir des droits à notre créance, et si son invraisemblance même ne permet pas de le révoquer en doute, que reste-t-il sinon d'ouvrir l'entrée de l'histoire à tous les faits importants qui se présentent, même aux traditions populaires les moins croyables? C'est précisément ce que demande Montaigne. Il loue Tacite d'avoir mentionné les prétendus miracles de Vespasien, « parce que (1) les bruits et opinions populaires sont au nombre des accidents publics dont l'historien doit tenir registre, et parce qu'il convient de donner place dans des annales aux prodiges mêmes, chose reçue de tant de gens de bien et avec si grande révérence de l'antiquité. » Ainsi, l'historien, en présence d'un fait, ne doit pas se demander si sa raison l'admet ou le repousse, mais seulement s'il est allégué par un nombre suffisant de témoins honorables, et, dans ce cas, il doit le recevoir et par respect de l'autorité d'autrui, et par défiance de soi-même, car son rôle n'est pas de faire choix entre les témoignages, mais de les recueillir, et, comme le dit Montaigne, il *doit nous rendre l'histoire plus selon ce qu'il reçoit que selon ce qu'il estime.* Aussi aime-t-il les historiens qu'il appelle *fort simples*, c'est-à-dire ceux qui, n'ayant pas de quoi y mêler quelque chose du leur, n'y apportent que le soin et la diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notice, et d'enregistrer à la bonne foi toutes choses, sans choix et sans triage.

Mais si l'historien se borne à rapporter fidèlement ce qu'il a lu ou entendu dire, si au lieu d'être un juge qui décide entre la vé-

(1) Liv. 3, ch. 8, p. 233; — liv. 2, ch. 10.

rité et le mensonge, ce n'est plus qu'un greffier qui recueille les dires des parties, c'est d'une part une tâche ingrate et fastidieuse que d'écrire l'histoire, et de l'autre, c'est un travail bien peu digne d'un homme de talent et presque humiliant pour qui sent en lui la sagacité de choisir et l'autorité d'imposer ce qu'il a choisi. Aussi Montaigne fait-il comme une exception en faveur des historiens *bien excellents*. Il convient qu'ils ont la suffisance de choisir ce qui est digne d'être su, qu'ils peuvent trier de deux rapports celui qui est plus vraisemblable; il avoue qu'ils ont raison de prendre l'autorité de régler notre créance à la leur. Mais c'est un privilége qu'il n'accorde à guère de gens, et non un droit qu'il reconnaisse à tous. Quant à la foule des historiens, il les accuse de *gâter tout en voulant nous mâcher les morceaux*. Il trouve mauvais qu'ils prétendent juger *parce qu'ils tordent la narration suivant leur jugement*, ou, s'ils prennent cette liberté, il veut au moins « qu'ils nous laissent de quoi juger après eux, et qu'au lieu d'altérer et de dispenser par leur raccourcîment et leur choix rien sur le corps de la matière, ils nous la renvoient pure et entière en toutes ses dimensions. »

Si le travail de l'historien doit se borner à rechercher les faits et à les réunir, une compilation de ce genre ne paraît pas demander des aptitudes spéciales. Des loisirs, de la patience pour les recherches, de la bonne foi, de l'ordre et de la clarté dans la relation, en un mot, les mérites d'un érudit pourraient, ce semble, y suffire. Mais ce n'est pas ainsi que l'entend Montaigne, et à voir les conditions qu'il exige de ceux qui abordent le métier d'historien, on sent qu'il se fait des devoirs et des droits de l'histoire une idée plus haute qu'il ne l'avoue. Il observe d'abord combien la recherche de la vérité est délicate, puisque dans les choses mêmes qu'on a vues et auxquelles on a pris part, on ne peut pas être sûr d'arriver à une exactitude rigoureuse, à moins de « confronter les témoins et de recevoir les objets (objections) sur la preuve des pointilles (des moindres détails) de chaque accident. » C'est, dit-il, une sorte *d'information judiciaire*. Mais alors l'historien n'est donc plus un simple

narrateur qui dit *ce qu'il reçoit et non ce qu'il estime*. Il a le droit de se guider à la lumière de sa raison dans le dédale des témoignages contradictoires, de rejeter ceux-ci comme manquant de poids, ceux-là comme opposés à la vraisemblance; il peut examiner, discuter, se poser des objections et les résoudre, donner enfin au récit le ton de son propre jugement, c'est-à-dire qu'il peut légitimement faire tout ce que Montaigne lui défendait tout à l'heure, ou, du moins, ce qu'il ne permettait qu'au petit nombre des historiens excellents. Mais poursuivons. Si la connaissance de la vérité est si difficile à atteindre, qui sont ceux à qui il appartient de la poursuivre? Montaigne détourne de cette recherche les théologiens, les philosophes et, en général, les gens d'exquise et exacte conscience et prudence, parce qu'ils ne pourraient engager leur foi sur une foi populaire, ni répondre des pensées de personnes inconnues, ni donner pour argent comptant leurs conjectures. Ici encore on peut arrêter Montaigne et lui demander pourquoi il admet dans l'historien ces délicatesses et ces scrupules, puisqu'il l'oblige à n'être qu'un rapporteur et non un interprète du passé. Du moment que l'histoire est une œuvre purement désintéressée, où la raison abdique en présence des témoignages, la conscience de l'écrivain n'y est pas intéressée; il n'engage sa foi sur rien, il ne répond de rien, il n'émet de conjectures sur rien. Si Montaigne connaît qu'on aborde avec hésitation la composition historique, c'est sans doute qu'il la comprend telle que l'ont comprise les grands maîtres, impersonnelle par l'objet, mais essentiellement personnelle par la façon, ne prenant pas la vérité comme une chose d'emprunt, mais la faisant sienne par la recherche et le choix des matériaux, par l'ordre et la suite qu'elle leur impose, par la direction et le sens qu'elle donne au récit, à dessein ou sans le vouloir. Alors, en effet, et surtout quand il s'agit de former le jugement du public sur quelqu'un de ces grands événements qui laissent l'opinion indécise, il est naturel qu'une conscience délicate hésite, s'interroge et ne cède enfin qu'à une passion forte ou à une haute vocation. Mais

ces incertitudes s'expliqueraient mal si le rôle de l'historien se réduisait à relater les témoignages sans prétendre les juger.

Si ce soin de raconter la passé convient mal aux théologiens et aux philosophes, à quelle classe d'hommes sied-il de s'en charger? A personne d'une manière absolue suivant Montaigne; car il ne semble pas reconnaître de capacité historique générale, et il limite l'aptitude de chacun en cette matière aux choses que ses études, sa profession, sa pratique personnelle lui rendent plus familières. « (1) A la lecture des histoires, dit-il, j'ai accoutumé de considérer qui en sont les écrivains. Si ce sont personnes qui ne fassent autre profession que de lettres, j'en apprends principalement le style et langage; si ce sont médecins, je les crois plus volontiers en ce qu'ils nous disent de la température de l'air, de la santé et complexion des princes, des blessures et maladies. Si jurisconsultes, il faut prendre les controverses des droits des lois, l'établissement des polices..... si théologiens, les affaires de l'église..... Quant aux faits politiques, ceux-là seuls peuvent en écrire qui ont commandé aux affaires ou qui étaient participants à les conduire, ou au moins qui ont eu la *fortune* d'en conduire d'autres de même sortes. Que peut-on espérer d'un médecin traitant de la guerre, ou d'un écolier traitant les desseins des princes? « C'est donc ici comme une troisième règle de critique qu'on peut formuler ainsi : croire le témoignage de l'historien moins en raison de son application et de ses recherches qu'en raison de ses connaissances propres et de son expérience. Ce principe a besoin de n'être pas pris dans un sens trop absolu. Il est certain qu'un historien est plus apte à comprendre et à raconter les faits qui rentrent dans l'ordre de ses occupations et de ses idées habituelles. C'est là l'une des causes de la supériorité des historiens de l'antiquité, d'un Thucydide, d'un Salluste, qui, étant également et tour à tour hommes d'état, généraux, jurisconsultes, apportaient à l'étude multiple des faits une

(1) Liv. 1, ch. 16, p. 67.

intelligence ouverte dans tous les sens et assouplie par les travaux les plus variés. Les modernes, au contraire, venus dans un temps où les professions sont nettement tranchées, absorbés tout entiers dans des études spéciales, entrent avec moins d'avantage dans une carrière qu'ils abordent sans cette large initiation de la vie antique et où presque tout ce qu'ils rencontrent est nouveau pour eux et ne trouve pas d'analogue dans leurs souvenirs personnels. Cependant cet apprentissage et cette préparation préalable dont l'utilité est évidente et dont l'absence, à égalité de talent, crée une infériorité inévitable, n'est pourtant pas une condition nécessaire pour réussir dans la composition historique. Que d'écrivains y ont excellé dans tous les temps qui n'étaient que des écrivains, étrangers aux armes, aux lois, à la politique ! Doit-on mépriser les récits de Tite-Live, et d'après le principe de Montaigne, n'en estimer que le style parce que Tite-Live était un pur littérateur, tenu par les nécessités du temps où il a vécu à l'écart des affaires? Le récit de bataille non-seulement le plus éloquent mais le plus vrai ne nous a-t-il pas été donné par un évêque, par Bossuet, et n'est-ce pas un homme de lettres, égaré un moment dans la magistrature, Montesquieu, qui a développé avec la plus merveilleuse sagacité les secrets de la politique du sénat romain? Assez d'autres grands exemples combattent cette théorie qui restreint la capacité historique ou, du moins, l'autorité du narrateur presque dans les mêmes limites que son expérience privée? Et ne voyons-nous pas de nos jours un éminent historien, dans le tableau de la plus grande époque des temps modernes, passer des descriptions stratégiques aux détails d'organisation financière et administrative et à l'exposé des luttes savantes de la diplomatie, et déployer partout une facilité, une netteté, une *intelligence* égales, au point qu'on doute en le lisant si c'est un homme de guerre qui écrit, ou un diplomate ou un homme d'état? La vérité est que, en général, un écrivain est plus à l'aise et mérite aussi plus de créance quand il est familiarisé avec les matières qu'il traite par des études antérieures et par un exercice professionnel,

mais qu'il peut suppléer à ces facilités de situation soit par cette faculté de compréhension sans limites dont la nature a doté certains esprits d'élite, soit par l'aptitude acquise que donnent une forte application et de sérieuses recherches. Un *médecin* peut parler de *guerre* s'il a reçu le don de comprendre les choses et de les peindre, et si par la lecture et la comparaison des documents et par des entretiens avec les hommes du métier, il s'est initié à tout ce qui regarde l'organisation et la conduite des armées. Un *écolier* n'est pas apte, en tant qu'écolier, à traiter des affaires d'état; mais qu'il laisse croître son âge et mûrir ses facultés, et s'il joint à la rectitude et à la sagacité de l'esprit le secours indispensable de l'étude, il pourra expliquer les desseins des princes sans avoir jamais été appelé à leurs conseils. Peut-être même ce défaut d'expérience préalable et cette sorte d'incompétence personnelle ont-ils, en un sens, un avantage, tant parce qu'ils obligent à regarder les choses de plus près que parce qu'ils permettent de les voir telles qu'elles sont, sans préoccupations, sans illusions, sans préjugés. L'inconvénient de toute profession spéciale est de pénétrer l'esprit de certaines idées et de lui faire prendre un certain pli qu'il lui est difficile de perdre quand il aborde l'impartiale histoire, et qui peut modifier la direction qu'il donne à ses recherches et le caractère de ses jugements. Un écrivain militaire est sujet à transporter ses théories dans l'histoire, à raffiner sur les opérations de guerre, à les apprécier suivant qu'elles rentrent dans son système ou qu'elles s'en écartent. Un jurisconsulte, un publiciste plient, sans s'en douter, les faits à leurs maximes et cherchent à retrouver dans le passé la législation ou le gouvernement qu'ils préfèrent ou qu'ils rêvent. Un politique veut voir partout des combinaisons profondes, sans tenir assez de compte des passions qui viennent à la traverse des desseins et du hasard qui les seconde ou les déjoue. Mais, quand on entreprend d'écrire l'histoire sans idées préconçues, sans engagement pris avec les autres, sans compromis secret avec sa conscience, avec le seul désir enfin de dire la vérité, on a

l'esprit plus libre, le regard plus net, et, à part certains détails que des hommes spéciaux seuls peuvent entendre, on a grande chance, pour la généralité des événements, de rencontrer la version la plus exacte quant au fait, et l'explication la plus vraisemblable quant aux causes et aux intentions.

Règles de la Critique quant à la recherche des causes. — Il y a deux choses en effet à considérer en histoire, l'étude des faits et la recherche des motifs. Nous avons vu sur le premier point ce que pense Montaigne, et quelles règles de critique il paraît indiquer. Elles nous ont semblé attester en lui d'abord une préoccupation trop exclusive de l'utilité morale, puis un certain esprit de méfiance et de sévérité à l'égard de la raison humaine, qu'il subordonne au témoignage, qu'il humilie devant la puissance infinie de Dieu et de la nature, à qui il ne reconnaît guère d'autorité que dans le cercle étroit de la compétence individuelle. Il ne borne pas moins son action en ce qui concerne l'investigation des causes (1). Il ne veut pas qu'on se fasse une idée générale de chaque grand personnage historique, et qu'on y rapporte ses actes, ce qui est pourtant le seul procédé possible pour les juger quand les documents précis font défaut. Il est certain qu'il y a beaucoup d'inconstance dans la conduite des hommes, et qu'il n'est guère de caractère qui ne se démente; mais chacun pourtant a son caractère, c'est-à-dire un certain tour de la volonté et de l'intelligence qui détermine la plupart de ses démarches. Cela est vrai surtout des hommes qui ont tenu une grande place dans le monde, et l'on peut affirmer que s'ils n'avaient eu un caractère, s'ils avaient flotté à tous les vents et pris toutes les formes, ils auraient manqué à leur destinée. Est-ce à dire que de cette disposition naturelle, fortifiée par l'éducation et par les circonstances, on doive faire découler toutes les actions d'une vie? Non, sans doute. L'homme n'est pas une machine qu'un ressort fait agir avec une régularité immuable. Pour interpréter ses

(1) Liv. 2, ch. 1, p. 45.

actes, il faut mettre en compte les influences extérieures, tant celles qui viennent des hommes que celles des événements, la lutte qu'on se livre à soi-même, la fatigue d'un plan de vie suivi, le besoin de dissimuler par moments, enfin les inspirations soudaines et les emportements imprévus de la passion. Mais, en dehors de ces mobiles accidentels dont il est presque toujours facile de démêler la portée, le caractère subsiste et se laisse voir encore, lors même qu'il semble s'effacer. C'est lui qui nous donne, des acteurs principaux de l'histoire, cette image qui peut se formuler dans un jugement précis. Louis XIV, par exemple, c'est le sentiment de la majesté royale poussé jusqu'à l'infatuation de soi-même; Henri IV, la bonté mêlée de finesse et l'héroïsme réglé par le calcul; César, une ambition ardente s'alliant à une profonde indifférence pour les hommes et pour les choses; Alexandre, l'amour de la grandeur allant jusqu'au chimérique, et l'esprit d'aventures porté jusqu'à la folie. C'est là pour l'historien ce qu'est pour le peintre le trait dominant d'un visage et l'expression ordinaire d'une physionomie. Il doit s'y attacher pour trouver le secret des actions qui presque toujours en dérivent. Il peut se tromper, sans doute, mais il s'égarera bien davantage si, quittant cette voie si sûre et se privant de cette lumière, il juge, comme Montaigne le conseille pour Auguste, *en détail et pièce à pièce*. Car ces jugements de détail, d'après quel principe les portera-t-il, et, si son appréciation n'a plus cette base solide du caractère, n'ira-t-elle pas se perdre dans le vague infini des conjectures? Une telle méthode conduirait à transporter dans l'histoire l'hypothèse et la fantaisie, et les écrivains sérieux, plutôt que de se livrer à un travail si plein d'incertitudes, préféreraient se borner à une simple relation des faits, au risque d'enlever à leur œuvre l'intérêt et la vie. Que doit donc faire l'historien? Rechercher dans les documents originaux, dans la correspondance des personnages, dans leurs mémoires ou dans ceux de leurs confidents les résolutions qui ont inspiré leur conduite, et, si ces renseignements lui manquent, demander la révélation de leur caractère soit à la tradition

populaire qui en conserve d'ordinaire le souvenir fidèle, soit à l'étude et à la comparaison de leurs actions les plus importantes, car c'est dans les moments décisifs que le naturel se montre. Une fois qu'il a trouvé ce principe premier, il n'a plus qu'à y comparer les faits secondaires, sans les *tordre* pour les y faire rentrer comme dans les cadres d'un système, et en cherchant dans les circonstances l'explication que le caractère ne lui donne pas. C'est la méthode des grands historiens, chez qui tous ceux qui ont laissé un nom et joué un rôle conservent l'unité persistante de leur nature à travers les accidents qui ont pu en troubler l'allure et la jeter par moments hors de sa voie.

En suivant cette règle, l'historien n'a pas à craindre de tomber dans le travers que Montaigne reproche aux beaux esprits de son temps, trop portés à rabaisser les belles actions des anciens (1) en y *cherchant quelque vaine cause ou quelque interprétation vile*. Si l'on est exposé à mal juger les actions d'un homme, ce n'est pas quand on tâche de découvrir le principe commun qui les engendre; c'est bien plutôt quand, suivant le conseil de Montaigne, on abandonne cette recherche comme illusoire à cause de l'inconstance de notre nature, et qu'on se réduit à interpréter les choses en détail au lieu de les voir dans leur ensemble avec la chaîne secrète qui les unit. Alors, en effet, si les intentions ne sont pas révélées par quelque témoignage précis, on s'efforce de les saisir par une sorte de divination toute conjecturale, on juge sur des vraisemblances, sur des apparences incertaines, et, quand les apparences contraires se balancent, on se décide suivant les habitudes ou les préjugés de son esprit. S'il s'agit, par exemple, des anciens, selon qu'on est pénétré pour eux de respect ou qu'on est enclin à les rabaisser, on les apprécie avec trop de sévérité ou trop d'indulgence. Le premier de ces défauts est celui des beaux esprits que censure Montaigne; mais s'est-il lui-même assez préservé du second? « La

(1) Liv. 1, ch. 36, p. 301.

même peine, dit-il, qu'on prend à détracter de ces grands noms, je la prendrais volontiers à leur prêter quelque tour d'épaule pour les hausser... » C'est-à-dire qu'il enrichirait l'histoire de ses nobles conjectures comme ces écrivains qu'il attaque la déparaient de leurs suppositions basses et mesquines. Le motif serait plus honorable, sans doute, mais l'effet en serait-il meilleur, et embellir la réalité n'est-ce pas la dénaturer autant que si on l'enlaidit? Il s'indigne contre ceux qui attribuent la mort de Caton à la crainte ou à l'ambition. Pour lui, il ne voit dans cette dernière page de la vie d'un grand citoyen que haine de la tyrannie, dévoûment héroïque à la patrie et à la liberté. Si quelque sentiment moins pur s'était mêlé à ces passions si dignes d'une grande âme, Montaigne en détournerait sans doute ses yeux; il craindrait d'amoindrir Caton en le montrant accessible soit à une sorte de jalousie contre César, soit à cette obstination intraitable qui s'irrite de paraître céder. Si même quelque détail recueilli par l'histoire troublait un moment le calme auguste de cette immolation volontaire, Montaigne l'exclurait sans doute de ses récits par un mouvement de religieuse pudeur. Il supprimerait, par exemple, le seul trait qui, dans Plutarque (1), jette une ombre sur ce beau tableau, ce court emportement contre la maladresse d'un esclave. Ce serait là, en effet, suivant ses maximes, *peindre la vertu la plus belle qui se puisse, ce serait la recharger d'honneur*, non en y ajoutant *quelque favorable circonstance*, mais en dissimulant ce qui en voile un instant l'éclat. Caton y gagnerait de paraître plus parfait, plus complètement dégagé de toute faiblesse humaine, mais ce ne serait plus de tout point le Caton de l'histoire. Plutarque a été plus scrupuleux. Il a rapporté en narrateur véridique ce petit incident qu'il avait trouvé sans doute dans des mémoires authentiques; il ne s'est pas cru le droit de farder le visage de Caton pour l'embellir, et il n'a pas cru le dégrader en laissant entrevoir un instant l'homme sous le sage et sous le héros.

(1) Vie de Caton, § 68, 70.

S'il est aussi difficile que le croit Montaigne de pénétrer les intentions véritables des hommes, et si même, car c'est le fond de sa pensée, les hommes ont rarement des intentions arrêtées et réfléchies, et si l'instabilité de nos instincts nous livre à toutes les impressions et à toutes les influences, n'est-ce pas une duperie d'attacher en histoire tant d'importance à la volonté humaine si fragile, si changeante, si fugitive, et ne vaut-il pas mieux faire dépendre les événements de cet agencement mystérieux des circonstances qu'on appelle le hasard? C'est l'opinion qu'il exprime nettement, et en cela il se rencontre avec Voltaire qui, tout en maniant avec tant de hardiesse la raison et en lui attribuant en tout une autorité si grande, se plaît à humilier ses prétentions en lui montrant combien elle dépend du mouvement naturel des choses. « Nos plus grandes agitations ont des ressorts et causes ridicules (1),» dit-il, et il cite comme exemples la charretée de peaux de moutons qui excita la guerre entre Charles le Téméraire et les Suisses, le cachet gravé qui brouilla Sylla et Marius, et les traités de son temps déterminés par des adresses féminines. Ce n'est pas ici une parole dite en passant, car c'est le fond même des *Essais* que cette tendance à confondre la raison, et s'il se pouvait, à l'anéantir, en la montrant tantôt en guerre contre elle-même, tantôt entraînée par les passions, ou esclave du corps, ou menée par les événements extérieurs. Mais si Montaigne parle sérieusement, il faut avouer que, sans y penser, il ôte à l'histoire presque tout son intérêt et surtout sa moralité, c'est-à-dire les avantages même qui lui en rendent l'étude si précieuse. Car du moment que les plus grands faits qu'elle raconte, guerres, traités de paix, rivalités politiques, révolutions, au lieu de procéder de la libre action des hommes, du choc et de la complication de leurs passions et de leurs desseins contraires, sont la conséquence toute fortuite d'un incident imprévu, les hommes ne sont plus les au-

(1) Liv. 3, ch. 10, p. 344.

teurs mais les instruments de leurs destinées, et leur malheur ou leur prospérité ne prêtent à aucune leçon utile, puisque ces événements heureux ou funestes leur arrivent du dehors, au lieu de sortir en quelque sorte d'eux-mêmes comme le fruit naturel de leur sagesse ou de leur erreur. Mais cette doctrine est démentie à la fois par le raisonnement et par l'histoire. Les événements importants ne peuvent naître d'un incident futile; autrement, l'effet serait plus grand que la cause. C'est dans le secret de la conscience humaine qu'ils prennent naissance; c'est là qu'ils se préparent et mûrissent longtemps avant d'éclater au grand jour. Les ambitions, les jalousies, les haines, la lutte et le froissement des intérêts, le besoin de mouvement qui suit un long repos; ou, au contraire, la fatigue des âmes, le désenchantement des espérances, le retour à des idées plus calmes, voilà ce qui détermine ces agitations et ces apaisements que les plus merveilleux hasards ne sauraient ni produire, ni empêcher. Une charretée de peaux de moutons enlevée n'eût pas provoqué en temps ordinaire une guerre de la Bourgogne et de la Suisse; car un désaveu public, une indemnité offerte, eussent suffi pour apaiser une si légère offense. Pour qu'une guerre sortît d'une si mince origine, il fallait qu'il y eût d'un côté un prince enivré d'ambition et d'orgueil, rêvant dans la conquête de la Suisse un acheminement à celle de l'Italie; de l'autre, un peuple épris de sa liberté et trop fier pour s'avilir. A défaut de cet incident, mille autres auraient pu servir de prétextes, et si le hasard ne s'y fût prêté, on en eût cherché d'imaginaires. La rivalité de Sylla et de Marius n'a pas éclaté pour un cachet gravé, et elle eut éclaté sans cette *engravure,* parce qu'elle avait sa source dans le caractère de ces deux personnages et dans leur position à la tête des deux grandes factions qui divisaient la République. Ces petits faits ne sont jamais que des symptômes et non des causes; ils dénotent un mal déjà existant et ne le produisent pas; ce sont les prétextes que choisit librement la volonté humaine, et non les ressorts secrets et irrésistibles qui la font agir.

Si l'on résume tout ce qui précède, on voit que, suivant Montaigne, la meilleure méthode historique est celle qui, dans la critique des faits, se montre très réservée, très défiante d'elle-même, et facile surtout à admettre ce qui est moralement utile, et qui, dans la recherche des causes, abandonnant l'étude des caractères comme illusoire, recourt aux conjectures ingénieuses, aux interprétations bienveillantes, et, dans beaucoup de cas, explique les choses par le hasard. On reconnaît ici dans Montaigne l'élève des anciens, car ces idées sont celles qui ont prévalu dans l'antiquité et qui ont eu cours jusqu'à ces derniers temps. L'histoire, en effet, peut être envisagée de deux façons, ou comme une image strictement fidèle, ou comme un tableau ressemblant, mais embelli, du passé. Ceux qui la conçoivent sous le premier de ces aspects ont par dessus tout à cœur d'être vrais, dût cette vérité coûter quelque chose à leurs opinions, à leurs sentiments ou à l'agrément de leur œuvre. Avant d'écrire, ils consultent tous les témoignages, les comparent, les discutent, et n'admettent rien qui ne s'appuie sur une autorité suffisante, et qui, d'ailleurs, ne s'accorde avec les données de la raison. Non-seulement ils bannissent de leur narration tout détail de fantaisie, mais ils en écartent les circonstances douteuses, les traditions vagues, les bruits populaires, ou ne les présentent qu'avec le degré de probabilité qui leur appartient. Non moins discrets dans l'exposé des intentions que scrupuleux dans la relation des actes, ils recherchent curieusement dans les documents authentiques ou concluent du caractère connu des personnages leurs desseins véritables pour les substituer aux prétextes officiels ou aux interprétations répandues dans le public. L'art ne se montre chez eux que dans la manière de coordonner les éléments du récit, de les distribuer par masses, de les grouper autour d'un fait principal. Leur style, exempt de tout ornement inutile, emprunte tout son mouvement et sa couleur de la succession lente ou rapide, du caractère sombre ou riant des événements. Rien de plus sobre, de plus simple, de plus grave que

leur manière; rien qui parle moins à l'imagination, qui flatte moins les préjugés, qui contrarie plus souvent les opinions reçues; et cependant ces récits austères ont pour les esprits sérieux un attrait que n'égalera jamais le charme des plus ingénieuses fictions.

Pour d'autres, l'histoire est une œuvre plus indépendante et plus personnelle, où le soin de la vérité n'exclut pas d'autres vues moins désintéressées. Ils veulent plaire ou instruire; ils veulent recommander leur nom et faire valoir leur art; ils cèdent, sans s'en douter, à des préférences, à des préventions, à des passions souvent nobles, quelquefois mesquines. Sous l'empire de ces sentiments divers, ils représentent parfois le passé non tel qu'il a été, mais tel qu'il aurait dû être ou tel qu'ils aiment à le voir, et, en donnant carrière à leur imagination dans le détail des faits, à leur sagacité dans la déduction des causes, ils arrivent, par moments, à prêter à l'histoire une physionomie de convention. Leur composition est savante, mais un peu artificielle. Attentifs à exciter la curiosité et à varier l'intérêt, ils mêlent à la narration des réflexions morales, des portraits et des parallèles, d'éloquents discours, trop éloquents souvent et trop étendus pour ceux qui les tiennent. Leur style, avec tous ses mérites supérieurs, n'est pas toujours en rapport avec le caractère des lieux, des temps ou des hommes; on le voudrait quelquefois plus rude ou plus simple, moins uniformément noble et harmonieux. En un mot, leur main, leur personne se montrent dans leur œuvre, et, en les lisant, il est facile de les reconnaître et de les nommer. Ici (1), c'est un conteur abondant et naïf, répandant dans le cadre varié d'une narration aux proportions épiques le trésor de traditions curieuses et de poétiques fictions recueilli dans ses voyages, au prix d'investigations patientes. Là (2), c'est un élégant et brillant génie, épris de la grandeur de sa patrie, secrètement porté à atténuer ses re-

(1) Hérodote.
(2) Tive-Live.

vers et à embellir ses triomphes, et mettant au service de son orgueil national l'éclat d'une imagination oratoire et les richesses d'un style ample et magnifique. Celui-ci (1), écrivain nerveux et précis, également habile à juger, à raconter et à peindre, trahit dans ses réflexions chagrines et dans l'austérité de ses maximes les dégoûts d'un voluptueux blasé, et l'humeur d'un ambitieux mécontent. Celui-là (2), interprète profond et peintre inimitable des actions humaines, confie à l'histoire la sombre indignation de son âme, son amer dédain des hommes, ses regrets et ses rêves d'un état de choses meilleur, et, sans y penser, il donne parfois à ses récits, tantôt les couleurs d'une satire, tantôt l'apparence d'une utopie. Chez tous, la composition historique offre un vif intérêt, mais qui naît moins des choses elles-mêmes que du tour d'esprit, du naturel, des opinions et des passions de l'auteur.

Il semble difficile de se prononcer entre ces deux méthodes contraires si l'on regarde, soit à l'éclat des ouvrages qu'elles ont produits, soit à l'autorité des noms dont elle se recommandent, d'une part Thucydide, Xénophon, Polybe, César et les grands historiens de nos jours; de l'autre, Hérodote, Salluste, Tite-Live, Tacite, Florus et la plupart des modernes, entraînés, comme Montaigne, par le respect de l'antiquité dans la voie suivie de préférence par les anciens. Si pourtant on considère le but et la mission de l'histoire, on est amené à reconnaître que la seule méthode vraiment satisfaisante est celle qui, scrupuleuse sur la vérité rigoureuse des faits, y subordonne tout le reste. Car si l'histoire fait profession de raconter le passé pour l'instruction des générations présentes ou futures, il est évident que pour être lue, méditée, suivie, elle doit rapporter les événements avec la véracité d'un témoin intègre qui dépose de ce qu'il a vu, sans y ajouter, sans en retrancher rien, sans en modifier le sens, la portée et la couleur. Quelle leçon peut-on déduire de faits qui ne se sont peut-

(1) Salluste.
(2) Tacite.

être pas passés comme on les raconte, et qu'on peut croire altérés par une imagination ou complaisante, ou prévenue, ou crédule? Nous n'avons que trop de peine à nous soumettre à la vérité quand elle nous presse avec cette force et cette autorité qui lui est propre; que sera-ce, si au lieu d'elle-même c'est une ombre, un semblant, une image convenue et apprêtée qu'on nous en montre? Irons-nous, sur la foi d'un narrateur mal informé, sur le crédit d'une tradition populaire mal établie, régler notre conduite dans les affaires graves, et quand nos passions résistent aux faits eux-mêmes, sont-elles pour se rendre à des versions suspectes et à des conjectures hasardées? Il est trop certain que des écrits de cette nature, où le faux se mêle au vrai dans une mesure incertaine, ne peuvent commander notre assentiment ni forcer notre soumission, et que notre volonté, rebelle aux enseignements qu'on lui présente sous cette forme, s'armera comme d'un prétexte honnête des doutes trop légitimes de notre raison.

Même quand l'histoire, quittant le dessein de former nos mœurs, ne vise qu'à satisfaire notre curiosité, elle a tout avantage à être vraie. Des récits embellis et *égayés*, dont l'imagination a fait en partie les frais, peuvent offrir à l'esprit un agrément frivole; mais pour causer un plaisir durable, il faut ce charme sévère qui appartient à la vérité et qu'elle possède seule. On a souvent dit qu'il n'y a pas de fictions si attrayantes qui vaillent la simple réalité. Le choc des passions et l'antagonisme des intérêts, les complications de la politique, les mille péripéties de la guerre ont produit dans le passé et continuent à produire pour les historiens à venir une variété de scènes piquantes ou dramatiques que la plus riche invention ne saurait égaler. Que peut-il donc y avoir de plus séduisant pour l'esprit qu'une reproduction exacte de tout ce mouvement du monde et de la vie humaine, et où est le roman dont l'attrait ne languit en comparaison? J'ajoute que c'est une grande jouissance pour le lecteur de pouvoir se reposer avec une pleine sécurité sur la véracité du narrateur qu'il interroge. Quand on

ouvre un roman historique, on s'attend à y rencontrer un mélange du fictif et du réel, et on prend plaisir à en faire soi-même le partage. Quand on prend une histoire on compte, sur la foi du titre et sur la promesse du genre, trouver un récit fidèle des événements qu'on ignore. On en commence la lecture avec confiance; mais si une circonstance imaginaire, une interprétation téméraire viennent à faire douter de la diligence de l'historien ou de sa discrète réserve, on ressent une sorte de malaise d'esprit qui nuit à l'effet des expositions les plus brillantes et des narrations les plus savamment ordonnées.

Ainsi, que l'histoire se propose d'instruire ou seulement de plaire, elle a tout intérêt à poursuivre uniquement et exclusivement la vérité. Or, cette vérité ne pouvant se trouver que dans une critique sévère des faits, et dans une étude attentive des caractères, source ordinaire d'où les faits dérivent, il importe de laisser à l'histoire ces deux flambeaux que Montaigne lui conteste et qui seuls peuvent l'empêcher de perdre la meilleure part de son utilité et de ses grâces en s'égarant dans le domaine ingrat et stérile de la fiction.

Jugements sur les Historiens.— Il reste à passer en revue les jugements de Montaigne sur les historiens. Ils sont intéressants à noter, parce qu'ils nous révèlent presque tous les habitudes et les préférences de son esprit, les dispositions secrètes ou avouées de son âme. Ainsi cette tendance remarquée ci-dessus, qui le porte à se préoccuper de l'utilité morale plutôt que de la réalité historique, se trahit dans son jugement sur la *Cyropédie* de Xénophon où il voit un récit plutôt qu'une fiction. « (1) Son bon disciple (de Socrate), dit-il, feignant ou récitant, mais, à mon avis, récitant plutôt que feignant les rares perfections de ce grand Cyrus. » Sans doute, les beaux exemples de sagesse et de vertu que donne Cyrus lui paraissaient trop précieux pour être rejetés

(1) Liv. 3, ch. 10, p. 313.

dans le domaine de l'imaginaire, et il penchait à les croire vrais, parce qu'il les désirait tels. Cependant, cette sagesse même qui dès le plus jeune âge ne se dément pas un instant, cette vertu parfaite qui se compose de modération, d'équité, de continence, de clémence; cette politique consommée, cette science militaire qui connaît et qui applique à propos les règles de la tactique et les ruses de la stratégie, tout prouve que Xénophon, en travaillant sur des mémoires exacts, a pourtant mêlé la fiction à l'histoire, et que son objet a été de rassembler sous le nom et dans le personnage de Cyrus ce qui faisait à ses yeux l'homme, le guerrier et le chef d'empire accompli. Peut-être aussi a-t-il voulu exciter l'émulation des Grecs en leur proposant dans un barbare un idéal supérieur, et son dessein se rapprocherait alors de celui de Tacite présentant aux Romains dégénérés, comme un exemple et comme un reproche, le tableau embelli des mœurs des Germains. Quoi qu'il en soit, s'il est un point établi pour la critique moderne, c'est que, dans la *Cyropédie*, le fictif côtoie sans cesse le réel et s'y confond dans une proportion considérable, sans doute, bien que difficile à déterminer.

Le jugement de Montaigne sur *Dion Cassius* (1) a sa source dans ce qu'on pourrait appeler une de ses affections politiques les plus vives, celle qui le passionne pour les défenseurs de la liberté romaine et contre ses destructeurs. Il récuse le témoignage de cet écrivain à propos de l'appréciation injurieuse qu'il fait de Sénèque, et il donne pour motifs d'abord les variations de Dion au sujet du philosophe romain, puis le peu de crédit que méritent les historiens étrangers quand ils démentent les écrivains nationaux; mais sa dernière raison et, à ses yeux, la plus forte, c'est que «Dion *a le sentiment si malade aux affaires romaines qu'il ose* soutenir la cause de Julius César contre Pompeïus, et d'Antonius contre Cicéron.» Triste maladie, en effet, et qui montre bien où en

(1) Liv. 2, ch. 32, p. 446.

étaient venus au IIIe siècle de l'empire la servitude des esprits et l'abaissement des caractères, mais qui ne doit pourtant pas faire méconnaître l'exactitude et la véracité ordinaire de Dion. Sur Sénèque, en particulier, il est moins opposé à Tacite que ne l'affirme Montaigne, et quand même il le serait, son origine étrangère n'autoriserait pas à rejeter sans examen son témoignage. Les historiens étrangers ont sur les nationaux deux avantages. Ils ont plus de chance de bien voir les choses, parce que, les connaissant moins, ils les étudient davantage, et de bien juger les hommes, parce qu'ils les regardent de loin et avec cette indifférence d'esprit qui est une condition d'impartialité. Tacite devait avoir quelque faible pour Sénèque, un sage, un stoïcien, une victime de Néron; Dion Cassius, en jugeant le même personnage, n'avait aucune raison de pallier le mal, et il en avait aussi peu de taire le bien.

Entre tous les historiens latins, Montaigne préfère *César* (1), quoique *Salluste*, dit-il, soit du nombre. Cette prédilection montre le prix qu'il attache au style, dont il affecte, comme on l'a vu, de parler avec dédain. Car ce n'est pas tant pour la grandeur de ses actes qu'il admire César, ni même pour la sincérité de ses jugements, mais c'est surtout pour la *pureté et inestimable polissure* de son style. Ce mérite le touche tellement qu'il y revient ailleurs et avec une telle abondance qu'il semble ne pas trouver assez de mots pour exprimer la *grâce* et la *beauté* de cette diction si *pure*, si *délicate* et si *parfaite*. Et je ne sais même si, dans César, Montaigne ne pardonne pas quelque chose à l'homme en faveur de l'écrivain, et s'il n'est pas presque tenté d'absoudre ces *brigandages* en les voyant si excellemment racontés.

Montaigne parle longuement de Tacite (2), et c'est après avoir lu son ouvrage tout d'une suite, double marque d'estime de la part d'un homme si précis dans ses jugements et qui depuis vingt ans, nous dit-il, *n'avait pas mis en livre une heure de suite*. Tout, en

(1) Liv. 2, ch. 10, 33, 34.
(2) Liv. 3, ch. 8, p. 230.

effet, dans Tacite devait l'attirer et le captiver, le sujet d'abord, car cette histoire intérieure de Rome, ces prodiges de cruauté et d'infortune, ces dévoûments et ces trahisons, ce long duel de quelques âmes fortes contre une tyrannie implacable, en lui montrant ce que la nature humaine a de plus extrême dans le bien comme dans le mal, l'intéressaient bien plus que *les batailles et agitations universelles et ces mouvements publics qui dépendent de la fortune.* Il y trouvait aussi ce qu'il aime dans un historien, plus de jugements et de préceptes que de récits, une riche matière d'étude et d'instruction et non la pâture d'une curiosité stérile, toute une pépinière de *discours (de dissertations) éthiques et politiques pour la provision et ornement des hommes d'Etat.* Les opinions saines de Tacite sur *les affaires romaines*, la naïveté et la sincérité de sa narration, son style, enfin, analogue à celui de Sénèque, quoique *ayant plus de corps et moins de finesse*, étaient pour Montaigne autant de séductions auxquelles il ne résiste pas. Il mêle, il est vrai, à ses éloges quelques critiques. Il observe que l'à-propos manque quelquefois aux réflexions morales que l'historien prodigue, que sa manière est *pointue et subtile* et se ressent de l'affectation du siècle, que ses récits ne cadrent pas toujours exactement avec ses jugements. Il lui reproche, enfin, de la sévérité à l'égard de Pompée. Mais aux ménagements avec lesquels il exprime ces légères réserves, on sent qu'elles ne nuisent ni à son admiration pour l'écrivain, ni à son respect pour l'homme, *grand personnage*, dit-il, *droiturier et courageux, non d'une vertu superstitieuse, mais philosophique et généreuse.*

On a vu que Montaigne range Froissard (1) « parmi les historiens fort simples qui, n'ayant pas de quoi y mêler quelque chose du leur, se bornent à amasser tout ce qui vient à leur notice, et nous présentent la matière de l'histoire nue et informe... » N'est-ce pas trop réduire le mérite du premier de nos chroniqueurs, et le

(1) Liv. 2, ch. 10.

charme de ses récits ne tient-il pas à la vive imagination qui conserve aux faits leur physionomie et leur couleur, et à l'art délicat qui sait en choisir et en disposer les détails? Il ne faut pas se laisser prendre à la naïveté du style de Froissard et à ses allures de conteur curieux et crédule. Il est plus artiste et plus écrivain qu'il ne semble; il compose ses narrations et ne les reçoit pas toutes faites, et dans celle du siége de Calais, par exemple, ou de la bataille de Poitiers, il y a autre chose que des renseignements recueillis de çà et de là et rassemblés sans ordre et sans triage. Des morceaux aussi achevés ne sont pas l'ouvrage du hasard ou de l'instinct.

Dans *Philippe de Comines* (1), Montaigne estime l'agréable simplicité du style, la bonne foi et l'impartialité des narrations, l'autorité, la gravité, la droiture et la justesse des réflexions, qui pourtant, ajoute-t-il, ne lui paraissent pas témoigner d'une *exquise suffisance*. Ce doute sur la portée de l'intelligence de Comines est-il bien fondé? Il est vrai que son esprit a peu d'ouverture du côté des hautes idées morales, qu'il songe moins à la justice des actes qu'à leur habileté, que ses préoccupations, enfin, sont toutes terrestres, et, comme aurait dit Bossuet, toutes charnelles. Mais s'il se renferme dans la conduite des affaires humaines, il y apporte une sagacité et une prudence dignes du confident et du disciple de Louis XI, et qui se révèlent dans ses mémoires. Ses observations sur les précautions à observer dans les rapports entre souverains (2) sur l'utilité de l'instruction dans un prince, sur le danger de créer dans un état de grandes charges qui excitent d'ambitieuses convoitises, ne sont pas d'un politique ordinaire, peu capable de distinguer les ressorts dont dépendent le salut ou la perte des Etats. Trois siècles écoulés depuis, en confirmant ces vérités, nous les ont rendues familières; elles l'étaient déjà pour

(1) Liv. 2, ch. 10.
(2) Comines, liv. 2, ch. 8; — liv. 8, ch. 7.

Montaigne qui les avait retrouvées dans les grands historiens de l'antiquité; mais si l'on songe que Comines les avait déduites de sa propre expérience et du spectacle des choses, on ne peut méconnaître qu'elles font honneur à l'élévation et à l'étendue de son esprit.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

De l'Eloquence. — De la Rhétorique. — De Cicéron.

1° *De l'Eloquence.* — Montaigne, qui fait tant de cas de la poésie et de l'histoire, professe en toute occasion le plus grand dédain pour l'éloquence. Les termes les plus méprisants viennent sous sa plume quand il en parle : c'est le (1) *caquet*, la *parlerie*, la *vertu parlière*, c'est le *babil*, *chose qui n'a guère de prix par elle-même, et qui ne peut en recevoir que du mouvement et de l'action*. Enfin, il consacre tout un chapitre des *Essais* (2) à montrer le *vanité des paroles*, c'est-à-dire de l'éloquence savante : car il n'a pas en vue cette faculté naturelle d'agir sur ses semblables par la parole dont nul n'est tout à fait dépourvu, mais cette même faculté développée chez quelques-uns par l'étude des maîtres, par la philosophie morale, par l'habitude, et initiée à tous les moyens de persuader les hommes. L'autorité de Montaigne est si grande qu'elle doit émouvoir tous les admirateurs de l'éloquence, et il ne saurait être indifférent de rechercher et de discuter les motifs apparents ou les causes inavouées des rigueurs qu'il témoigne à l'une des plus nobles et des plus brillantes applications de l'esprit humain.

Le principal grief qu'il élève contre elle, c'est qu'elle est à ses yeux une école d'immoralité. « C'est, dit-il, une art piperesse et mensongère, qui fait état de tromper notre jugement et d'abâtardir et corrompre l'essence des choses » Si l'orateur se proposait un tel objet, s'il faisait métier de travestir les faits, de don-

(1) Liv. 1, ch. 39, p. 324; — liv. 2, ch. 17, p. 330.
(2) Liv. 1, ch. 51.

ner aux idées de fausses couleurs, de prêter au bon droit les apparences de l'injustice et à l'erreur celles de la vérité, l'éloignement de Montaigne pour l'éloquence serait trop justifié, et il faudrait la proscrire comme dangereuse et perfide. Mais c'est lui faire tort de la juger sur les vanteries impudentes de quelques sophistes et non sur les préceptes et sur les exemples des maîtres qui l'ont illustrée en la respectant. Qu'*un rhétoricien du temps passé* ait défini l'éloquence le secret de faire paraître et trouver grandes des choses petites, ce n'est pas ainsi que l'ont comprise Aristote ni Quintilien, non plus que Démosthène ou Cicéron, dont le sentiment, sans doute, a plus d'autorité que celui d'un Polus ou d'un Gorgias. Aristote assigne pour tâche à l'orateur de persuader le peuple ; Platon ne lui reconnaît d'autre objet que de tromper et de flatter ceux qui l'écoutent : entre ces deux opinions, que Montaigne semble citer comme identiques, il y a pourtant une grande différence ; la première, qui est la vraie, montre ce que l'éloquence est en elle-même ; l'autre exprime ce qu'elle devient quelquefois entre des mains infidèles. Le caractère de cet art, comme de tous les autres, est d'être par sa nature indifférent, c'est-à-dire de n'être tourné ni au bien ni au mal ; il est innocent ou criminel dans son application, suivant la nature de ceux qui s'en servent. Sans doute, quelques-uns en ont abusé ; de grands orateurs ont donné de grands scandales, et lorsque Quintilien affirme qu'on ne peut être orateur si on n'est homme de bien, on ne peut voir dans cette assertion que l'illusion d'une âme honnête. Mais entre les arts, il n'en est pas qu'on n'ait détourné quelquefois à une fin mauvaise, et l'on ne songe pourtant pas à les proscrire, parce que ce serait ôter toutes les ressources et toutes les jouissances de la vie, *ornamenta et instrumenta vitæ*, et mutiler l'esprit humain. Si l'on n'accuse pas la poésie des tableaux corrupteurs présentés par quelques poètes et la peinture des scènes licencieuses tracées par quelques artistes, pourquoi s'armerait-on contre l'éloquence des mauvais exemples donnés par plusieurs de

ses organes ? Pour être autorisé à la condamner, il faudrait prouver qu'elle a plus fait triompher de mauvaises causes qu'elle n'en a gagné de bonnes ; car alors, on pourrait conclure, avec quelque apparence, qu'elle est par sa nature plus inclinée au mal qu'au bien ; mais c'est à quoi l'histoire résiste. Si on l'interroge, elle montrera quelques innocents accablés, quelques criminels enlevés au châtiment par les artifices et les séductions d'une parole menteuse et vénale ; mais à côté de ces exemples, que l'on remarque davantage pour leur rareté même, elle nous fera voir dans mille occasions la parole honnête et loyale donnant une force victorieuse au bon droit et à la vérité. L'éloquence était à Rome le seul frein des magistrats prévaricateurs, le seul recours des provinces opprimées ; à Athènes, elle combattit trente années contre les armes et les intrigues de la Macédoine, contre l'abaissement des caractères et l'énervement des âmes, et faillit sauver la Grèce de l'esclavage en dépit d'elle-même. Si, pour obéir aux défiances des philosophes, les honnêtes gens s'interdisent les ressources de la parole, qu'arrivera-t-il ? L'injustice, armée de la puissance oratoire, règnera sans obstacle. Les Socrate et les Rutilius seront livrés à la mort ou à l'exil ; il n'y aura plus d'Hypéride et de Démosthène pour confondre les Eschine et les Démade, plus de Cicéron pour combattre Antoine. Permettre aux gens de bien l'usage de l'éloquence, c'est le seul moyen de rétablir les chances dans cette lutte éternelle du juste et de l'injuste, et même de donner l'avantage au parti le meilleur ; car la bonne cause, comme l'a dit Aristote, est, toutes choses égales d'ailleurs, plus facile à plaider que la mauvaise. Rien n'égale, en effet, l'ascendant d'une voix honnête et convaincue, et l'on sent, à l'écouter, quelle puissance invincible la justice prête à qui la défend.

Montaigne fait à l'éloquence un autre reproche. Il remarque que « les républiques qui dépendent d'un monarque n'ont jamais fait grand compte d'orateurs, qu'au contraire ils ont afflué là où le vulgaire et les ignorants ont tout pu et où les choses ont été en

perpétuelle tempête,» et il en conclut que «l'éloquence est un util inventé pour manier et agiter une tourbe et commune déréglée, et est util qui ne s'emploie qu'aux états malades (1).» Ainsi, il l'accuse de ne fleurir que dans les états déréglés, et d'être une des causes principales de ce désordre. N'est-ce pas, d'une part, lui faire un crime des lois même de son existence, et, de l'autre, lui imputer les circonstances au milieu desquelles elle est obligée de vivre, et qui se produisent sans elle et malgré elle? Pour naître, pour grandir, il faut à l'éloquence une tribune libre et souveraine ou un barreau retentissant; il lui faut de grands intérêts à défendre, un auditoire nombreux et passionné, d'éclatantes récompenses et de grands périls pour l'orateur; c'est à ce prix seulement que l'âme s'échauffe et s'élève et trouve de ces accents qui émeuvent les hommes. Retirez-lui ces conditions ou quelqu'une d'elles, elle s'éteint ou languit; il y aura encore d'excellents avocats, d'habiles conseillers du souverain, il n'y aura plus d'orateurs. De là vient que l'éloquence a moins d'éclat et un moindre rôle dans les monarchies absolues où les affaires publiques ne se traitent pas devant le peuple, mais se décident dans les conseils du prince, où le barreau plaide obscurément les causes civiles, où, privée à la fois de sujets, d'occasions, de faveur publique et de puissance, la parole tombe, faute de savoir où se prendre. Montaigne observe qu'on n'a pas vu d'orateurs de renom sortir de Macédoine ou de Perse; et comment aurait-il pu en sortir? Hormis dans les fictions philosophiques ou oratoires de Xénophon et de Quinte Curce, on ne voit pas que Cyrus ni Darius aient soumis leurs entreprises à des délibérations publiques, et l'on sait que Philippe était à lui seul tout son conseil. Je ne parle pas des mahométans que Montaigne cite comme défendant à leurs enfants l'étude de l'art oratoire à cause de son inutilité; à quoi servirait-elle, en effet, dans des pays de pouvoir despotique et de justice sommaire, où les intérêts de l'état dépendent du caprice

(1 Liv. I, ch. 51, p. 425.

d'un vizir, comme la fortune et la vie des particuliers du bon plaisir d'un cadi? La seule éloquence qui ait pu s'acclimater dans les Etats monarchiques est celle de la chaire, si florissante dans les royaumes chrétiens; c'est que la parole publique, exclue de partout ailleurs ou retenue dans l'ombre, a retrouvé dans ce refuge ouvert par la religion une tribune respectée, de grands sujets, un peuple entier pour auditoire, en un mot toutes ces conditions d'éclat et de force qui ne se rencontrent pour l'éloquence profane que dans les Etats républicains. Il est vrai que certaines républiques, comme celles de Crète et de Lacédémone, ont produit peu d'orateurs; c'est apparemment parce que les institutions politiques y donnaient le principal pouvoir à l'assemblée des vieillards, dont la froide expérience se défie des surprises et des séductions de la parole, et aussi parce que l'éloquence demande une souplesse d'esprit et une chaleur d'âme étrangères à l'âpre dureté et à l'inflexible raideur du génie Dorien. Mais à Athènes, à Rome, où régnait une multitude inconstante, capable d'émotions vives et soudaines, et sensible même aux grâces du discours, les orateurs ont paru parce que les circonstances les appelaient. Ils étaient nécessaires pour ébranler ces masses compactes, pour imprimer une volonté intelligente à cette foule ignorante, livrée, sans eux, aux entraînements d'une fantaisie aveugle. Quelquefois ils l'ont égarée, sans doute; presque toujours ils l'ont contenue et guidée. Athènes n'eût pas succombé si elle eût écouté Démosthène, et les orateurs qui menaient le peuple romain ne l'ont pas empêché de remplir ses destinées. Il est facile de signaler dans l'histoire de ces hommes puissants et passionnés beaucoup d'écarts individuels, beaucoup d'emportements qui tenaient à l'enivrement de la force, quelquefois un triste et impudent abus des dons du génie; mais en suivant de Caton à Cicéron la longue liste des maîtres de la parole romaine, on doit reconnaître une tradition de principes élevés et de sentiments généreux qui se transmet des devanciers aux successeurs et se perpétue sans s'affaiblir. L'honneur du nom romain, l'attachement aux maximes an-

tiques, la pitié pour les provinces opprimées, la haine des voleurs publics et des courtisans de la multitude, voilà le fond de l'éloquence latine; c'est cet appel constant aux nobles inctincts de l'âme qui en maintient l'unité sous la diversité des talents et des caractères; c'est par là surtout que s'explique sa puissance et qu'elle se justifie aux yeux de la postérité.

Il est vrai que l'époque de son plus grand éclat fut pour Rome celle des plus terribles orages. Ce ne fut pas là sans doute une coïncidence purement fortuite, et je ne prétends pas qu'il n'y ait eu aucune liaison entre ces deux faits contemporains. Assurément, les agitations de la république ont servi aux progrès de l'éloquence. Dans ces luttes ardentes et journalières des passions et des intérêts, elle a trouvé des occasions et des sujets que ne lui aurait pas fournis le cours paisible des temps réguliers. D'ailleurs, tous les sentiments soulevés à la fois dans l'âme de l'orateur, l'amour du bien public, le désir du pouvoir, la haine, la crainte, durent communiquer à sa parole une chaleur et une énergie toutes nouvelles. Mais ces désordres, favorables à l'éloquence, et dont elle a vécu longtemps avant d'en mourir, est-ce à elle qu'il faut les imputer, et n'est-ce pas plutôt aux passions auxquelles elle a souvent servi d'arme, mais que plus souvent encore elle a combattues? La cupidité insatiable, l'ambition effrénée, le mépris des lois, le dédain des vieilles mœurs, ce sont là les raisons des longs déchirements de la république, et ce ne sont pas les orateurs qui les avaient créées. Les plus illustres d'entr'eux, un Crassus, un Antoine, un Cicéron, loin d'exciter ces passions coupables, se sont efforcés de les conjurer en remuant contre elles tout ce qui restait de nobles sentiments dans l'âme des Romains; et c'est à cette tâche impossible qu'ils ont usé leurs forces et sacrifié leur vie. Plus tard, les lettrés de l'Empire, jetant un regard d'étonnement et d'effroi sur ce dernier âge de la république, si étrange et si scandaleux pour l'élégante et paisible mollesse de leurs mœurs, ont pu flétrir (1) *cette éloquence*

(1) Tacite, *Dial. sur les Orateurs.*

sanglante née des désordres de Rome; mais, ils n'ont pas vu que, si elle était sortie d'une telle source, elle avait noblement racheté son origine, et que le sang dont ils la voyaient couverte était le glorieux sang des orateurs morts pour la défense des lois, des institutions et de la patrie.

Les raisons que je viens de présenter en faveur de l'éloquence sont trop simples, les noms et les faits que j'ai invoqués sont trop connus pour avoir pu échapper à l'immense lecture et à la réflexion universelle de Montaigne; il reste à se demander comment il n'en a pas été frappé, et comment il a pu affirmer avec une si nette assurance que l'éloquence était un art de mensonge et un instrument de trouble, proscrit ou suspecté dans les états bien réglés. Il faut observer que ce mode de décision absolue et sans réserve d'aucune sorte n'est guère dans ses habitudes. L'étendue et l'impartialité de son esprit admettaient sur chaque question les vues les plus diverses et souvent les plus contraires, et tel de ses chapitres est consacré à prouver que le pour et le contre ont en beaucoup de cas une apparence égale. D'où vient donc sur l'éloquence seule cette sévérité de jugements qui, dans tout le cours des *Essais*, ne reçoit ni adoucissement, ni restriction? Remarquons que Montaigne n'est pas le seul à penser de la sorte : son opinion est celle des hommes les plus vertueux de l'antiquité, de Phocion, de Rutilius, de Caton, celle des moralistes les plus sévères, Socrate, Platon, Tacite même qui, dans le Dialogue des orateurs, semble s'exprimer par l'organe de Maternus. C'est un fort préjugé contre l'éloquence que cette unanimité de tant de graves personnages qu'on ne saurait accuser d'une rigueur injuste et gratuite. Avouons-le, il y a dans la nature de cet art, dans le but qu'il poursuit, dans les moyens qu'il emploie, quelque chose qui peut exciter la défiance et le blâme des sages, et la répugnance qu'il leur inspire s'adresse moins au mal qu'il fait qu'à celui qu'il pourrait faire. Les paroles sont les matériaux de l'orateur comme les sons et les couleurs ceux du musicien et du peintre; or, les

paroles ont un charme qui peut distraire l'attention donnée aux pensées, et même faire illusion sur leur justesse et leur valeur. D'un autre côté, en soutenant tour à tour et dans la même séance les deux thèses contraires, l'éloquence s'autorise à bon droit de la diversité d'aspects que présentent les choses; mais pourtant cette habileté qui fait ressortir un seul côté des faits et des questions, en repoussant dans l'ombre la face opposée, a quelque affinité avec le mensonge, et elle donne en tout cas un dangereux spectacle à la foule qui peut en venir à croire qu'il n'y a pas de vérité absolue, mais seulement des probabilités, des vraisemblances, des apparences incertaines. L'orateur, enfin, s'adresse aux passions. Il a raison, sans doute, parce que l'homme étant composé d'intelligence et de sentiment, on ne le gouverne qu'à condition d'agir sur ces deux mobiles de sa volonté. Mais on comprend qu'aux yeux d'une sagesse austère, cet appel à la partie aveugle et irréfléchie de notre âme paraisse un artifice pour abuser ou dominer la partie qui réfléchit et qui raisonne; et, du moins, pour ceux qui ne veulent que des preuves, tout ce qui dans un discours s'adresse à la sensibilité doit sembler un hors d'œuvre importun et inutile. Les magistrats de l'Aréopage défendaient les péroraisons et les exordes, et n'admettaient que la discussion du fait. Pour que, dans une ville éprise de l'éloquence, on eût senti la nécessité de prendre de telles précautions contre elle, il fallait qu'on se défiât de ses piéges et qu'on redoutât sa puissance. Et, de fait, un art qui, suivant la définition de son principal législateur, fait profession d'indiquer sur tout sujet tous les moyens possibles de persuader, est une arme bien redoutable qui peut donner de dangereuses tentations à qui la possède, et l'on comprend que contre les abus possibles d'un tel pouvoir, l'honnêteté de celui qui en est investi semble une trop faible garantie. C'est là, sans doute, le tort irrémissible qui a compromis l'éloquence aux yeux de Montaigne et de tant d'anciens illustres. Jaloux de réserver à la raison le gouvernement exclusif des affaires humaines, ils étaient

les ennemis naturels de cette puissance rivale et supérieure qui peut, en secondant la raison, lui prêter une force souveraine, mais qui peut aussi, quand il lui plaît, s'élever contre elle, et qui lui enlève alors la direction des âmes.

2° *De la Rhétorique.* — Avec ces opinions sur l'éloquence, on comprend que Montaigne se soit peu occupé de l'art qui en donne les règles, c'est-à-dire de la rhétorique. S'il en parle, c'est en passant et avec dédain, comme d'une étude ou plutôt (c'est son expression) d'un (1) *métier* inutile. Cette grande question de l'utilité de la rhétorique qui, depuis Platon et Aristote, a été tant débattue en sens divers, Montaigne la tranche en quelques mots. C'est dans ce chapitre de l'Institution des Enfants, où plus d'une idée paradoxale se mêle à beaucoup de vues neuves, profondes et lumineuses. « Il (ce jeune gentilhomme pour qui il trace un plan d'éducation) ne saura pas la rhétorique, ni par avant-jeu capter la bienveillance du candide lecteur, ni ne lui chaud de le savoir. » Est-ce seulement en tant que gentilhomme et parce que les hommes d'épée ont peu à faire de la parole ? Ils avaient cependant beaucoup d'occasions d'en faire usage au XVIe siècle, soit dans les ambassades, comme on le voit par les Mémoires de Du Bellay, soit dans les assemblées de partis. Mais, du reste, les lignes qui suivent prouvent que la pensée de notre auteur a une portée plus générale, et qu'il déconseille aux orateurs même l'étude de la rhétorique. « Toute cette belle peinture (les procédés savants de l'art oratoire) s'efface aisément par le lustre d'une vérité simple et naïve, et ces gentillesses ne servent que pour amuser le vulgaire. » Dans ce passage, Montaigne semble, il est vrai, avoir surtout en vue la partie de l'art qui se rapporte à la composition et à l'ordonnance du discours, ou pour employer les termes techniques, à l'invention et à la disposition; mais ailleurs, il traite avec le même mépris ce qui concerne l'élocution : « Oyez dire métonymie, métaphore, allégorie, semble-t-il

(1) Liv. 1, ch. 51, p. 424; — liv. 1, ch. 25, p. 205.

Digitized by Google

pas qu'on signifie quelque forme de langage rare et pellegrin (recherché)? ce sont titres qui touchent le babil de votre chambrière.» Pourquoi Montaigne conteste-t-il l'utilité d'un art si antique et si universellement cultivé? C'est qu'il suffit pour bien parler d'avoir des idées. « Que notre disciple soit bien pourvu de choses; les paroles ne suivront que trop; il les traînera si elles ne veulent suivre... Qui a dans l'esprit une vive imagination et claire, il la produira soit en bergamasque, soit par mines s'il est muet. »

Il suffirait, sans doute, pour répondre à ces assertions de Montaigne, de renvoyer à ce qu'ont dit de l'utilité de la rhétorique Aristote, Cicéron et Quintilien. Toutefois, et quoiqu'il n'y ait rien à dire de nouveau sur un sujet si souvent traité, il est de la nécessité de mon sujet et du respect dû à un écrivain tel que Montaigne de discuter son opinion comme si elle n'avait pas été combattue à l'avance par les plus éminents philosophes et par les plus ingénieux esprits de l'antiquité.

La rhétorique est-elle, en effet, un art inutile, et n'y a-t-il pas, au contraire, pour quiconque veut agir sur les esprits par la parole, profit et nécessité à la connaître? Est-il indifférent de débuter de telle façon plutôt que de telle autre, d'obtenir par de certaines précautions de langage l'attention et la confiance, de se régler dans le choix de ses motifs sur le naturel des auditeurs, de rendre ses idées en termes non pas étudiés, mais préparés et choisis? Et s'il y a un art qui enseigne toutes ces choses, peut-on l'ignorer ou le négliger impunément? Poser une telle question, c'est la résoudre. Car la nature humaine ayant des dispositions, des affections, des façons de juger et de sentir, les unes communes à tous, les autres spéciales et variables, il est visible qu'il faut s'y conformer si on veut avoir action sur elle. Tous les hommes, sans s'en douter, jugent volontiers des paroles d'après l'opinion qu'ils ont de celui qui parle. Tous prétendent ne se rendre qu'à des raisons, et cependant les raisons ne suffisent pas pour entraîner leur volonté si on n'y joint le mobile tout-puissant des passions; tous, enfin, veu-

lent dans l'élocution certaines qualités de mesure, de justesse et d'harmonie. A ces instincts universels s'ajoutent les conditions particulières et locales qui varient à l'infini. Chaque peuple, par exemple, a sa situation, son caractère, ses institutions, ses mœurs, son degré de force ou de faiblesse ; pour chacun, la méthode de persuasion à employer est différente. Restent enfin mille circonstances impossibles à prévoir, mais nécessaires à observer. Ainsi, une offense reçue, un échec essuyé, un péril qu'on redoute, un succès qu'on espère, les illusions des premiers jours, la fatigue des longs efforts, tout, jusqu'au moment de l'année, jusqu'à l'heure où l'on parle, modifient les dispositions d'une assemblée politique et, avec elle, la tâche de l'orateur. Son langage aussi ne doit pas être partout et toujours le même; il doit, suivant les cas, se resserrer ou s'étendre, rechercher la simplicité ou l'ornement, s'empreindre de tristesse ou de confiance. On ne peut réussir si l'on ignore ces convenances; et, d'autre part, pour les découvrir et les observer toutes, il faut une attention, un tact, une souplesse d'esprit dont bien peu d'hommes sont capables. Refuser, comme le veut Montaigne, au futur orateur tout autre guide que l'instinct, tout autre secours que son aptitude native, c'est l'exposer à des mécomptes inévitables, qui l'obligeraient, après coup, pour remédier à son insuffisance, à des études tardives et infinies. Car l'improvisation, si facile qu'on l'imagine, et les grâces du plus heureux naturel ne peuvent prévaloir contre les ressources de l'éloquence cultivée. Des idées nettes trouveront peut-être, d'elles-mêmes, une expression claire; mais pour y mettre la mesure, l'habileté, la convenance, le rapport exact au temps, au lieu, aux personnes, il y faut le secours de l'art. Et pour emprunter les paroles de Cicéron : *Etsi ingeniis magnis præditi quidam dicendi copiam sine ratione consequuntur, ars tamen est dux certior quàm natura. Aliud est poetarum more verba fundere, aliud ea quæ dicas ratione et arte distinguere* (1).

(1) Cic. Fin., IV, 4.

Or, c'est la rhétorique seule, éclairée par la philosophie morale, qui peut fortifier cette faculté de persuader par la parole, laquelle, telle que la nature nous la donne, est toujours incomplète. C'est elle qui indique à l'orateur la marche à suivre et les fautes à éviter; elle ne supprime pas son travail, mais elle l'abrége et le facilite en l'éclairant des leçons de l'expérience; elle lui apprend par ses préceptes et par les exemples dont elle les appuie à ménanager les amours-propres, à flatter les préjugés, à consulter les dispositions habituelles ou accidentelles, à puiser ses raisons dans tel ou tel ordre d'idées, à les coordonner, à les grouper ou à les diviser, à les exposer brièvement ou avec détail, à mêler dans une juste mesure la discussion, la plaisanterie, les mouvements; à approprier au sujet et aux circonstances son langage, son attitude et son geste; conseils généraux, sans doute, mais qu'un esprit juste sait appliquer sans peine aux cas particuliers. Ces règles ne sont ni incontestables, ni arbitraires; avant d'être recueillies et formulées par les rhéteurs et les philosophes, elles avaient été aperçues d'intuition par les premiers orateurs qui leur avaient dû une part de leur puissance, et c'est par leur conformité avec la nature humaine qu'elles ont mérité de devenir des lois, respectées même du génie, et jamais violées impunément. Que la rhétorique en se perfectionnant se soit raffinée, que la subtilité des Grecs y ait introduit beaucoup de prescriptions minutieuses, puériles et stériles, que la méthode oratoire, en voulant tout déterminer et tout prévoir, ait fini par imposer à la mémoire une tâche ingrate et par gêner la liberté du talent, c'est ce qu'on ne saurait nier. Mais, en laissant de côté ce luxe de détails inutiles, il reste les préceptes simples et vrais qui sont l'essence de la rhétorique, et qu'il faut apprendre sous peine d'être réduit à les retrouver, ou de se condamner en les ignorant à des écarts sans remède et à des tâtonnements sans issue.

Ce que nous venons de dire de l'utilité de la rhétorique s'applique aux discours publics ; mais quand même il faudrait prendre l'opinion de Montaigne dans un sens plus restreint et l'entendre

seulement des occasions de parler qui se rencontrent dans le cours ordinaire de la vie, elle ne nous semblerait pas plus exacte. Il n'est personne qui n'ait souvent à agir sur l'esprit d'un de ses semblables, et personne, par conséquent, à qui l'art de persuader soit inutile. Qu'il s'agisse de prendre parti dans une discussion, de concilier un différend, de donner un conseil, d'éclairer l'erreur, de calmer la colère, de consoler la douleur d'un ami, d'adresser une exhortation ou un blâme, il y a toujours des ménagements à garder, un choix de raisons à faire, un ordre à suivre, un genre de langage à préférer, en un mot, une manière de parler conforme à l'objet qu'on se propose. Or, ce discernement délicat, c'est la rhétorique qui apprend à le faire ; car la nature humaine ne différant pas chez les hommes séparés ou réunis, les moyens de persuasion qui déterminent une personne isolée sont les mêmes qui entraînent une multitude. Sans doute, ici, le théâtre où l'art se déploie est plus borné, son sujet plus humble et sa tâche moins brillante ; mais son but, au fond, et ses procédés sont identiques, et pour descendre à des applications moins relevées, il ne change pourtant pas de caractère ni de nom.

Dans quelque sens donc qu'on interprète le sentiment de Montaigne, son dédain pour la rhétorique paraît mal justifié. J'oserais croire qu'il l'a regardée d'un œil indifférent ou prévenu, et que, sans daigner discuter ses titres, il l'a enveloppée dans l'arrêt qu'il avait porté contre l'éloquence dont elle est l'indispensable auxiliaire. Autrement, je ne puis croire qu'il l'eût jugée en si peu de paroles et qu'il eût cru lui faire assez d'honneur en s'armant contre elle de deux citations et d'autant d'anecdotes. Et si l'autorité d'un esprit tel que le sien ne suffisait pas pour donner du poids à ses opinions même les plus éloignées du sentiment ordinaire, il serait permis de regarder celle-ci comme peu sérieuse en considérant les soutiens dont il les appuie (1). Une décision tranchante d'Aper

(1) Liv. 1, ch. 25, p. 205 et 206.

(dans le Dialogue des orateurs), un mot équivoque de Caton, une réponse d'un roi de Sparte, un caprice du peuple athénien, peuvent-ils entrer en balance avec le jugement d'Aristote, de Cicéron et de toute l'antiquité ? Il est arrivé un jour aux Athéniens de préférer un architecte bref et concis dans son langage à son confrère grand parleur ; c'est qu'apparemment celui-ci les avait fatigués par ses longs discours et que l'autre les étonna et les charma par sa brièveté imprévue : le lendemain peut-être ils auraient décidé autrement. Quant aux Spartiates, s'il faut admettre leur témoignage contre l'art oratoire, il faut le recevoir aussi contre la poésie et contre tous les arts. Le mot échappé à Caton (1) pendant que Cicéron parlant pour Muréna livrait aux risées du peuple les doctrines mêmes de Caton, son adversaire, ce mot peut s'entendre de deux façons ; ce peut être un blâme prononcé par le sévère stoïcien contre des plaisanteries qui lui semblaient déroger à la gravité d'un consul ; mais il est permis d'y voir aussi un hommage involontaire que lui arrache la verve spirituelle de Cicéron, au moment même où elle s'exerce à ses dépens. Que si on s'arrête au premier sens, il faut songer que le dépit a pu altérer pour un instant l'équité ordinaire de Caton, que l'austérité stoïcienne réprouvait par principe les artifices du langage ; qu'enfin cette parole célèbre ne fut pas prononcée *au fort de l'éloquence de Cicéron*, mais au sujet d'une digression qui n'a rien d'oratoire et qui est toute sur le ton plaisant. En ce qui est du jugement d'Aper, on doit considérer que l'époque où est censé parler ce personnage est celle où la littérature s'égarait par le mépris des modèles, par la passion de la nouveauté, par l'abandon des traditions antiques, où le mauvais goût, le bel esprit, les habitudes déclamatoires gagnaient les orateurs comme les poètes. Il n'est pas étonnant que les avocats de ce temps, pour charmer la délicatesse d'un public blasé, rejetassent, comme le veut Aper, les longues préparations, les narrations habilement

(1) ὡς γελοῖον ὑπατον ἔχομεν — Mot cité par Plutarque, *vie de Caton*, ch. 21.

déduites, les divisions savantes des anciens discours, pour rechercher les traits brillants, les fleurs de langage et tous les vains ornements de la fausse rhétorique. Mais on sait ce qu'est devenue l'éloquence romaine une fois dans cette voie et ce qu'elle a gagné à s'affranchir de la tutelle gênante, mais salutaire des règles anciennes. Contre de tels dédains, il suffit d'invoquer pour la défense de l'art oratoire et les exemples des grands orateurs qui ont précédé Aper et ceux des parleurs stériles qui l'ont suivi.

Les objections que nous avons cru devoir faire aux opinions de Montaigne ne doivent pas nous empêcher de recueillir dans ses *Essais* les vues malheureusement trop rares qui se rapportent à l'éloquence et à la rhétorique. Nous allons les passer en revue, en les rattachant, pour mettre plus d'ordre dans ce travail, aux diverses parties de l'art; mais nous devons prévenir qu'il n'y a rien dans Montaigne qui ressemble à une division de ce genre. Il a embrassé dans le cercle des *Essais* presque tous les sujets qui intéressent l'esprit humain ; mais il n'a cherché à faire sur aucun un travail régulier et complet. Encore moins doit-on s'attendre à trouver chez lui une exposition suivie de la méthode oratoire, si peu digne, à son gré, de l'attention des gens sérieux.

Sur les trois Genres d'Eloquence. — Montaigne ne parle que de l'éloquence du barreau et de celle de la chaire qui étaient, comme il le dit, principalement cultivées de son temps. Ce n'est pas que dans les ambassades, dans les conseils des rois, dans les séances des parlements et des Etats généraux, l'éloquence politique ne pût trouver à se faire jour. Mais c'étaient là de rares occasions, et le barreau et la chaire étaient les deux seuls théâtres ouverts en tout temps à l'orateur. Montaigne observe (1) qu'à ces deux genres différents semblent répondre les deux classes d'esprit que la nature a créés. Les esprits lents et tardifs, auxquels a été refusé le don de l'improvisation, conviennent à la chaire où l'on parle à ses heures et où l'on n'a pas à craindre de ces interruptions ou de ces répon-

(1) Liv. I, ch. 10, p. 49.

ses qui obligent à de vives et soudaines répliques. Au contraire, l'avocat, qui doit être toujours prêt à entrer en lice et qui ne peut si bien tout prévoir, qu'il n'ait souvent à répondre sur le champ à des objections inattendues, l'avocat (et l'on peut ajouter pour la même raison l'orateur politique), doit avoir une intelligence prompte et souple, qui s'échauffe et s'allume par le sentiment du péril et qui trouve sur le moment et à l'audience même des inspirations plus heureuses que dans les loisirs du cabinet.

Montaigne ajoute, qu'en France, de son temps, il se trouvait plus de *passables avocats que prêcheurs*. Et il en donne cette raison piquante que le propre de l'esprit est d'avoir son opération prompte et soudaine, et le propre du jugement de l'avoir lente et posée; ce qui laisse assez entendre qu'à ses yeux, si l'esprit abonde chez les Français, le jugement y fait souvent défaut. Sans discuter cette opinion peu flatteuse pour notre génie national, nous nous bornerons à faire observer qu'un siècle plus tard la remarque de Montaigne eût cessé d'être juste. Alors les bons avocats se comptent, tandis que les grands prédicateurs se succèdent pendant cinquante années, et le faible éclat du nom de Lemaître et de Patru disparaît dans la gloire d'un Bossuet ou d'un Bourdaloue. Les raisons ne manquent pas pour expliquer ce contraste. On peut mentionner le vaste champ ouvert à la chaire quand le barreau était confiné dans le dédale de la chicane et dans l'obscurité des causes civiles, la gêne que les formes d'une procédure surannée imposaient aux avocats, l'empire du mauvais goût toujours plus persistant dans un public restreint et spécial comme celui que les parlements offraient à l'orateur. Mais, pour concilier le fait que nous signalons avec le jugement de Montaigne sur les aptitudes de notre race, il faut dire que le génie français, nourri par une forte étude des deux antiquités, trempé par la rude école des luttes du XVIe siècle, discipliné par la monarchie absolue, avait acquis ce poids, ce sérieux, cette gravité que réclame l'éloquence de la chaire et que ses origines gauloises ne lui avaient pas légués.

« La part de l'avocat, suivant notre auteur, est plus difficile que celle du prêcheur. » Assertion qu'il n'étaie d'aucune preuve, et que peut-être il eût eu peine à établir. Sans doute, il est aisé de développer convenablement un point de dogme ou de morale religieuse, mais il ne l'est pas moins de faire valoir les moyens que les circonstances d'une cause fournissent à l'accusation ou à la défense. Pour apprécier ce que présentent de difficultés et ce qu'exigent de talent ces deux germes d'éloquence, il faut les considérer dans une de ces situations extrêmes qui sont l'épreuve et le triomphe de l'orateur. Il faut se représenter, d'une part, un prédicateur obligé de faire écouter, approuver, aimer sa foi à un auditoire indifférent ou hostile; de l'autre, un avocat disputant la vie d'un accusé aux préventions des juges ou à l'aveuglement de la multitude. Assurément, les difficultés sont au moins égales, car des deux parts les passions forment l'obstacle à vaincre, et les hommes mettent peut-être plus de passion à la religion qu'à la politique, parce que l'une intéresse l'existence tout entière, tandis que l'autre, surtout chez les modernes, n'occupe que cette portion restreinte de la vie que l'on donne aux intérêts publics. Pour moi, je ne me figure pas de tâche plus laborieuse et plus redoutable que celle d'un orateur chrétien prêchant le dogme aux contemporains de Voltaire, et rencontrant, comme une armure impénétrable à son éloquence, l'assurance de leur dédaigneuse ironie.

Des Preuves. — Les moyens de conviction ou les preuves sont le nerf de l'éloquence, et la grande affaire de l'orateur est de savoir en trouver de justes, de fortes et d'habiles. La rhétorique vulgaire lui est, à cet égard, d'un faible secours. Le conseil qu'elle lui donne de chercher ses preuves dans le sujet même est utile, mais insuffisant; car ce n'est pas assez de circonscrire le travail de l'esprit et de lui indiquer où il doit s'appliquer, il faut encore le guider dans cette recherche délicate où il est exposé à manquer le but. Les listes de lieux communs qu'elle dresse avec tant de soin ont aussi leur avantage, car il est bon de connaître les formes générales où

s'encadrent, quand elles se formulent, les conceptions de l'intelligence; mais il faut posséder la substance même de la preuve avant de se préoccuper des lois qu'elle suit dans son développement; et c'est à quoi l'étude des lieux communs ne saurait servir. Aristote seul a tracé une méthode à l'aide de laquelle l'orateur, s'il est doué de réflexion et de bon sens, ne peut manquer de trouver sur tout sujet des raisons solides. Les données de la philosophie morale, c'est-à-dire les idées et les sentiments communs à tous les hommes, les mobiles qui déterminent leur assentiment dans les diverses circonstances de la vie, tel est l'objet que ce philosophe propose aux études de l'orateur. Quand une fois il sera initié à ces dispositions de l'âme humaine, il lui sera aisé de découvrir les moyens d'agir sur elle. A ceux donc qui s'exercent à l'éloquence, la première lecture à conseiller est celle des chapitres de la *Rhétorique d'Aristote*, qui contiennent la théorie du raisonnement oratoire; la seconde serait peut-être celle des *Essais*. Non que Montaigne ait fait comme le philosophe grec une analyse méthodique des vues et des instincts de notre nature relativement au triple objet de l'éloquence, l'honnête, l'utile et le juste. Son génie répugnait à une recherche si ordonnée et à une classification si rigoureuse. Mais, dans cette étude presque universelle à laquelle il se livre sur les penchants, les faiblesses, les travers, les contradictions de notre esprit, et sur les principales questions qui nous occupent, il exprime à chaque pas des observations, et il établit des principes de jugement et de conduite qui offrent à l'orateur de précieux moyens de conviction. Par exemple, cette remarque, que (1) *nous serrons et embrassons un bien d'autant plus étroit et avec plus d'affection que nous le voyons nous être moins sûr*, est le fondement de tant d'argumentations de Démosthène exhortant les Athéniens à défendre cette prééminence et cette liberté que les entreprises de Philippe mettent en péril. Cette autre observation, déjà

1. Liv. 2, ch. 15, p. 291.

faite par Aristote, qu'on s'instruit mieux par contraste que par similitude, et qu'on voit moins le bien et le mal en eux-mêmes que dans leurs contraires, c'est une leçon de tactique oratoire vérifiée par l'exemple des maîtres, de Démosthène stimulant l'indolence de ses concitoyens par le tableau de l'activité de Philippe, de Massillon inspirant au jeune Louis XV l'amour de la paix par la peinture des malheurs que causent les rois conquérants. Tel chapitre (1) de Montaigne renferme toute la théorie de ce qu'on a appelé plus tard les précautions oratoires, c'est-à-dire l'art de ménager d'abord la passion qu'on veut combattre, de la flatter même, puis de détourner peu à peu l'esprit de l'auditeur à des pensées différentes; méthode savante, fondée sur ce principe que *nous nous prenons moins aux choses qu'à certaines circonstances superficielles, et que peu de chose nous détourne parce que peu de chose nous tient.* Tel autre chapitre apprend à l'orateur à ne pas abonder dans son propre sens, à ne pas restreindre sa vue à une seule face des objets, à s'inquiéter des raisons contraires à sa thèse, soit pour les prévenir et les réfuter par avance, soit pour en tenir compte dans une juste mesure, et pour atténuer ce que ses propres affirmations pourraient avoir de trop tranchant et de trop absolu. Enseignement précieux qui élargit et élève l'esprit, sans l'exposer à se perdre dans un vague scepticisme où se confondraient toutes les idées du vrai et du faux; car il n'y a jamais entre les deux opinions contraires cet équilibre parfait que Montaigne cherche à établir, et, dans les exemples qu'il cite de questions douteuses et d'une délibération difficile, on voit pourtant que les motifs les plus solides sont d'un côté, et qu'il n'y a de l'autre que des raisons subtiles (2). Ainsi, tout le monde sent que la crainte de pousser à bout un ennemi vaincu ne doit pas empêcher de profiter de sa victoire, qu'il est à la fois plus sûr et plus digne pour un chef d'armée de ne pas se déguiser dans le combat, qu'il était plus prudent à François Ier d'attendre l'attaque de

(1) Liv. 3, ch. 4.
(2) Liv. 1, ch. 47.

Charles-Quint en Provence que de l'aller chercher en Italie. Mais, si Montaigne ne réussit pas dans ce chapitre à ébranler la légitimité de nos convictions et à nous faire voir la suprême sagesse dans la suprême indifférence, il rappelle à l'orateur comme à l'homme d'Etat qu'il n'y a pas dans les affaires humaines de vérité absolue parce qu'il n'y a pas de situation absolument simple; qu'en cherchant à faire prévaloir ce que l'on préfère, on doit respecter ce que l'on combat, et que, dans le croisement des intérêts, dans la mêlée des opinions, dans le choc des passions contraires, la meilleure solution est presque toujours un compromis.

Des Mœurs (1). — Montaigne n'emploie pas le mot, mais il parle de la chose. Il condamne en philosophe ce penchant qui nous fait transporter à l'orateur le jugement d'estime ou de blâme que nous portons sur l'homme. Qu'importe, en effet, la conduite et la réputation de l'auteur quand il s'agit d'apprécier l'ouvrage? Ses torts personnels ne diminuent pas la valeur de ce qu'il a fait, comme aussi ses vertus n'en augmentent pas le mérite. On peut être honnête homme et soutenir une erreur; on peut n'avoir ni foi ni honneur et défendre le bon droit et la vérité. C'est donc une façon de raisonner très fausse et très injuste que de se faire une arme contre un adversaire de ses fautes et de ses faiblesses. Ces accusations peuvent venger la morale ou flatter la malignité; mais presque toujours ce sont d'adroites diversions destinées à faire prendre le change aux auditeurs, et à détourner leurs yeux de la justice de la cause sur l'injustice de celui qui la soutient; et, en stricte équité, de tels moyens devraient nuire plutôt à qui les emploie. Mais l'équité ne préoccupe pas la foule, qui n'écoute que ses passions, et l'expérience prouve que ces attaques personnelles, si frivoles parfois et si contraires à la bonne foi, ont souvent plus d'effet que les raisonnements les plus solides. Que Tubéron eût combattu César à Pharsale, cela n'empêchait pas que Ligarius

(1) Liv. 2, ch. 31, p. 437.

Digitized by Google

aussi n'eût pris les armes contre le dictateur, et la faute de l'accusé n'était pas moindre pour avoir été partagée par l'accusateur. Et pourtant quand Cicéron évoqua ce souvenir et retourna contre Tubéron l'arme dont il se servait, il arracha du cœur de César la grâce de Ligarius. César fut peuple ce jour-là, mais tous l'auraient été à sa place, tant les accusations personnelles ont de puissance; tant il est difficile à l'esprit humain de faire la part du mépris pour le *discoureur* et de l'estime pour le discours, sans permettre au sentiment d'intervenir et de troubler l'impartialité de notre jugement.

La distinction que fait Montaigne entre le *dire* et le *faire* montre qu'il est loin d'admettre le fameux axiome de Caton : « *Orator vis bonus dicendi peritus.* » Cette doctrine de l'union nécessaire du caractère et du talent a le tort, en effet, de mettre dans la nature humaine une harmonie que le moraliste et l'historien se refusent à y voir, et, pour la concilier avec les faits, on est réduit comme Quintilien (1) à contester les faiblesses de Cicéron et de Démosthène ou à distinguer assez subtilement l'éminent orateur de l'orateur accompli. Sous peine de nier l'histoire, il faut bien reconnaître que l'éloquence peut habiter dans une âme vicieuse; mais on est fondé à dire qu'elle est plus à l'aise dans une nature honnête, soit parce que les nobles sentiments dont elle s'inspire, faciles à exprimer quand on les porte en soi, sont difficiles à feindre, soit parce qu'elle entre sans peine dans les cœurs quand l'estime publique lui en ouvre l'accès. Montaigne indique ces deux raisons : « Je ne veux pas nier que le dire, lorsque les actions suivent, ne soit de plus d'autorité et d'efficace, parce que la bonne opinion qu'on a de l'homme double l'autorité de l'orateur. » Et plus bas : « J'aperçois, ès écrits des anciens, que celui qui dit ce qu'il pense, l'assène bien plus vivement que celui qui se contrefait. » C'est que le premier n'a qu'à suivre sa pente et à laisser son âme se répandre dans ses paroles, tandis que l'autre qui va contre sa nature, et qui fait effort pour la vaincre, dépense dans cette lutte une part

(1) Inst. Orat., liv. 12, 1.

de ses forces, et la contrainte qui trahit son langage fait distinguer ce qu'il est à travers ce qu'il veut être. L'orateur trouve donc un double avantage à être homme de bien, puisque l'honnêteté de ses sentiments donne à la fois plus de sincérité et de crédit à son éloquence; mais s'il faut lui conseiller cette belle harmonie des actes et des paroles, on ne saurait lui en faire une condition nécessaire, ni mettre le talent oratoire au prix de la vertu.

Des Passions. — Les passions sont l'âme de l'éloquence, et le pouvoir qu'elle possède de les faire naître en les inspirant est le principal secret de son empire sur les hommes. Montaigne reconnaît le fait, mais sans l'accepter comme légitime (1). « Est-ce raison, dit-il, que les arts même se servent et fassent leur profit de notre imbécillité naturelle? » Puis il rappelle, mais avec une intention visible de raillerie, le conseil que la rhétorique donne à l'orateur de se pénétrer lui-même de la passion qu'il veut exciter chez ceux qui l'écoutent : « En cette farce de son plaidoyer, il s'émouvra par le son de sa voix et par ses agitations feintes, il se laissera piper à la passion qu'il représente et il s'imprimera un vrai deuil et essentiel par le moyen de ce batelage qu'il joue, pour le transmettre aux juges auxquels il touche encore moins. » Toutes ces expressions, *farce*, *piper*, *batelage*, témoignent de la prévention dont Montaigne sait mal se défendre quand il parle de l'éloquence; elles tendent à rapetisser et à travestir, en y faisant entrer le calcul et l'artifice, ce fait si naturel de l'âme humaine, se prenant la première à la passion qu'elle veut communiquer aux autres. Il n'y a pas de calcul chez l'orateur qui se passionne, car il n'y a rien de plus incompatible que l'émotion et le calcul. La rhétorique lui a sans doute appris, et ses propres réflexions lui auraient assez fait comprendre, que, s'il reste froid, il laissera froids ses auditeurs, et qu'il doit commencer par ressentir en lui-même les mouvements qu'il veut exciter. Mais cette passion si nécessaire, il ne l'appelle pas, car elle ne répondrait pas à son appel;

(1) Liv. 3, ch. 4, p. 75.

c'est d'elle-même qu'elle lui arrive. Pour peu qu'il soit doué de sensibilité et d'imagination, mille causes diverses, l'attente publique, le soin de sa réputation, le sentiment des intérêts confiés à sa parole, le péril et l'anxiété de son client, les faits eux-mêmes, avec leurs circonstances touchantes, agissent à la fois sur son âme, la troublent, la bouleversent et l'ouvrent de toutes parts à la colère, à la pitié et à la douleur. C'est ainsi que Marc-Antoine dans Cicéron et Cicéron lui-même expliquent autant qu'il peut s'expliquer ce phénomène par lequel l'orateur conçoit la passion avant de la transmettre. On ne comprendrait pas autrement ces cris, ces larmes, ce désordre du geste, tous ces signes d'une âme remuée jusque dans son fond et emportée hors d'elle-même; il n'est pas d'art si savant qui puisse contrefaire à ce point le trouble des affections véhémentes. Mais si les choses se passent de la sorte, où est la farce, où est le batelage, et qu'est-ce qu'une comédie dont l'auteur est dupe tout le premier? S'il y a ici quelqu'un de coupable de tromperie, c'est la nature humaine elle-même, trop facile à émouvoir, trop peu en garde contre les surprises du cœur, et l'orateur qui éprouve l'émotion est aussi innocent que l'auditoire qni la partage.

De la Disposition. — L'ordre dans le discours est une qualité à laquelle Montaigne attache un grand prix; il l'aime à ce point que, dans une discussion, elle lui tient lieu chez l'adversaire de *subtilité et de force* (1), et lui fait supporter les contradictions les plus vives, et que, si elle manque, aucun autre mérite, à ses yeux, ne peut y suppléer. Quoique Montaigne ait ici surtout en vue les débats privés, ses paroles peuvent s'appliquer aussi aux controverses politiques. L'ordre est précieux dans un discours, non-seulement parce qu'il en rend aux auditeurs l'intelligence plus facile, mais parce qu'il est le signe principal de l'action personnelle de l'orateur, et comme la mesure de son talent. Les idées ne lui appar-

(1) Liv. 3, ch. 8, p. 206.

tiennent pas en propre; c'est dans le sujet qu'il les puise; elles sont, pour la plupart, du domaine public, et y rentreront quand ils les abandonnera; enfin, leur caractère ordinaire est la vraisemblance ou, tout au plus, une vérité relative et de circonstance, et non la vérité absolue. Son vrai mérite ne consiste donc pas à les trouver, mais à les mettre en œuvre; c'est dans la façon de les ordonner, pour la clarté et pour l'effet, qu'éclatent les lumières et la force de son intelligence. « Tout homme peut dire véritablement; mais ordonnément, prudemment et suffisamment, peu d'hommes le peuvent,» parce qu'il faut un degré peu commun de netteté et de fermeté d'esprit pour mettre de l'ordre dans les matériaux que la réflexion a tirés de l'étude d'un sujet et pour classer chaque chose en son lieu. Aussi les plus grandes œuvres oratoires se distinguent-elles par la rigueur et la simplicité du plan, tandis que dans les compositions médiocres la confusion et l'obscurité du dessein général trahissent un génie trop faible pour dominer sa matière et pour se retrouver dans le dédale de ses propres pensées.

De l'Elocution. — (Voir le chapitre du Style.)

De l'Action. — Montaigne ne daigne pas s'occuper de cette partie de l'art. Il laisse ce soin (de régler nos attitudes) aux (1) *farceurs et aux maîtres de rhétorique qui font tant d'état de nos gestes*. Cependant, il reconnaît que (1) *le mouvement et l'action animent les paroles;* mais cette apparente contradiction s'explique sans peine; comme il ne voit dans l'éloquence qu'un instrument de tromperie et de désordre, il est naturel qu'il ne s'inquiète pas de ce qui la recommande et la relève. Seulement, il va trop loin quand il attribue au port, au visage, à la voix, *le pouvoir de donner du prix aux choses qui d'elles-mêmes n'en ont guère, comme le babil*. C'est exagérer l'importance de ces avantages purement extérieurs; ils ajoutent sans doute à la puissance de l'orateur;

(1) Liv. 2, ch. 17, p. 329.

mais pourtant, avec eux seuls il ne peut rien, tandis qu'il peut beaucoup même sans leur secours. La voix harmonieuse et le geste expressif d'un Hortensius ne sauraient faire valoir un discours qui n'offrirait aucune satisfaction pour l'intelligence, aucune jouissance pour le goût, aucune émotion pour le cœur. Et, d'un autre côté, l'on ne voit pas que les défauts signalés par Fénelon dans l'action oratoire de Bourdaloue, son attitude immobile, ses yeux à demi fermés, son débit précipité et monotone, aient rien coûté à l'efficacité de ses sermons ou à l'admiration qu'ils inspiraient. Ce n'est pas l'action, ce sont les preuves, les mouvements, le style, qui font la force et la grâce d'un discours, et ces mérites, même trahis par un geste nul ou défectueux, ne laissent pas de subsister par eux-mêmes, et d'être aperçus et sentis. Il ne faut donc pas croire avec ce personnage du Dialogue des orateurs que cite Montaigne, que les accoutrements étroits de son temps et la forme des bancs où les avocats avaient à parler eussent affaibli leur éloquence. Cet affaiblissement datait de plus loin et tenait à des causes plus profondes. En leur rendant l'ampleur du costume et les libres mouvements d'autrefois, on aurait donné à leur action plus d'aisance et de naturel; mais leur parole n'en fût pas devenue plus éloquente, car le sérieux et la passion lui auraient toujours manqué.

3° *De Cicéron.* — L'opinion de Montaigne sur l'éloquence s'exprime et se résume dans son jugement sur l'homme qui en est, suivant lui, le modèle, et en qui même il la personnifie, puisque, citant quelque part en latin une pensée de Cicéron, il dit : « Je laisse volontiers à cet homme ses mots propres; irai-je à l'éloquence altérer son parler? » On sait avec quels égards et quel respect Montaigne parle des anciens; il semble qu'il s'approche avec une crainte religieuse de ces grands noms consacrés à ses yeux par la main des siècles. Cicéron est le seul qu'il juge sévèrement et comme il ferait un moderne. Il faut même dire que sa sévérité va jusqu'à l'injustice, et qu'à force de grossir les légers nuages

épars sur cette gloire, il arrive à la voiler et à l'obscurcir. Ses reproches s'adressent à l'homme comme à l'écrivain, au caractère comme au talent. Le faible de Cicéron pour les éloges, ce petit travers de la vanité qu'avait noté la malice de ses contemporains eux-mêmes, mais qui ne faisait pas tort à leur admiration, sont pour Montaigne le texte non de railleries indulgentes, mais de censures austères; il gronde là où, ce semble, il suffisait de sourire. «Cet homme, dit-il, fut si forcené de la passion de la gloire (1).» Ailleurs, il «l'appelle le plus glorieux homme du monde;» ailleurs encore, l'assimilant à Pline le Jeune, il cite comme «infini témoignage de nature outre mesure ambitieuse qu'il ait sollicité les historiens de son temps de ne l'oublier pas en leurs registres,» et il ajoute, avec une satisfaction visible, «que la fortune comme par dépit a fait durer jusqu'à nous la vanité de ces requêtes et pieça fait perdre ces histoires.» Il suppose même très gratuitement que Cicéron, s'il l'eût osé, eût émis l'opinion qu'on doit rechercher la vertu pour la gloire seulement. Il ne se borne pas à critiquer un des traits saillants du caractère de l'orateur romain; il s'en prend au fond même de sa nature où il croit découvrir une lâcheté secrète. Il se fonde sur les endroits de ses livres où Cicéron traite de l'amour de la liberté et du mépris de la mort. «A voir comme il se traîne languissant, vous sentez qu'il vous veut résoudre de chose de quoi il n'est pas résolu; il ne vous donne point de cœur parce qu'il n'en a point (2).» Jugement bien dur et qui n'est pas exprimé en passant, car Montaigne y revient encore dans un passage qui résume son opinion sur le caractère de Cicéron : «Je suis du jugement commun que, hors la science, il n'y avait pas beaucoup d'excellence en son âme; il était bon citoyen, débonnaire, comme le sont volontiers les hommes gras tel qu'il était; mais de mollesse et de vanité ambitieuse, il en avait, sans mentir, beaucoup. «Ainsi, une nature ordinaire, honnête, sans doute, et point

(1) Liv. 2, ch. 16, p. 303;—liv. 3, ch. 10, p. 353;—liv. 1, ch. 39, p. 325.
(2) Liv. 2, ch. 31, p. 438; — liv. 2, ch. 10.

méchante, mais dont la douceur est affaire de tempérament, un cœur timide et mou, une vanité puérile, voilà sous quels traits Montaigne nous représente l'ami de Caton et de Brutus, l'ennemi de Catilina et d'Antoine. Si l'on n'était averti, ne croirait-on pas lire le portrait de l'empereur Claude ?

Pour le génie de Cicéron, il n'a pas plus d'estime que pour son caractère. Les applications si variées de cette souple et puissante intelligence n'obtiennent de lui qu'un blâme sévère ou un bref et sec éloge, ou une approbation mêlée de réserves, bien éloignée de cette admiration franche qu'il témoigne pour Plutarque, par exemple, ou pour Sénèque. Parle-t-il de ses poésies? Il l'excuse à peine de les avoir publiées et de n'avoir pas senti combien elles étaient indignes de la gloire de son nom. De ses lettres? A part les lettres à Atticus » qui contiennent une très ample instruction de l'histoire de son temps, les autres sont vides et décharnées, et ne se soutiennent que par un délicat choix de mots entassés et rangés à une juste cadence ». Comme philosophe, « il y a peu d'acquêt à dérober ses inventions; elles sont et peu fréquentes et peu raides et peu ignorées. » Mais peut-être il compense la faiblesse du fond par le mérite de la forme? Non, du moins au gré de Montaigne. « Il perd son temps en digressions et préparations inutiles, et ce qu'il y a de vif et de moëlle chez lui est étouffé par ses longueries d'apprêt. Ses raisonnements languissent autour du pot; ils sont bons pour l'école, pour le barreau ou pour le sermon où nous avons loisir de sommeiller ». Bref, Montaigne trouve sa façon de dire *ennuyeuse*, non sans confesser son *impudence* et sans demander pardon de la liberté grande. Mauvais poète, faiseur de lettres élégantes et vides, philosophe médiocre et verbeux, que reste-t-il à Cicéron? La gloire de l'orateur? Montaigne semble la lui reconnaître éclatante et sans égale. « Son éloquence, dit-il, est, du tout, hors de comparaison, et je crois que personne jamais ne l'égalera. » Mais est-ce bien là l'expression d'une conviction personnelle, et ne serait-ce pas plutôt une concession de convenance à l'opinion commune, et comme

un remords de conscience après les rigueurs qui précèdent? Je ne sais; mais, quelques lignes plus bas, il revient à l'éloquence de Cicéron, et, cette fois, le ton est différent; l'éloge est moins net, moins avoué; il s'atténue, se limite, et, en quelque sorte, se marchande davantage; on croirait que Montaigne a regret d'avoir tant accordé. « *Entre ceux* même qui ont estimé, *toutes choses comptées*, cette sienne éloquence incomparable, il y en a qui n'ont pas laissé d'y remarquer des fautes. » Rapprochons cette phrase de celle que nous avons citée plus haut; la différence est sensible. Tout à l'heure il parlait en son nom, « son éloquence est, du tout, hors de comparaison. » Ici il rapporte l'opinion des autres « entre ceux mêmes qui ont estimé » sans dire s'il la partage, et, cette expression, *ceux mêmes*, ferait croire qu'il ne s'agit que du moindre nombre des critiques. *Toutes choses comptées*, ajoute-t-il. Ce n'est donc plus à ses yeux une supériorité si évidente, puisqu'il faut des comparaisons et des compensations pour l'établir? Mais quelles sont ces fautes qui balancent presque les titres de Cicéron à la prééminence? Montaigne n'en omet aucune, ni le reproche fait par ce *grand Brutus* à son ami d'avoir une éloquence *cassée et érenée, fractam et elumbem*, ni ces longues cadences qu'il affectionne au bout de ses *clauses* et ce retour trop fréquent de l'*esse videatur*. Critiques légères, en somme, qui dénotent en celui qui les adopte une admiration assez tiède et peu jalouse de faire valoir ce qu'elle aime; et l'on peut douter qu'un orateur dépourvu de nerf et si occupé de l'harmonie dont Montaigne fait peu de cas fût réellement pour lui sans rival et sans pareil. Mais pourquoi chercher à établir par le détail l'opinion de notre auteur sur le génie de Cicéron, quand il l'exprime si nettement et si franchement dans plus d'un endroit de ses *Essais?* N'avons-nous pas vu que, hors la science, il ne trouvait pas beaucoup d'excellence en son âme, et, ne répète-t-il pas ailleurs, avec un dédain visible (1), *qu'il devait à la science tout son vaillant?* Ainsi, il

(1) Liv. 2, ch. 12, p. 119.

lui dénie tout ce qu'on reçoit de la nature, en lui accordant seulement ce qui peut s'acquérir par le travail. En vérité, il fait bon être gentilhomme, en position de tout dire sans craindre les colères des érudits! Qu'on suppose Montaigne exprimant de telles hérésies dans une chaire de quelque université. Quel scandale, quelle indignation parmi les cicéroniens; quelles tempêtes il eût soulevées contre lui-même, et qui sait si, pour un crime analogue, il n'eût pas encouru le sort de Ramus? Mais les savants étaient flattés de pouvoir compter comme un des leurs un homme de vieille et noble race, et peut-être regardaient-ils ses libres appréciations avec une complaisante indulgence, comme la sévérité d'un général s'adoucit pour les volontaires qui le suivent à la guerre par goût et par honneur.

Cette critique de Cicéron écrivain, rapprochée du jugement porté sur l'homme, me paraît accuser dans Montaigne une sorte de mauvaise humeur, d'impatience, d'antipathie personnelle, et, sinon un parti pris de blâme, du moins un penchant involontaire à tout blâmer, dont il serait intéressant de trouver le secret. On croirait presque que cette gloire l'importune comme une illusion de la simplicité humaine et une surprise faite à la postérité. Une telle disposition dans un esprit si calme et si équitable est d'autant plus surprenante, que les ouvrages de Cicéron comme sa vie publique devaient plaire, ce semble, par plus d'un endroit, à son sévère censeur. Montaigne n'avait pas dû lire sans émotion tant de pages éloquentes où sont développés magnifiquement les sentiments les plus nobles et les idées les plus élevées. Lui, que son éducation toute latine et la finesse de son goût rendaient si sensible à la *mignardise et aux grâces* du langage latin, ne pouvait méconnaître dans Cicéron ce charme de style qui le séduisait dans Térence. Leurs opinions en philosophie étaient les mêmes; tous deux étaient de cette école qui, sans nier qu'il y ait du réel dans les choses, refuse à l'intelligence humaine la faculté de le percevoir avec certitude, et l'on sait combien d'ar-

guments et d'exemples Montaigne emprunte à Cicéron dans ces pages de l'apologie de Raymond Sebond où il prétend prouver l'impuissance de la raison. Dans les questions de morale, dans l'analyse des vertus et des vices, dans l'étude des mobiles de notre nature, Cicéron ouvre souvent la voie à son successeur et lui suggère plus d'une observation fine et profonde. Enfin, tous deux étaient du même sentiment sur les *affaires romaines;* à voir de quelle énergie Montaigne déclare *abominable* (1) *la mémoire* de César et flétrit l'*ordure de sa pestulente ambition*, on sent que la liberté romaine n'aurait pas eu de partisan plus déclaré, et Cicéron, dans les derniers temps, d'allié plus fidèle. Peut-être même lui en veut-il secrètement d'avoir déployé trop tard cette suite des vues politiques et cette force invincible de courage qui ont illustré la fin de sa vie publique et hâté sa mort. Peut-être a-t-il peine à absoudre ses hésitations au moment de la guerre civile, son attitude indifférente et railleuse dans le camp de Pompée, son découragement dès après Pharsale, son refus de suivre Caton en Afrique, sa sûreté obtenue de la clémence dédaigneuse de César, ses compliments à l'adresse du dictateur, sa facilité à croire à la trompeuse déférence d'Octave, toutes ces faiblesses d'une nature mobile et confiante, éprise du bien et ardente à le vouloir, mais trop prompte à l'espérer et à y croire, et sachant mal se défendre de l'enivrement du premier succès comme de l'abattement du premier revers. Nous qui jugeons Cicéron avec l'impartialité historique de notre âge, nous excusons sans peine ces erreurs de sa politique, ces illusions de sa vanité, ces défaillances de son courage; mais Montaigne, véritable romain de la république, qui se passionnait pour l'état de (2) *cette vieille Rome juste, libre et florissante*, qui avait *attaqué cent querelles pour la défense de Pompée et pour la cause de Brutus*, qui appelait César un *brigand*, Octave et ses collègues des *voleurs*, Montaigne s'indignait sans

(1) Liv. 2, ch. 10; — liv. 2, ch. 33, p. 464.
(2) Liv. 3, ch. 9, p. 314.

doute de trouver Cicéron moins résolu, moins ardent que lui-même; il lui reprochait un dévoûment trop tiède, trop peu de vigueur dans ses haines, trop peu d'énergie dans sa résistance, enfin, trop de calculs personnels et de préoccupations vaniteuses, torts irrémissibles que ne rachetait pas à ses yeux l'héroïsme des derniers jours. De là, ces dures imputations qu'il lui adresse; il ne lui pardonne pas d'avoir servi sous César au lieu d'être mort avec Pompée.

Prévenu comme il l'était contre le caractère de Cicéron, il lui était difficile d'être bien juste pour son génie, car les jugements humains sont, en général, tout d'une pièce, et il faut une grande puissance d'abstraction et un grand empire sur soi-même pour oublier, en lisant l'écrivain, le mal qu'on pense de l'homme. Mais il y avait entre ces deux esprits supérieurs des différences de goût, de vues, de vocation qui créaient entre eux une sorte d'incompatibilité et excluaient presque de l'un à l'autre une appréciation tout à fait équitable. Cicéron est, avant tout, un orateur, et Montaigne un penseur. Le premier, élevé par la parole et lui devant son rang et sa gloire, maître de toutes ses ressources et initié à tous ses secrets, lui donnerait, ce semble, une importance presqu'égale à celle de la pensée; du moins il la cultive avec tant de complaisance, il en étale si volontiers les richesses, il aime tant à l'étudier dans ses éléments et à en développer la théorie qu'on croirait parfois qu'il prend les idées comme des thèmes propres à montrer qu'elle est la puissance du style, combien il peut jeter d'éclat sur un fond aride et donner d'ampleur à la matière la plus sèche; n'est-ce pas l'impression qu'on ressent en lisant tel de ses discours ou tel de ses ouvrages philosophiques, les *Paradoxes*, par exemple? Tout différent est l'esprit de Montaigne, sérieux et tourné à l'utile, soignant la forme de ses œuvres plus qu'il ne veut l'avouer, mais la négligeant dans ses lectures et l'écartant comme un voile importun pour voir ce qu'elle couvre et pénétrer jusqu'au fond; d'ailleurs, vif, impatient, et pressé d'arri-

ver au fait, au but. N'est-il pas naturel qu'un tel esprit jugeât Cicéron trop beau diseur et qu'il se plaignît de trouver quelquefois des mots là où il cherchait des choses? Les discours même de l'orateur romain devaient le choquer par ce côté, et il n'est pas étonnant qu'il les accuse de manquer de vigueur et d'être déparés par une trop grande recherche de l'harmonie. Cette intelligence si prompte qui comprend à demi-mot, et, dès le seuil de la pensée, pénètre dans ses dernières profondeurs, ne voit qu'un luxe inutile dans cette variété de tours et d'expressions avec laquelle Cicéron reproduit ses idées; le sens lui paraît s'affaiblir dans cette abondance de paroles, et le tissu du style se relâcher à force de s'étendre. Ce soin du nombre et de la cadence, porté jusqu'à ajouter des mots dont le sens pourrait se passer, mais qui servent à arrondir la phrase, lui semble aussi une faiblesse peu digne d'un esprit sévère, parce qu'il lit dans son cabinet des discours faits pour être récités, et que l'œil, attentif à la pensée et considérant les paroles comme des signes, ne sent pas comme l'oreille le charme et ne comprend pas la nécessité de l'harmonie. Mais si le culte de la forme importunait Montaigne jusque dans l'éloquence qui cependant a pour matière des idées connues qu'il faut rajeunir, et pour auditoire une multitude ignorante qu'il faut captiver, il devait s'en accommoder moins encore dans la philosophie, dont le sujet a un attrait si grave et qui ne s'adresse qu'à des esprits sérieux et curieux de choses. Aussi, dans les traités de Cicéron, si la doctrine a de quoi lui plaire, il ne pouvait en goûter le style toujours ample, magnifique, harmonieux et plus oratoire enfin que philosophique. Ces ouvrages d'ailleurs répondaient mal à l'objet qu'il se proposait dans ses études. « Je demande, en général, dit-il, les livres qui usent des sciences et non ceux qui les dressent. » C'est-à-dire qu'étant habitué aux spéculations les plus ardues, il voulait qu'on lui épargnât les préambules, les définitions, les digressions, tout ce qui sert à préparer l'intelligence du lecteur, à la réveiller, à la distraire, et qu'on le fît entrer de suite dans le fort et dans le vif

des questions. Or, ce n'est pas là et, comme nous le verrons tout à l'heure, ce ne pouvait pas être le caractère des livres de Cicéron, qui, au lieu d'*user* de la science, la *dressait* à l'usage des Romains, et qui, ayant en vue un but tout contraire, devait adopter aussi une méthode toute différente. Pour tout dire, ces jugements littéraires de Montaigne sur le premier des orateurs et des philosophes de Rome reposent, au fond, sur un malentendu. Il lit Cicéron dans un esprit tout autre que celui-ci n'a écrit; il lui demande ce qu'il ne pouvait pas lui donner; il juge un orateur comme il ferait un écrivain, et un précepteur public de philosophie comme un penseur indépendant et original, et méconnaît ainsi les qualités qu'il possède en exigeant de lui celles qu'il ne peut avoir.

Si les observations qui précèdent sont fondées, il est aisé maintenant de comprendre comment toutes ces critiques contre Cicéron, bien que vraies, pour la plupart, à l'origine, arrivent par l'exagération à l'injustice. Ce qu'elles ont de juste vient de la raison si ferme et du discernement si fin de Montaigne; ce qui s'y mêle d'excessif vient de ses passions, de son humeur, des préférences exclusives de son esprit. Ainsi, Cicéron aimait trop la gloire, et il l'avoue lui-même; surtout il le laisse trop voir, petite faiblesse excusable chez un ancien qui ne connaissait pas ces voiles dont s'enveloppe notre orgueil, et permise, d'ailleurs, à de si grands talents et à de si éminents services. Montaigne pourtant n'est que sévère quand il la signale. Mais où il devient injuste, c'est quand il affirme que Cicéron, s'il l'eût osé, eût assigné la gloire pour but unique à la vertu, car il eût pu lire dans le *Traité des Devoirs* une pensée toute contraire(1).C'est encore quand il le confond avec Pline le Jeune, dans une même accusation de *bassesse de cœur*, pour avoir publié ses lettres privées; car si Pline, en effet, prit soin de recueillir et de publier ses lettres, on sait que celles

(1) De Officiis, 1, 4.

de Cicéron, à part un très petit nombre, ont été éditées par un de ses affranchis. C'est enfin quand, assimilant toujours ces deux personnages, il se raille de « ces consuls romains, souverains magistrats de la chose publique emperière du monde, qui emploient leurs loisirs à ordonner et à fagoter gentiment une belle missive;» car, outre que Cicéron ne se donnait pas tant de peine pour écrire à ses amis, Montaigne oublie que ses lettres sont le moindre fruit de ses loisirs, et que nous devons la plupart de ses traités philosophiques et oratoires à cette inaction politique où le réduisit la dictature de César. Quant au reproche d'avoir voulu tirer quelque gloire principale du caquet et de la parlerie, nous avons vu, ailleurs, que si c'est là une preuve de vanité chez Cicéron, c'en est une aussi chez Xénophon et César, chez Montaigne lui-même, et, en général, chez tous ceux qui ont travaillé pour le public.

Il y a encore bien de l'exagération dans l'imputation adressée à Cicéron de manquer de courage. Ce n'était pas sans doute une âme héroïque. Capable de résolutions viriles jusqu'à braver la colère d'un Sylla, les poignards d'un Catilina, les vengeances implacables d'un Antoine, Cicéron n'avait pourtant pas cette fermeté habituelle et continue des Caton et des Brutus. Sa sensibilité trop délicate, son imagination trop vive, lui grossissaient les obstacles que l'étendue de son intelligence lui faisait voir de loin; il hésitait et cédait par le sentiment de son impuissance là où d'autres moins clairvoyants et plus calmes continuaient à lutter contre toute espérance, et ces hésitations de son esprit semblaient quelquefois des défaillances de son caractère. Une critique équitable pouvait noter ce trait de sa nature, mais la prévention seule pouvait aller, comme Montaigne, jusqu'à l'accuser d'un défaut de cœur, et jusqu'à citer comme preuves de cette lâcheté les passages mêmes qui, au besoin, établiraient le contraire. Assurément, si quelqu'un a jamais méprisé la mort et aimé la liberté jusqu'à lui sacrifier sa vie, c'est celui qui a écrit les dernières pages de la première Tusculane et la péroraison de la seconde et de la qua-

trième Philippiques; il est impossible de douter de la vérité de ces sentiments quand on les voit exprimés ici avec cette majesté calme, là avec ce noble accent et cette émotion contenue. Et, cependant, c'est sur ces questions mêmes du mépris de la mort et de l'amour de la liberté que Montaigne, comparant Cicéron tantôt à Brutus et tantôt à Sénèque, croit sentir chez ces derniers une conviction qu'il ne sent pas chez l'autre, et l'accuse « de se contrefaire, et de vouloir nous résoudre de choses dont il n'est pas résolu.» Si cette méprise n'est pas l'effet d'une opinion préconçue, je ne saurais l'expliquer que par la différence de style qui existe entre Cicéron et ceux que Montaigne lui oppose. Il n'a, en effet, ni le tour bref et nerveux de Brutus, ni la vivacité passionnée de Sénèque; son (1) *biais est plus lâche*, sa manière plus lente et plus détendue. Or, c'est une habitude de notre esprit d'attacher la force de la pensée à la concision du style, et l'ardeur des sentiments à la vivacité des paroles. Rien n'empêche cependant qu'une conviction forte s'exprime avec calme et avec ampleur, et il semble même que ce soit le signe d'une âme puissante de savoir gouverner son langage comme ses actes. Montaigne ne dit-il pas ailleurs que la façon de Plutarque (2) « d'autant qu'elle est plus dédaigneuse et plus détendue, lui paraît plus virile que celle de Sénèque,» et qu'elle annonce une âme plus assurée et plus réglée dans ses mouvements? Comment donc ce qui est un indice de fermeté d'esprit dans Plutarque serait-il dans Cicéron un témoignage de mollesse et de langueur ?

Mais ceci nous conduit à discuter les critiques que Montaigne porte contre les divers écrits de Cicéron, et à y chercher la part de la vérité et celle de la partialité et de la rigueur. Les *Poésies* sont-elles aussi méprisables qu'il l'affirme après Sénèque, Martial et Juvénal? Il y manque sans doute cette facilité et cette grâce des vers faits de génie; on sent que la pensée de l'auteur, accoutumée

(1) Liv. 3, ch. 8, p. 229.
(2) Liv. 3, ch. 12, p. 378.

à se déployer librement, se plie avec quelque peine à ce cadre étroit; mais ces vers ont de la précision, de l'éclat, de la force, toutes les qualités, enfin, d'une prose excellente; s'ils ne sont pas d'un grand poète, ils sont certainement d'un grand écrivain. A l'égard des *Epîtres*, il me semble que Montaigne se contredit; car il leur reproche d'être vides et décharnées, et cependant il avoue qu'il lit avec plaisir, comme très instructives, les lettres à Atticus. Si ce dernier éloge est fondé, il doit s'étendre à toute la correspondance de Cicéron, puisqu'il n'y a aucune différence entre les recueils divers dont elle se compose, si ce n'est qu'avec Atticus la confidence est plus intime et l'ouverture de cœur plus grande. Du reste, c'est partout la même richesse de vues et de renseignements politiques, la même image vivante et comme prise sur le fait des déchirements intérieurs de Rome et des phases diverses des affaires. Rien non plus ne s'y trouve moins que cette recherche de l'élégance et de l'harmonie que Montaigne y signale; la succession brusque des idées, la concision quelquefois obscure du tour, l'usage fréquent des expressions familières, le mélange et la confusion des nombres, tout nous rejette bien loin des lettres étudiées de Pline, tout y trahit une dictée rapide; on ne sent pas dans ces lettres un esprit qui veut se produire, on y sent une âme qui s'épanche. Qu'il y ait des taches dans les *Discours*, une abondance quelquefois un peu fastueuse ou trop de sacrifices faits au plaisir de l'oreille, on ne peut guère le contester; mais il faut voir si ces défauts n'étaient pas nécessaires. « Cicéron était diffus, dit Voltaire (1), et il devait l'être parce qu'il parlait à la multitude » dont la rude intelligence, peu habituée à suivre les déductions logiques, a besoin qu'on lui répète les choses pour qu'elle les saisisse. Plus concis, l'orateur eût été moins écouté et moins suivi; car rien ne frappe la foule de ce qui est dit en passant. Ce qui montre que cette ampleur de développement est calculée, c'est que Cicéron

(1) Voltaire. — Lettre à Thieriot, 8 mai 1744.

est plus bref quand il parle au Sénat; c'est qu'aux moments de crise, dans les Catilinaires, dans les Philippiques, son style devient plus serré et plus ferme; c'est qu'enfin l'éloquence fastueuse et *asiatique* qu'on lui reproche ne se rencontre guère que dans ses discours de félicitation et de remercîment, dans ce qu'on peut appeler les occasions d'apparat. Quant au soin qu'il prend de l'harmonie, il faut considérer que, surtout chez les peuples du Midi dont les sens sont plus délicats, la tyrannie de l'oreille s'impose à l'orateur, que c'est là le premier juge qu'il doit séduire; que, dès lors, une juste proportion entre les membres de la phrase, un cours aisé de syllabes, un choix de nombres pleins et sonores aux endroits où la voix s'arrête, répondent à autant de mystérieuses exigences; que des cadences rudes et courtes, coupées en iambes, comme le préfère Montaigne, en affectant péniblement l'organe, causent à l'esprit un malaise qui l'indispose; et qu'enfin, pour ménager aux paroles un bon accueil dans l'âme, il importe de sauver les premiers abords. Qu'on se rappelle l'effet du double trochée à la fin d'une phrase, attesté par une curieuse anecdote (1), et sans justifier l'*esse videatur*, on reconnaîtra que Cicéron eût compromis son ascendant oratoire en courtisant moins qu'il ne l'a fait les oreilles superbes des Romains.

Enfin, pour défendre la méthode *ennuyeuse* des *œuvres philosophiques*, il suffit d'observer que ces matières étaient toutes neuves pour un peuple de soldats et d'agriculteurs qui, en dehors des représentations scéniques, ne connaissait guère d'autre littérature que la littérature militante du forum. Leur génie tout pratique était mal préparé à ces études abstraites et à ces recherches désintéressées; leur idiome, riche en tout ce qui se rapportait à la politique et à la guerre, manquait de termes pour rendre des idées qu'ils n'avaient pas encore. Pour se faire accepter d'un tel public, et même pour en être comprise, la philosophie était obligée

(1) Cic. Orator, 63.

à des précautions infinies. Elle devait d'abord créer sa langue, soit en détournant à une acception scientifique des termes de la langue vulgaire, soit en transcrivant ou en traduisant les mots grecs, quand le latin faisait défaut, et c'étaient là autant de libertés qu'elle ne pouvait prendre sans en prévenir. Aussi, quand (1) Cicéron expose en divers lieux la nécessité d'exprimer par des signes nouveaux des idées nouvelles, ce n'est pas une digression oiseuse, mais une explication nécessaire pour donner un sauf-conduit à des mots d'origine et de physionomie inconnue, et leur obtenir l'entrée de la langue usuelle. Il fallait encore fixer par des définitions les nuances si délicates des idées morales, afin de prévenir toute méprise sur la valeur propre des termes, en apparence synonymes, qui les distinguent; de là, dans tel passage, ces détails (2) sur le vrai sens d'*invidia* et de *frugalitas* et des variétés qui se groupent sous ces deux genres. Un lecteur peu bienveillant peut sourire en les lisant, et soupçonner dans Cicéron je ne sais quelle faiblesse de grammairien et de linguiste; mais une telle idée ne peut venir à quiconque sait combien la langue philosophique a besoin de netteté et de précision, et combien dans ces raisonnements si déliés une simple confusion de mots peut engendrer d'erreurs. Ce n'était pas assez de faire comme un vocabulaire nouveau et d'y habituer ses lecteurs; il fallait, de plus, les guider comme par la main sur ce terrain inconnu où on les faisait entrer, leur en rendre l'accès aimable par d'ingénieux préambules, substituer souvent à la forme didactique de l'exposition le tour plus agréable du dialogue, donner à ces graves entretiens l'allure aisée, flottante, capricieuse d'une causerie familière, réveiller l'intérêt languissant tantôt par un trait d'histoire, tantôt par un souvenir personnel, d'autres fois par un appel direct à l'attention; en un mot, recourir à toutes les ressources de l'art pour dissimuler l'aridité des questions et faire entrer l'instruction dans l'esprit à l'aide du plaisir. Ainsi s'expliquent toutes ces *lon-*

(1) Acad. 11, 1, 7.— Fin. 111, 1.
(2) Tusculanes, 111 — 8 et 9.

gueurs dont se plaint Montaigne. Inutiles avec des lecteurs instruits, elles étaient indispensables pour des lecteurs novices. Que Cicéron se fût abstenu d'éclairer sa marche par des définitions, de la marquer par des divisions, de la varier par des épisodes, il eût été suivi par un Atticus, par un Brutus, par ceux-là même qui avaient le moins de besoin de ses leçons, les ayant prévenues par leurs propres études; mais le gros du public qu'il voulait entraîner à sa suite se fût détourné avec ennui.

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Sur les Philosophes.

D'après ce qui a été dit dans le cours de ce travail sur les tendances de l'esprit de Montaigne, on doit penser qu'entre tous les écrivains les philosophes tiennent le premier rang dans son estime et dans ses études; mais il y a sur ce point une distinction à faire. Tout ne lui plaît pas également dans la philosophie; il la loue et l'écoute quand elle s'applique à l'étude de l'homme où est, dit-il, *sa plus juste et laborieuse besogne;* mais (1) *quand elle perd son temps dans le ciel,* c'est-à-dire quand elle recherche les principes des choses ou qu'elle essaie de pénétrer le mystère de l'essence divine ou qu'elle tente d'organiser les sociétés sur un plan idéal, il la trouve téméraire dans ses prétentions et vaine dans ses résultats. Il ne lui reconnaît de force et d'autorité qu'autant qu'elle s'appuie sur cette base solide de la connaissance de nous-mêmes; en d'autres termes, il fait deux parts dans la philosophie, et, en gardant la morale, il rejette la métaphysique. Dans l'apologie de Raymond Sebond, il prend un malicieux plaisir à interroger les plus illustres philosophes de l'antiquité sur l'origine du monde, sur Dieu, sur la nature et les destinées de l'âme, pour jouir du spectacle de leurs contradictions et renverser leurs opinions l'une par l'autre. Non-seulement il se rit de leurs *dogmes*, mais il n'admet même pas qu'ils aient pu les exposer sérieusement. « (2) Je ne me persuade pas aisément, dit-il, qu'Epicure, Platon et Protagoras nous aient

(1) Liv. 3, ch. 12, p. 373.
(2) Liv. 2, ch. 12, p. 135.

donné pour argent comptant leurs atomes, leurs idées et leurs nombres; ils avaient trop de sens pour y croire eux-mêmes, et ils n'ont voulu que promener leur âme à des inventions qui eussent au moins une plaisante et subtile apparence, » supposition qui sauve la sagesse de ces *grands personnages* aux dépens de leur bonne foi. Aristote même, si respecté du temps de Montaigne, et dont il était si dangereux de contester l'autorité, n'est pas jugé avec plus de révérence; « (1) sa doctrine qui nous sert de loi magistrale est, à l'aventure, autant fausse qu'une autre; » sa théorie des principes des choses est *vaine*, et *sotte* sa définition de l'homme. Lui-même n'est pas plus convaincu que les autres chefs d'école de la vérité de ses doctrines; pourquoi *a-t-il affecté la difficulté et l'obscurité, sinon pour faire valoir la vanité du sujet?* Deux fois seulement Montaigne cite Aristote avec honneur, et c'est comme moraliste. Platon, malgré le titre de divin qu'il lui reconnaît, n'est pas non plus à l'abri de ses attaques. A propos de sa république, il avoue que « c'est le maître ouvrier en fait de (2) gouvernement politique; » mais, ailleurs, il dit nettement que « toutes ces descriptions de police se trouvent ridicules à mettre en pratique. » Il cite, mais pour s'en moquer, sa définition de l'homme. Il remarque la pente qu'il a (3) à faire intervenir la divinité dans les actions humaines, comme si c'était un expédient commode pour trancher les difficultés insolubles. Il n'est pas jusqu'à Sénèque (4), l'un des maîtres de Montaigne, dont il ne censure la témérité quand il ose égaler le sage à Dieu. Ces exemples prouvent assez que, dans la philosophie, tout ce qui dépasse les limites de la morale et de ce qu'on a appelé depuis la psychologie est, aux yeux de Montaigne, un abus des facultés de l'esprit et une vaine entreprise pour reculer les bornes que la nature a assignées à nos connaissances. Non qu'il défende absolument les spéculations de ce genre; il les juge même utiles

(1) Id., ib., p. 180, 100, 129.
(2) Liv. 3, ch. 9, p. 245, 251.
(3) Liv. 2, ch. 16, p. 317.
(4) Liv. 2, ch. 12, p. 101.

pour nous exercer « (1) à l'agitation et à la quête qui est proprement notre gibier, » mais il nie qu'elles puissent atteindre à la vérité, « qui est élevée en hauteur infinie en la connaissance divine.» « Nous sommes nés à quêter la vérité, mais il ne nous appartient pas de la posséder. » Doctrine plus propre à décourager l'esprit qu'à le satisfaire, car l'espoir du succès est le stimulant nécessaire de l'activité humaine : que sert de travailler si l'on est assuré par avance de ne pas réussir?

Quoi qu'il en soit, les seuls philosophes que Montaigne lise avec assiduité et consulte avec confiance ce sont ceux qui se proposent pour objet la connaissance de nous-mêmes, et, par dessus tous les autres, Socrate (dans Platon et dans Xénophon), Sénèque et Plutarque. (2) Il admire le naturel et la familiarité de ces entretiens socratiques où la science, s'abaissant sans se ravaler, descend de ces hauteurs où quelques initiés seulement peuvent l'atteindre, pour se mettre à la portée des plus humbles intelligences. Il observe le contraste qui existe entre « la noblesse et splendeur des conceptions de Socrate, entre ces créances, actions et mœurs si réglées, si hautes et si vigoureuses, et la simplicité toute populaire des moyens dont il se sert. » Ce n'est pas par des expositions savantes ou par des discussions épineuses qu'il établit sa doctrine, mais par des raisonnements tout unis et accessibles même au vulgaire, par des comparaisons empruntées aux usages et aux soins de la vie de chaque jour, par la mise en œuvre, sans préparation apparente et sans artifice, des données communes du bon sens. « Ses ressorts sont vulgaires et naturels, ses fantaisies ordinaires et communes, ses imaginations sont telles qu'un enfant, ce semble, pourrait les concevoir, et pourtant il en tire les plus beaux effets de notre âme. Voyez-le plaider devant ses juges..., il n'y a rien d'emprunté de l'art et des sciences; les plus simples y reconnaissent leurs moyens et leur force; il n'est possible d'aller plus arrière et plus bas. »

(1) Liv. 3, ch. 8, p. 210.
(2) Liv. 3, ch. 12, p. 371 et suiv.

On ne peut que souscrire à ce jugement et à cet éloge, pourvu qu'il soit bien entendu (ce que Montaigne, peut-être, ne marque pas assez) que dans ces entretiens de Socrate le naturel, sans doute, est à la surface, mais que l'art se trouve au fond, un art exquis et consommé, d'autant plus merveilleux qu'il est plus habilement dissimulé. Quand on voit Socrate, variant sa tactique suivant le caractère ou la portée d'esprit de ceux à qui il parle, tantôt entrer brusquement en matière et découvrir son but, tantôt prendre très loin son point de départ et arriver par des détours au sujet qu'il veut traiter, d'autres fois débuter par des propos insignifiants qui amusent l'interlocuteur et endorment sa défiance, ou par des éloges qui le flattent, puis tout à coup poser la question capitale, celle qui doit lui donner un avantage décisif; quand on le voit ramener son adversaire s'il s'écarte, le presser s'il cède, le poursuivre s'il rompt, et, de retraite en retraite, d'aveux en aveux, le contraindre enfin d'abandonner ce qu'il soutenait et de confesser ce qu'il niait, ne reconnaît-on pas dans ces entretiens, d'un tour si simple et d'une allure si flottante, une habileté supérieure qui a, d'avance, déterminé son but, arrêté sa marche, disposé ses jalons, calculé même ses écarts? Rien n'est livré au hasard; c'est comme une partie savante où l'un des deux joueurs a fixé dans sa pensée le point fatal où il conduira l'autre, malgré qu'il en ait. Si donc il est vrai de dire que les raisons employées par Socrate sont d'ordre moyen, et telles que tous les lecteurs puissent les entendre, il n'est pas moins vrai qu'elles sont préparées, introduites, développées, enchaînées avec une adresse, un tact, une dextérité à manier les esprits et à en faire sortir la vérité, que nul dialecticien, peut-être, n'a égalés. De même, dans les discours suivis de Socrate, comme celui que cite Montaigne, ce serait une illusion de voir « la première impression et ignorance de nature dans sa hardiesse inartificielle et sécurité enfantine.» C'est l'apparence de cette simplicité native et non la réalité qu'on y trouve. A voir avec quel calme Socrate parle de la mort, on croirait, dit Montaigne, entendre un paysan ou un enfant; mais, pour

ceux-ci, cette tranquillité vient du défaut de lumières ou de la dureté de la vie; dans Socrate, c'est une indifférence philosophique qui a pour principe une vue nette de ce qui suivra la mort; il n'y a donc nulle analogie entre des sentiments nés de causes si différentes. Quant à cette répudiation de tous les artifices de l'éloquence, à ce dédain du pathétique, à cette manière si simple et si ferme de se mettre à la disposition des hommes et des dieux, n'est-ce pas une forme supérieure de l'art oratoire? Et quand Socrate déclare que c'est surtout pour l'honneur de sa patrie qu'il lui répugne de s'abaisser à des prières, quand il rappelle incidemment ses sages leçons, ses services militaires, l'abandon où il va laisser ses enfants, lorsqu'enfin il fait ressouvenir les juges du serment qu'ils ont prêté d'être justes, se peut-il rien de plus touchant et, par là-même, de plus habile que cet appel aux plus nobles sentiments de l'âme, appel d'autant plus efficace qu'il est moins direct?

Malgré ce charme des discours de Socrate, les *Dialogismes* de Platon ne réalisent pourtant pas, aux yeux de Montaigne, l'idéal d'un bon livre philosophique; ils ne sont pas, à son gré, assez courts, assez rapides, assez substantiels, et, pour trancher le mot, il les qualifie de (1) *traînants*, en s'accusant de sa *sacrilége audace*. C'est le même reproche que nous lui avons vu faire à Cicéron et pour la même cause. Platon obligé d'établir dans la mêlée des systèmes une doctrine nouvelle fondée sur l'étude de l'homme, Cicéron qui avait à faire connnaître et goûter à un public novice la sévérité des spéculations philosophiques, ne pouvaient traiter leur matière avec la brièveté scientifique; ils étaient obligés de la développer beaucoup pour la rendre intelligible, de l'*égayer* pour la rendre attrayante, d'essayer enfin sur des esprits ou absolument neufs ou prévenus d'autres idées, toutes les prises de leur logique et toutes les séductions de leur art. Mais cette exposition habilement graduée, ce soin de dispenser la science dans la mesure où elle pouvait se faire admettre, d'y convier doucement le lec-

(1) Liv. 2, ch. 18.

teur en lui aplanissant les premiers abords, toutes ces précautions d'une savante prudence devaient importuner une intelligence comme celle de Montaigne, avare de son temps, avide de s'instruire et comprenant tout sans peine. La manière de Plutarque et de Sénèque devait mieux lui convenir. Celui-ci, venu dans un temps où le stoïcisme était fondé depuis longtemps et avait conquis l'élite de la société romaine, parlant à des hommes initiés d'avance à ses doctrines, et n'ayant qu'à éclaircir quelques points d'un système dont les traits principaux étaient arrêtés avant lui, était libre de suivre dans ses écrits la pente de sa vive et ardente nature. Plutarque, arrivant plus tard encore, comme pour clore par un jugement définitif cette longue enquête ouverte par la sagesse antique sur les aptitudes, les devoirs et la destinée de l'homme, pouvait présenter des résultats acquis au lieu d'avoir à les poursuivre, et enregistrer en quelque sorte la vérité que ses devanciers avaient découverte. L'un et l'autre avaient la faculté de traiter la science, comme le veut Montaigne, par pièces détachées, et, en choisissant à chaque fois une de ces questions capitales qui, par elles-mêmes, ont de quoi captiver l'esprit, ils n'étaient pas astreints à tenir le lecteur en éveil par ce que notre auteur appelle des *hoc age*, c'est-à-dire par tous ces artifices de composition nécessaires dans une œuvre de longue haleine pour rappeler l'attention qui s'éloigne et la ranimer quand elle faiblit. Voilà pourquoi il les pratique plus volontiers que Cicéron et que Platon même, non pas peut-être qu'il les juge supérieurs, mais parce que la mesure et le caractère de leurs ouvrages se rapportent mieux à ses besoins et à son humeur.

Entre Sénèque et Plutarque, de quel côté penchent les préférences de Montaigne? C'est ce qu'il semble difficile de décider si l'on s'en rapporte à ses paroles. Il semble tenir entre eux la balance égale et leur porter une affection et un respect tout pareils. Leurs ouvrages (1) « sont les seuls livres solides avec lesquels il

(1) Liv. 1, ch. 25, p. 169.

ait dressé commerce. Le sien est purement maçonné de leurs dépouilles. » Il fait à deux reprises différentes (1) de ces philosophes un parallèle où les choses se compensent de telle sorte que son esprit semble flotter incertain entre deux ordres de mérites égaux quoique divers. Enfin, il les défend l'un et l'autre avec le même zèle (2) : Sénèque, contre ceux qui lui comparaient le Cardinal de Lorraine de bien loin inférieur à lui en capacité et en vertu; Plutarque, contre les critiques de Jean Bodin. Toutefois, en y regardant de plus près, on voit qu'il fait entr'eux quelque différence et que sa prédilection, en somme, est pour Plutarque (3). Il a plus de penchant, et il l'avoue, pour le style de Sénèque et même pour ses opinions, plus commodes en particulier et plus fermes; mais si son inclination l'entraîne de ce côté, sa raison l'arrête et le ramène vers Plutarque dont le style « équable, uni et ordonné, quoique revenant moins à son humeur, » lui paraît décidément plus *estimable*, et dont les doctrines sont « plus douces et plus accommodables à la société civile. » De plus, les louanges qu'il donne à Sénèque ne sont pas sans quelques réserves; pour Plutarque, il n'en exprime aucune. Ce qu'il aime dans le philosophe latin, c'est la passion qu'il porte dans la science; c'est son ardeur à remuer les questions, à les fouiller, à les pénétrer jusqu'au fond, sa chaleur et son impétuosité qui se communiquent au lecteur et ne lui permettent pas de rester indifférent. Mais cette qualité qui donne à sa parole une puissance si persuasive accuse pourtant, suivant Montaigne, un certain flottement de l'âme encore mal assise dans ses opinions et cherchant à se fixer sans y parvenir tout à fait. Si ses convictions étaient plus assurées, il ne se donnerait pas tant de peine pour les défendre, et il les défendrait avec une agitation moins ardente. « A voir, par exemple, les efforts qu'il se donne pour se préparer contre la mort, à le voir suer d'ahan

(1) Liv. 2, ch. 10;— liv. 3, ch. 12, p. 376.
(2) Liv. 2, ch. 32, p. 445.
(3) Liv. 2, ch. 17, p. 329.

pour se raidir et s'assurer » ne croirait-on pas qu'il la redoute plus qu'il ne l'avoue, et qu'il ne peut, quoi qu'il fasse, se défaire de son image importune. Au contraire, le calme inaltérable de Plutarque, la paisible gravité avec laquelle il aborde les questions les plus hautes et les plus délicates, la façon *dédaigneuse et détendue* dont il parle des passions de notre nature et des périls qui l'assiégent, comme s'il se sentait trop au-dessus des faiblesses et des craintes vulgaires, ce sont autant de signes d'une âme plus réglée et plus constante dans ses mouvements, plus maîtresse d'elle-même, plus virile, enfin, puisque la subordination des passions, même les plus généreuses, à la raison souveraine, est l'idéal de la virilité morale. Plutarque, aux yeux de Montaigne, a donc l'avantage comme penseur; mais, par une suite nécessaire, il est supérieur aussi comme écrivain. En effet, sa haute sérénité est bien plus favorable à une composition sobre et réglée que ce trouble involontaire et cette fièvre de l'âme dont Sénèque ne peut se défendre. Celui-ci n'envisage pas les questions avec assez de sang-froid pour les traiter avec discrétion et mesure. Obligé de combattre les fantômes toujours renaissants qui l'importunent, de raffermir soi-même et les autres contre les tentations de l'erreur et les retours de la faiblesse humaine, il prend des armes de toute main et semble faire moins d'attention à leur qualité qu'à leur nombre. « Autour d'un bon argument, dit Montaigne (car, sans le nommer, c'est visiblement de lui qu'il parle), il en sème d'autres légers et, qui y regarde de près, incorporels; ce ne sont qu'arguties verbales. » Quel autre nom donner, en effet, à quelques-unes des raisons qu'il accumule dans ses lettres pour guérir les hommes de la crainte de la mort, comme lorsqu'il essaie d'établir que la mort n'est pas chose nouvelle pour nous qui l'avons connue avant de naître (1), ou qu'elle n'est pas un mal puisqu'elle n'est rien, ou qu'enfin il ne faut pas la craindre, puisqu'on ne doit pas la sentir.

(1) Lettres, 54, 36, 30, 82.

De si vaines subtilités font plus de tort qu'elles n'ajoutent de force aux arguments solides qu'elles accompagnent, et Sénèque n'est guère reçu, après cela, à tourner en ridicule les raisonnements puérils des stoïciens sur le même sujet. Il faut dire avec Montaigne de telles arguties, « qu'on ne doit pas appeler force ce qui n'est que gentillesse, et ce qui n'est qu'aigu, solide, et bon ce qui n'est que beau. En lisant Sénèque, on admire constamment la merveilleuse fécondité de son esprit, mais on se prend à regretter qu'il n'ait pas toujours appliqué à propos une faculté si précieuse, et qu'il n'ait pas connu l'art de se borner. C'est ce talent de savoir être court que Montaigne admire dans Plutarque (1). « Non qu'il n'y ait chez lui beaucoup de discours (de dissertations) étendus, très dignes d'être sus; mais d'ordinaire il se borne à donner une atteinte dans le plus vif d'un propos» laissant à la réflexion du lecteur le soin d'entrer par la brèche qu'il a ouverte, et de suivre jusqu'au bout la voie qu'il n'a fait qu'indiquer. Brièveté savante et raisonnée qui ne tient pas à l'indigence du fonds ou à l'embarras d'embrasser un plan ambitieusement conçu, mais qui révèle un esprit enrichi par la méditation et la lecture, au point que les idées se pressent sous sa plume, et que, ne pouvant les développer toutes, il est obligé de se réserver pour les plus importantes. Plutarque savait, d'ailleurs, que le meilleur moyen d'être utile n'est pas de vouloir tout dire, qu'on risque de fatiguer quand on dépasse une certaine mesure, que le rôle d'un moraliste est moins d'enseigner aux hommes ce qu'ils doivent penser que de les amener à le trouver eux-mêmes, et qu'on profite bien mieux de l'instruction qu'on se fait à soi-même que de celle qu'on reçoit toute faite. Aussi, la lecture de ses œuvres est-elle non-seulement la plus attrayante, mais la plus féconde, parce qu'elle offre à la méditation un champ immense, et que l'esprit, par les ouvertures qu'il y trouve, peut aller bien au-delà du point où l'auteur même

(1) Liv. 1, ch. 25, p. 185.

le conduit. Montaigne croit voir dans un mot de Plutarque, sur la servilité des habitants de l'Asie, l'origine du Traité de la Boëtie sur la servitude volontaire, et combien n'y a-t-il pas de chapitres des *Essais* dont l'idée première et le point de départ pourraient se retrouver dans ces *Opuscules* que Montaigne place même au-dessus des *Vies*, comme la *plus belle partie et la plus profitable* de l'œuvre de Plutarque, sans doute parce que c'est celle où lui-même avait le plus profité. Il semble mettre au même rang les *Epîtres* de Sénèque; mais il est douteux qu'elles lui aient rendu le même service; car le philosophe latin paraît moins préoccupé de faire penser ses lecteurs que de montrer toutes les ressources de sa propre pensée, et il est rare qu'il abandonne un sujet avant de l'avoir épuisé. Et non-seulement il cherche à tirer de toute question tout ce qu'elle peut donner; mais (et c'est encore un reproche que lui fait Montaigne) (1) il ramène volontiers à propos de chaque question particulière les principes généraux de sa doctrine; méthode utile avec un disciple comme Lucilius à qui il s'agissait *d'inculquer* les dogmes du stoïcisme, mais qui, si elle sert à l'objet propre des Lettres, en diminue l'intérêt pour le plus grand nombre des lecteurs.

Plutarque est donc supérieur à Sénèque en deux points : premièrement, il est plus assuré et plus calme dans ses opinions, ensuite il est plus contenu dans le développement de ses idées. Montaigne lui reconnaît aussi un *jugement plus libre*, en ce sens que vivant loin de Rome et du despotisme ombrageux des Césars, il a pu apprécier les hommes et les choses avec une indépendance qui manquait au protégé d'Agrippine et au gouverneur de Néron; mais c'est là sans doute un avantage de situation, et avec les idées qui prévalaient dans l'antiquité sur le meurtre des tyrans, il est à croire que Sénèque, moins gêné dans ses jugements, n'eût pas condamné la cause de ces *généreux meurtriers* de César. Tou-

(1) Liv. 3, ch. 9, p. 259.

tefois, la préférence de Montaigne pour Plutarque n'est pas douteuse. Il est vrai que son grave esprit ne peut se défendre du charme particulier aux écrits de Sénèque. Cette abondance de vues neuves et pénétrantes, ce luxe d'une imagination prodigue, ces élans d'une âme généreuse, ce style, ou plutôt cette conversation aux vives allures où les anecdotes, les confidences personnelles, les brusques appels à l'attention, les digressions historiques, étymologiques, médicales même ou agricoles se mêlent aux discussions savantes, cette succession de traits lumineux, d'images hardies, d'antithèses souvent forcées, mais toujours ingénieuses, ont une séduction qui, suivant les fortes expressions de Montaigne, *pique, éveille en sursaut, échauffe et ravit l'esprit.* Mais si Plutarque le cède pour l'agrément, pour les *pointes* et les *saillies*, il est plus solide, plus nourri, plus plein de choses, et s'il nous émeut moins vivement, il nous *contente davantage et nous paie mieux.*

Nous sommes habitués à distinguer dans Plutarque l'historien du moraliste et à donner la palme au premier; du moins les *Vies* ont toujours eu et conservent encore une popularité littéraire toute différente de l'estime un peu froide dont les *Œuvres morales* sont en possession. Les plus grands hommes des temps modernes en ont fait leur lecture favorite; les esprits curieux de la vérité historique y ont cherché le véritable caractère des hommes et des faits trop souvent défiguré ou mal éclairci dans les histoires générales ; les critiques y ont admiré le naturel inimitable du récit, l'art de passer sans effort des considérations philosophiques ou morales aux détails les plus familiers, le talent de choisir dans toute une vie les traits et les mots qui découvrent le mieux le fond d'une nature. Les *Œuvres morales* sont plus louées peut-être qu'elles ne sont lues, parce que le trésor de connaissances et d'observations qu'elles renferment, dispersé depuis entre cent écrivains dont il a fait la fortune, a passé depuis longtemps dans le domaine de la conscience et de la raison publiques. Mais, Montaigne, dont l'objet unique était l'étude

de l'homme, ne voyait dans Plutarque qu'un moraliste, et, s'il faisait quelque distinction entre ses ouvrages, c'était en faveur de ceux qui lui offraient cette instruction qu'il cherchait, plus pleine, plus ample, plus dégagée de tout élément étranger. A ce titre, il devait mettre les *Œuvres morales* même au-dessus des *Vies*. Uniquement curieux de faits personnels, de traits de caractères, de tout ce qui pouvait faire revivre à ses yeux ces grands personnages d'autrefois, il devait regretter dans les *Biographies* la place nécessaire donnée aux faits généraux de la politique et de la guerre, comme un amateur accuse le cadre et la bordure dont l'éclat importun distrait l'attention qu'il donne au tableau. Toutefois, s'il y a des degrés dans l'admiration de Montaigne pour Plutarque, ce n'est que quand il compare telle partie de ses œuvres à telle autre, et, si l'on excepte les *Opuscules*, il n'y a pas dans toute l'antiquité d'ouvrage dont il fasse plus de cas que des *Vies*. C'est à leur sujet qu'il dit de Plutarque : « C'est mon homme en toutes sortes. » S'il recommande l'étude de l'histoire à ce jeune homme pour qui il trace un plan d'éducation, il lui désigne les *Vies de notre Plutarque* comme le livre le plus profitable. A chaque moment et sur tout sujet il y puise une multitude de citations et d'exemples (1). S'il les voit attaquées par quelque critique, il les défend comme s'il se sentait lésé dans une de ses affections les plus chères. Et, non-seulement elles lui semblent irréprochables en elles-mêmes, mais l'idée première qui les relie entre elles, leur division par couples qui mettent en présence et en opposition comme dans les deux plateaux d'une balance les noms les plus illustres en tout genre de la Grèce et de Rome, ces parallèles qui pèsent les titres respectifs, et, après mûr examen, décernent le prix, ce plan ingénieux, mais artificiel, semble à Montaigne ce qu'il y a *de plus excellent et louable* dans Plutarque. Avec tout le respect dû à son sentiment, il est permis d'y trouver quelque exagération. Il a raison, sans doute, de

(1) Liv. 2, ch. 32, p. 447 et suiv.

défendre les *Parallèles* contre les attaques de Jean Bodin. Que Plutarque *ait assorti de bonne foi* les Romains aux Grecs sans partialité pour ses compatriotes, cela n'est pas douteux, et, pour un historien aussi grave, le soupçon contraire est une injure. Il est également vrai qu'il n'a pas, même involontairement, fait injustice aux Romains, et que les émules qu'il leur cherche dans la Grèce ont une gloire au moins aussi solide, quoique moins éclatante. Assurément, si *l'on écarte ce grand lustre de noms romains que nous avons en la tête*, Démosthène domine Cicéron par la vigueur du caractère, par la suite et la sagacité des vues politiques, et, pour l'éloquence même, beaucoup de bons juges lui ont donné la palme. Il faut convenir aussi que si Caton d'Utique est supérieur à Phocion, l'énergique et bizarre rudesse de Caton l'Ancien le cède à la vertu simple et sans faste d'Aristide, et que Marcellus, Sylla et Pompée n'ont d'autre avantage sur Pelopidas, Lysandre et Agésilas que le bruit plus éclatant de leurs exploits. Pour défendre Plutarque sur ce point, il suffit de répéter ces deux observations de Montaigne, l'une que « les actions les plus belles et les plus vertueuses ne sont pas toujours les plus fameuses, et que la célébrité n'est pas la mesure du mérite; » l'autre que « Plutarque *compare, mais n'égale pas*, » c'est-à-dire que son objet, en rapprochant deux personnages illustres, n'est pas de montrer qu'ils se valent, mais qu'ils se ressemblent. Autrement, comme le fait observer Montaigne, on pourrait lui adresser un reproche tout contraire à celui de Bodin, celui d'avoir fait souvent tort aux Grecs en leur choisissant parmi les Romains des rivaux trop inférieurs; car, sans doute, Camille n'approche pas de Thémistocle, et, en supposant qu'il faille considérer comme historiques la vie de Lycurgue et celle de Numa, la supériorité du premier ne saurait être contestée. Le côté vulnérable des *Parallèles* n'est donc pas là où Bodin croit le voir; mais, ce qu'il eût pu dire, ce semble, avec plus de fondement, c'est qu'entre les Romains et les Grecs, comme, en général, entre deux peuples divers par la situation, par le génie, et pendant tant de siècles,

étrangers l'un à l'autre, les analogies ne peuvent être que lointaines et fortuites, et que, pour trouver dans leurs histoires des sujets de rapprochement nombreux, il faut forcer les ressemblances et fermer les yeux sur les différences. Il est impossible, à la vérité, qu'entre tel des grands hommes de la Grèce, et tel autre de ceux de Rome, il n'y ait des rencontres frappantes de conduite et de fortune, parce que les combinaisons diverses de qualités qui forment les caractères et les causes secondes qui produisent les événements étant en nombre restreint, doivent quelquefois se reproduire. Mais, faire de l'exception la règle et fonder sur de tels accidents tout un système de parallèles, c'est un artifice de rhéteur plutôt qu'une idée de philosophe et de moraliste. Pour qu'elle fût juste, il faudrait supposer que la Providence, par un jeu assez peu digne d'elle, s'est plu à faire paraître sur deux théâtres divers et éloignés des personnages et des scènes à peu près pareils, et à donner deux fois au monde le même spectacle. Aussi, malgré le tact historique de Plutarque, et quoiqu'il choisisse dans les deux histoires, pour en composer ses couples, les vies les moins dissemblables, la matière lui manque quelquefois pour les comparaisons qu'il établit entre elles, témoin le parallèle de Sertorius et d'Eumène; ou bien il est obligé, comme dans ceux de Lysandre et de Sylla, de Nicias et de Crassus, de s'étendre sur les différences. Quel rapport sérieux y a-t-il entre Thésée et Romulus, si ce n'est que chacun d'eux a fondé une ville destinée à un grand rôle dans le monde? Qu'y a-t-il de commun entre Timoléon et Paul-Emile, entre Marcellus et Pelopidas, sinon ces qualités généreuses et héroïques qui sont comme le lien de parenté des grandes âmes? Mais des ressemblances aussi vagues et des différences aussi tranchées ne peuvent donner lieu à aucune leçon utile. Pour qu'un parallèle soit autre chose qu'un jeu d'esprit et recèle un enseignement moral, il faut que les deux personnages comparés se soient conduits diversement dans une situation identique, parce qu'alors l'erreur de l'un est mise en relief par la sagesse de l'autre; mais

c'est ce qui n'arrive presque jamais, car, dans deux situations en apparence toutes pareilles, il y a des circonstances différentes qui ne permettent pas d'y appliquer le même jugement. Pour ne citer qu'un exemple, Plutarque blâme la sévérité que montra Lysandre après la réduction d'Athènes, et il y oppose l'humanité de Sylla envers les Athéniens vaincus; mais il était naturel que les Lacédémoniens, vainqueurs après une rivalité séculaire et au prix de trente années de lutte, cherchassent à réduire leurs ennemis à l'impuissance; tandis que Sylla, devenu maître d'une ville alors si faible, mais d'un nom respecté dans l'univers, devait être clément par politique et pouvait l'être sans péril. Si ces observations étaient justes, le défaut des *Parallèles* ne serait pas l'inégalité des objets de comparaison, mais leur dissemblance, et, en y admirant avec Montaigne la sincérité et la profondeur des jugements, on pourrait y voir une conception philosophique et historique un peu hasardée et un procédé littéraire trop peu naturel. Je ne crains pas de dire que le temps eût mieux servi la gloire de Plutarque si, en nous dérobant ces *Parallèles* si admirés de Montaigne, il nous eût conservé ces *Biographies* d'Epaminondas et de Scipion Emilien, que notre auteur regrette si amèrement, comme les plus nobles que l'écrivain grec eût racontées. « Quelle matière! faut-il s'écrier avec Montaigne : quelle matière et quel ouvrier! »

CHAPITRE X.

Du genre épistolaire.

C'est un genre que Montaigne affectionne et qu'il eût choisi plus volontiers (1) *à publier ses verves*, sans doute parce que les allures aisées et le tour un peu négligé d'une lettre familière se seraient mieux prêtés aux évolutions libres et capricieuses de son esprit, aux hardiesses, aux vives saillies, à l'imprévu de sa parole. Quand on écrit à un ami, on peut tout dire et le dire comme on veut : quand on s'adresse au public, eût-on l'indépendance de caractère de Montaigne et ces priviléges qui appartiennent au génie, il faut s'observer, se contenir, garder une certaine réserve, et ménager enfin les susceptibilités d'un juge dédaigneux et difficile, toujours enclin à marchander son suffrage et à contester son approbation qui donne la gloire. De plus, les circonstances de l'humeur, de l'esprit, de la condition et du genre de vie de chacun de ses correspondants eussent ouvert à Montaigne des voies plus particulières et plus détournées et lui auraient permis de creuser davantage sur certains points la nature humaine, objet préféré de ses études et de ses recherches. C'est en effet l'inconvénient des *Essais*, que l'auteur, obligé d'envisager pour le peindre l'homme en général, est vrai sans doute, mais d'une vérité universelle laissant en dehors d'elle mille exceptions individuelles. Chacun de nous se reconnaît dans cette image, mais seulement par ces traits qu'il partage avec ses semblables, et non par ces particularités, par ces singularités,

(1) Liv. 1, ch. 39, p. 329.

si l'on veut, qui achèvent une personne en la distinguant de toutes les autres. Aussi beaucoup d'observations de Montaigne qui paraissent neuves parce qu'il y a mis l'empreinte de son style, se retrouvent dans les moralistes qui l'ont précédé. Dès l'origine de la philosophie morale, la nature humaine ayant été pour beaucoup de grands esprits le modèle à peindre, les principaux traits en ont été saisis par les Socrate, les Plutarque, les Sénèque; et Montaigne, arrivant le dernier, n'a pu que reproduire là où, deux mille ans plus tôt, il aurait découvert. C'est ce qui fait, pour le dire en passant, que son livre qui, dans la première édition, ne renfermait presqu'aucune citation, a pu dans la suite en recevoir un si grand nombre, à mesure que Montaigne, recommençant les lectures de sa jeunesse, y retrouvait, toutes formulées depuis des siècles, des pensées qu'au premier abord il avait cru tirer de lui-même, tandis qu'il les avait reçues par cette transmission insaisissable qui forme le fonds de nos idées aux dépens de celles de nos pères. Cette multitude de citations, qui paraît à quelques-uns une richesse, diminue peut-être le prix de l'œuvre en montrant que, si elle est toujours neuve par la forme, elle ne l'est pas au même degré dans sa substance. Elles font honneur à la sincérité, à l'érudition, à la curiosité de l'auteur, au préjudice peut-être de son originalité; je n'y vois pas un artifice de composition imaginé pour récréer l'esprit par des rapprochements ingénieux; ce serait plutôt un manque d'adresse, si Montaigne avait voulu donner le change à ses lecteurs. Pour revenir à mon observation, le faible des *Essais*, qui tient à la forme prise par l'auteur, serait peut-être de présenter l'homme sous son aspect universel, sans le cortége d'accidents et de variétés qui produisent tant de copies différentes d'un même original. Aussi sur certaines manières d'être, sur certaines dispositions intérieures, sur certains plis personnels, nous instruisent-ils moins que, par exemple, les lettres de direction de Bossuet ou de Fénelon, que telle maxime de La Rochefoucault, tel portrait de La Bruyère. Ceux-ci ont en vue tel caractère particulier, et ils le saisissent et

le révèlent avec la sévère franchise du confesseur ou avec l'impitoyable sagacité du peintre de portraits, en se couvrant du secret d'une correspondance intime ou du voile d'une peinture générale et anonyme. Montaigne, qui se communiquait peu, qui étudiait l'homme du fond de son cabinet, le dépeint de souvenir, d'intuition et d'ordinaire sous sa forme abstraite, sauf quand il se replie sur lui-même et qu'au lieu de prendre l'humanité pour objet, il prend sa propre personne. Il semble, en effet, qu'il ait senti l'inconvénient de sa méthode et que pour joindre à l'intérêt des vues universelles l'attrait de la vérité particulière, il se soit attaché à se représenter dans ses goûts, son humeur, ses faiblesses, son extérieur même et les habitudes de sa vie. Peut-être va-t-il un peu loin dans ses confidences; mais en cela il a rencontré, sans le prévoir, le goût de notre siècle qui se regarde comme assez édifié sur les généralités de notre être, et qui amoureux de biographies, avide de curiosités et de détails personnels, recherche dans toutes les œuvres non pas l'homme, mais un homme. Or, ce que Montaigne a fait pour lui-même, la variété d'une correspondance morale lui eût permis de le faire pour d'autres, sans se priver cependant de ces observations générales auxquelles le portaient son goût propre et les habitudes d'esprit de son temps. De la sorte, il nous eût donné sur ce que nous sommes une étude peut-être plus complète, où, à côté de ces traits communs à tous, on eût vu quelques-unes de ces diversités qui tranchent sur le fond de l'espèce humaine et qui, en se combinant de mille manières, composent les caractères individuels. N'est-ce pas, du reste, ce qu'il reconnaît lui-même quand il dit « j'eusse été plus attentif et plus sûr, ayant une adresse forte et amie, que regardant les divers visages d'un peuple, et suis déçu s'il ne m'eût mieux succédé » c'est-à-dire, sans doute, que si au lieu d'un modèle ondoyant et mobile, difficile à fixer et à rassembler tout entier sous une même vue, il eût attaché son regard pénétrant sur un original circonscrit et déterminé, il eût pu échapper au vague inévitable d'une description générale et donner quelquefois

à son trait je ne sais quoi de plus précis, de plus arrêté et de plus sûr.

Qui l'a donc empêché de prendre cette forme épistolaire, plus conforme à ses goûts, mieux appropriée à son objet? Il le dit en deux mots : C'est *qu'il n'a pas eu à qui parler* et *qu'il n'est pas homme à négocier au vent comme d'autres, ni à forger de vains noms à entretenir en chose sérieuse*. Il ajoute « qu'il est ennemi juré de toute espèce de falsification » non sans doute par scrupule d'honnêteté, car il n'est rien de plus innocent que cette petite supercherie littéraire; mais c'est qu'il n'est rien aussi de plus apprêté ni de plus froid. Ce qui fait le charme des lettres familières, ce sont les choses intimes; c'est cet échange de sincères confidences et de clairvoyantes révélations qui se fait entre deux âmes qui se connaissent l'une l'autre et se pénètrent; de là, l'attrait infini de ces correspondances destinées à demeurer secrètes et qui de nos jours se sont ouvertes de toutes parts à l'indiscrète curiosité du public. Mais quand on s'adresse à un être fictif, comment suppléer à ces détails personnels qui font entrer le lecteur dans les particularités d'une vie, dans les replis d'une âme, dans ce que la réalité a de plus accusé, de plus caractérisé, de plus vivant? Et si l'on en forge d'imaginaires, par quelle illusion transporter ses lecteurs et soi-même dans un monde de convention, et donner à des fictions la couleur de la vérité et l'apparence de la vie? et la force d'esprit qu'on emploie à soutenir ce vain artifice, n'est-elle pas dépensée sans fruit pour la valeur propre de l'œuvre? De là la froideur mortelle de ces commerces épistolaires avec des personnages supposés, lettres à Sophie, à Emilie, genre essentiellement faux, utile pour faire passer par un détour des vérités hardies qu'on n'ose adresser directement au lecteur, mais qui n'échappe à l'ennui que quand il est ou égayé par l'esprit, ou vivifié par la passion. Montaigne fit donc sagement de ne pas emprisonner son libre génie dans les liens d'une forme de composition gênante et stérile, et, puisque la mort lui avait enlevé le seul ami dont le commerce l'eût *attiré, élevé et sou-*

tenu, de ne pas chercher à imiter ce qu'il est si difficile de feindre, la réalité des caractères, des sentiments et des situations.

Les idées de Montaigne sur le genre épistolaire sont celle squ'on doit attendre de l'excellence de son goût, ami de la vérité et du naturel. Une lettre est pour lui une conversation écrite. Il écrit ses lettres *toujours en poste... Il les commence volontiers sans projet; le premier trait produit le second.* Il y a sans doute ici quelque exagération dans les termes. Il faut bien avant de prendre la plume avoir pensé à ce qu'on va dire; autrement, au lieu d'être une causerie agréable et variée, une lettre ne serait qu'un parlage décousu et vide. Voltaire même, dont la plume est si merveilleusement facile, avait besoin d'un *thème* pour écrire à Madame du Deffand, et dans celles mêmes de ses lettres où il semble le plus entraîné par la vivacité de son imagination et par la fougue de son humeur, on distingue aisément un sujet dominant qui le préoccupe, sur lequel il appuie, auquel il revient avec une insistance passionnée. Mais ce que Montaigne veut dire, sans doute, c'est qu'il suffit de prévoir d'une façon générale le texte de sa lettre et qu'il ne faut ni arrêter un plan, ni proportionner ou lier savamment ses développements, ni polir et balancer ses phrases, ni prendre, enfin, aucun de ces soins qui effaceraient les grâces du naturel pour y substituer le fard d'une beauté apprêtée. Ce sont là, à ce qu'il semble, des conseils bien simples; mais si l'on songe que, de Cicéron à Madame de Sévigné, tous les recueils de lettres qui nous restent (à l'exception de ceux des hommes d'Etat qui n'aspiraient pas à la gloire de l'écrivain) manquent précisément de ce don précieux du naturel, on saura gré à Montaigne d'avoir retrouvé par la justesse de son goût le premier principe de l'art d'écrire une lettre, qui est justement l'absence de l'art. Cinquante ans même après lui, dans notre société éprise du beau langage, et qui appliquait à tout cet instrument brillant et poli du style qu'elle croyait avoir découvert, on ne se demandait pas si la noblesse soutenue de Balzac et l'affectation de Voiture convenaient

bien à la familiarité d'un commerce épistolaire; et, pour faire goûter à des esprits délicats et raffinés cette simplicité aisée, cet abandon négligé qui font le charme d'une lettre, il fallut qu'il s'y joignît, sous la plume d'une femme de cœur et de génie, l'attrait du plus aimable esprit et les plus touchantes effusions du sentiment maternel.

Il faut distinguer dans le genre épistolaire les lettres purement familières qu'on écrit à des amis et à des égaux, et les lettres de cérémonie qu'on adresse à des indifférents, ou à des personnes supérieures à nous par l'âge ou la dignité. Les premières, où l'âme peut se répandre librement sans être retenue par des convenances gênantes, sans être obligée de dissimuler ou de feindre, de dire plus ou moins ou autrement qu'elle ne sent, devaient convenir à un esprit ennemi de toute contrainte et de tout artifice comme celui de Montaigne. Il avoue lui-même que les lettres d'amour qu'il a écrites autrefois pourraient être communiquées à la *jeunesse oisive, embabouinée de cette fureur;* et comment n'aurait-il pas exprimé avec force des sentiments dont il était pénétré, lui qui dans ses *Essais* rend avec une si vive énergie des idées auxquelles il ne tient jamais qu'à demi? Quant aux lettres « *cérémonieuses* qui n'ont autre substance qu'une belle enfilure de paroles courtoises, il déclare qu'il ne s'y entend pas et qu'il n'a ni la faculté ni le goût de ces longues offres d'affection et de service; » et sa raison, qui le peint tout entier avec la clairvoyance et l'indépendance de son jugement, c'est qu'il *n'en croit pas tant* et qu'il lui *déplaît d'en dire guère outre ce qu'il en croit*. Ce n'est pas que les sept lettres de ce genre qui nous restent de lui soient indignes d'être sorties de sa plume. Outre le style qui est celui des *Essais*, elles se distinguent par un ton de courtoisie aisée qui concilie avec les égards dus au rang de ses correspondants la dignité du gentilhomme et la juste fierté de l'esprit supérieur; mais on ne laisse pas d'y reconnaître à deux signes l'embarras qu'il éprouve à marcher sur ce terrain ingrat des compliments, *des requêtes et des recommandations*. D'abord à

l'instinct ou à l'art avec lequel il relève son sujet en le rattachant à *quelque matière de propos universel*, comme, par exemple, dans la lettre à l'Hôpital, la difficulté de discerner les hommes de mérite et de les mettre à leur place, ou dans celle de M. de Foix, l'injuste distribution que les hommes font de la gloire. L'autre indice d'un esprit qui se sent mal à l'aise dans une carrière où il est entré à contre cœur et d'où il est impatient de sortir, c'est sa façon de conclure, simple, brève, un peu hâtée, sans ces savantes préparations, sans ce soin de lier le corps de la lettre à la formule qui la termine, soin qui préoccupe si visiblement Balzac, et qui a coûté tant de peines à son ingénieuse et patiente industrie. Montaigne n'est pas d'humeur à s'imposer ce pénible et puéril travail. Quand la matière est achevée, il *donnerait volontiers à quelqu'un la charge d'y ajouter ces longues harangues, offres et prières que nous logeons sur la fin*. C'est pour cela, sans doute, que ses lettres *de recommandation et de faveur* ont pu être quelquefois trouvées *sèches et lâches*. Elles pouvaient paraître telles dans un temps où commençait la mode des grands compliments à l'espagnole, et où le code de la politesse commandait déjà de prodiguer les protestations, les serments d'affection et les offres de service à ceux-mêmes dont on se soucie le moins.

CHAPITRE XI.

De Montaigne lui-même.

Cette étude sur les opinions littéraires de Montaigne serait incomplète si je ne recherchais ce qu'il pense de son propre ouvrage. C'est une partie essentielle de mon sujet et c'en est aussi la plus curieuse. Le goût de Montaigne ne pouvait choisir un plus digne objet que lui-même, et il est intéressant de le voir appliquer à ses écrits cette sagacité de vues qu'il a si heureusement exercée sur les écrits des autres. On ne saurait, au reste, lui souhaiter un meilleur juge; car il est incapable soit de ces illusions qui rendent un auteur aveugle sur ses défauts et trop bien instruit de ses mérites, soit de ces calculs d'amour-propre et de ce soin exagéré de sa renommée qui empêchent d'avouer son faible lors même qu'on en a conscience; et, d'un autre côté, il n'est pas homme à ignorer ce qu'il vaut ou à le taire par excès de modestie ou par indifférence pour sa gloire. Seulement, ici comme pour toutes les opinions de Montaigne, il faut prendre garde de se laisser tromper aux apparences. Malgré la franchise ingénue qu'il professe, il ne lui arrive guère de livrer sa pensée du premier coup; il aime qu'on la cherche et qu'on la devine; il l'atténue ou l'exagère, ou l'enveloppe d'une obscurité calculée ou la dérobe derrière des allégations toutes contraires; ce n'est pas dissimulation, mais coquetterie d'auteur ou habitude de finesse gasconne; il semble vouloir mettre à l'épreuve la clairvoyance de ceux qui le lisent. Il dit quelque part, à propos de ce défaut de suite, qu'une lecture superficielle trouve à reprendre dans ses *Essais* (1). « C'est le lecteur indiligent qui

(1) Liv. 3, ch. 9, p. 311.

perd mon sujet et non pas moi : il se trouvera toujours en un coin quelque mot qui s'y rapporte. » N'est-ce pas nous avertir qu'il convient avec lui d'y regarder de très près, que sa pensée n'est pas toujours celle qu'il nous présente d'abord et qu'il veut nous donner comme sienne, et qu'il faut parfois en chercher le secret dans quelque passage détourné où elle se laisse voir à demi et comme à la dérobée, mais où une étude attentive peut l'apercevoir?

Si l'on s'en tenait aux apparences, on croirait que Montaigne n'a que du mépris pour tout ce qui est sorti de sa plume. Il est impossible de se maltraiter davantage, et à le juger sur sa parole, on le prendrait pour l'auteur le plus médiocre. S'agit-il de ses inventions? Elles sont » faibles et basses. » (1) Elles n'ont pas même en compensation l'avantage de la sagesse, « ce sont des chimères et monstres fantasques, des fantaisies informes et irrésolues, des rêves d'un cerveau malade plutôt que des conceptions d'un jugement sain. » Au reste, elles ne sont rien moins qu'originales. « Ce qu'il y a de bon appartient aux anciens chez qui Montaigne va écorniflant les sentences qui lui plaisent pour les transporter dans son livre, mais sans savoir les rendre siennes. » Parle-t-il de son style ? (2) Il ne sait s'il doit appeler de ce nom un parler informe et sans règle, un jargon populaire. » Cet ouvrage si vulgaire, si bizarre, si dépourvu de style, a-t-il au moins quelque qualité qui le recommande et qui le relève d'un arrêt si sévère ? Y trouve-t-on des recherches savantes ? Non; car l'auteur « n'a goûté des sciences qu'une croûte première en son enfance, et n'en a retenu qu'un général et informe visage ? » Une composition régulière ? « Mais tous ces corps monstrueux, rapiécés de divers membres n'ont ni certaine figure ni ordre, suite et proportion, que fortuite. » L'art de développer avec goût et intérêt ? Rien n'est plus étranger à Montaigne; « tout est grossier chez lui, il y a faute de gentillesse et de beauté. Sa façon n'aide en rien à la matière; il ne sait ni

(1) Liv. 1, ch. 25, p. 170, ch. 27, p. 223, ch, 56, p. 439; ch. 24, p. 157.
(2) Liv. 2, ch. 17, p. 327.

plaire, ni réjouir, ni châtouiller. » Mais, si ses *Essais* lui paraissent si indignes d'estime, d'où vient donc qu'il a pris tant de peine à les recueillir ? Il a prévu la question et il y répond. C'est (1) que «il a voulu en contempler à son aise l'ineptie et l'étrangeté, espérant avec le temps se faire honte à soi-même. » Mais, au moins, pourquoi les avoir publiés ? Par cette faiblesse paternelle qu'on a pour ses œuvres, lors même qu'on en sent l'insuffisance. Aussi n'en *espère-t-il pas une grande recommandation.* Ils ne sont pas de nature à plaire à la foule ni aux savants; *tout au plus pourront-ils vivoter dans la moyenne région.*

Voilà, sans doute, un jugement bien rigoureux, et il n'est permis qu'à Montaigne de parler ainsi de Montaigne; mais la sévérité contre soi-même, poussée à ce point, m'est suspecte, et j'y verrais volontiers une des formes de la tendresse. C'est assez l'usage des pères de rabaisser devant le monde les mérites de leurs enfants, soit pour éviter le reproche d'aveuglement, soit pour faire taire la critique en ne lui laissant rien à dire, soit enfin pour provoquer par l'excès du blâme une contradiction flatteuse. Pour un auteur si mécontent de ses ouvrages, il me semble que Montaigne en parle bien souvent. Cette préoccupation habituelle m'est un signe de complaisance. On se tait, d'ordinaire, sur ce qu'on méprise; l'insistance dans le blâme comme dans l'éloge trahit souvent une secrète estime. Il l'a bien senti lui-même; car rien ne lui échappe de ses faiblesses comme de celles des autres (2) « Combien souvent, dit-il, et sottement à l'aventure ai-je étendu mon livre à parler de soi? Ces œillades si fréquentes à son ouvrage témoignent qu'on l'aime, et les rudoiements même dédaigneux de quoi on le bat ne sont que mignardises et affeteries d'une faveur maternelle. » La confidence est précieuse; elle nous donne à entendre que Montaigne faisait plus de cas de ses œuvres qu'il ne voulait le laisser croire, et que ces formules d'humilité dont il

(1) Liv. 1, ch. 8, p. 41; ch. 54, p. 436.
(2) Liv. 3, ch. 13, liv. 419.

est si prodigue ne sont après tout, comme il le dit lui-même, que des *honnêtetés* (1). Ce n'est pas ici une simple induction, et plus d'un passage des *Essais* montre que l'auteur avait pleine conscience de son génie. Ainsi, lui qui tout à l'heure se donnait presque pour un compilateur sans goût et pour un plagiaire des anciens, il dit ailleurs que dans ses écrits « l'invention vient toujours de lui et qu'il fait dire aux autres non à sa tête, mais à sa suite. » (2) Ces mêmes anciens auprès de qui il se trouve *faible et chétif, pesant et endormi*, il les représente en un autre endroit non plus comme ses maîtres mais comme des rivaux *qu'il entreprend à tout coup d'égaler* en les imitant, non *sans quelque espérance téméraire de pouvoir tromper les yeux des juges*. Il ajoute, il est vrai, que c'est autant *par le bénéfice de son application que par le bénéfice de son invention et de sa force;* mais qu'il en ait obligation à son travail ou à son génie, toujours est-il qu'il ne se regarde plus comme le maladroit copiste des anciens, mais comme leur émule hardi et souvent heureux. Après cet aveu la modestie reparaît : « je ne lutte pas en gros ces vieux champions là et corps à corps; c'est par mennes et légères atteintes : je ne fais que les tâter. » Mais voyez ce qui suit : « Si je pouvais leur tenir palot, je serais honnête homme; car je ne les entreprends que par où ils sont les plus raides. » Parole significative : il faut être bien sûr de sa force pour attaquer ses modèles par le côté le plus fort. Il est impossible maintenant de croire Montaigne quand il nous affirme que ses inventions lui paraissent faibles, basses et vulgaires. S'il les jugeait telles, il ne les comparerait pas aux productions de ces *riches et grandes âmes du temps passé*. Il ne dirait pas avec une visible fierté (3) « La plupart de ceux qui me hantent parlent de même que les *Essais*; mais je ne sais s'ils pensent de même » Enfin il ne placerait pas son livre au-dessus de la portée de la

(1) Liv. 1, ch. 10, p. 50.
(2) Liv. 1, ch. 10, p. 560; — liv. 1, ch. 25, p. 152.
(3) Liv. 1, ch. 25, p. 210; ch. 10, p. 560; — liv. 2, ch. 17, p. 358.

foule «qui n'y entendrait pas assez, parce qu'elle n'apprécie pas les raisonnements hautains et déliés.» Et s'il défend ainsi l'honneur de sa pensée, ne croyons pas qu'il se refuse le talent de la mettre en œuvre. Le mérite de présenter et de développer ses idées est, au contraire, celui, peut-être, dont il est le plus jaloux «Qu'on ne s'attende pas, dit-il aux matières, mais à la façon que j'y donne.» Reste, il est vrai, son style, dont il semble, en toute occasion, faire si bon marché; mais le travail si patient, si industrieux dont ce style, comme on l'a vu ailleurs, porte la trace, rend la sincérité de ses dédains fort suspecte. On ne soigne pas avec tant d'amour ce qu'on regarde avec tant de mépris.

Faut-il conclure de tout ce qui précède que la sévérité de Montaigne à l'égard de ses œuvres soit absolument feinte, et devons-nous y voir seulement une satisfaction donnée aux bienséances ou une manière d'obtenir l'indulgence du public? Je ne le pense pas, et quelques-uns des jugements si rigoureux que j'ai cités sont énoncés avec une vivacité d'expression qui me fait croire que Montaigne était de bonne foi au moment où il les portait. Mais, alors, comment les concilier avec les appréciations toutes contraires qu'on vient de voir, et comment s'expliquer que, sur les mêmes choses, un auteur se condamne ainsi et se loue tour à tour? Lui-même a conscience de ces variations. «(1) Je ne juge, dit-il, la valeur d'autre besogne plus obscurément que de la mienne, et loge les *Essais* tantôt bas, tantôt haut, fort inconstamment et douteusement.» Rien n'est plus naturel que cette incertitude, et chacun de nous, dans son humble sphère, l'a ressentie. Notre goût a beau être formé par la réflexion, l'étude et l'usage, il est toujours plus clairvoyant sur l'œuvre d'autrui que sur la nôtre. Quand nous nous jugeons nous-mêmes, nous sommes partagés entre l'amour-propre qui nous prévient en faveur de ce qui est sorti de nous et la raison qui nous met en garde contre les surprises de l'amour-propre;

(1) Liv. 3, ch. 8, p. 228.

nous inclinons à en penser beaucoup de bien, et nous craignons d'en penser trop, et nous flottons ainsi de la louange excessive au blâme immodéré. D'ailleurs, telle œuvre dont on s'applaudit quand on l'examine en elle-même ou qu'on la met en parallèle avec celle d'un rival ne semble plus qu'une grossière ébauche si on la compare à cette idée de perfection que chacun porte en soi plus ou moins haute et plus ou moins claire, et on la rabaisse outre mesure après l'avoir indiscrètement exaltée. « (1) J'ai toujours, dit Montaigne, une idée dans l'âme et certaine image trouble qui me présente comme en songe une meilleure forme que celle que j'ai mise en besogne, mais je ne la puis saisir et exploiter. » C'est là ce souci de l'idéal, inconnu à la médiocrité présomptueuse, mais qui est pour les grands artistes le principe de si nobles efforts et de si généreux désespoirs, et qui les rend toujours sévères pour eux-mêmes et souvent injustes. D'ordinaire, cet idéal se personnifie pour chacun d'eux dans tel ou tel de leurs devanciers vers qui ils se sentent attirés par une affinité de goût ou par une parenté de génie, et dont ils suivent les traces avec une émulation ardente, mais avec une secrète persuasion de leur impuissance. Quand ils viennent à se comparer avec ce modèle qui leur semble inimitable, ils se prennent en dédain et en pitié, et c'est alors qu'il leur échappe, à l'égard de leurs ouvrages, de ces jugements que n'oseraient porter leurs ennemis mêmes. C'est dans ces moments de découragement exagéré que Virgile veut brûler son *Enéide* comme trop inférieure à l'*Iliade*, que Voltaire s'écrie qu'il n'est rien auprès de Racine, que Montaigne voit les productions des anciens bien loin au-delà *de l'extrême étendue de son imagination et souhait*. Mais, ces mêmes écrivains, en qui l'enthousiasme d'autrui se tourne en mépris d'eux-mêmes, quand ils ramènent leur vue sur leurs propres œuvres, et que leur conscience littéraire, éclairée par les suffrages du public, leur en fait apercevoir la beauté, ils changent de langage: à leur humble

(1) Liv. 2, ch. 17, p. 326.

modestie succède une fière confiance. Alors, Virgile, Horace, Ovide même, promettent l'immortalité à leurs chants, et, si Montaigne garde plus de réserve, les paroles que nous avons citées de lui laissent pourtant voir qu'il pensait des *Essais* ce qu'en pense la postérité.

Google

CHAPITRE XII.

Conclusion.

Pour résumer le travail étendu que je viens de terminer, et satisfaire aux conditions ordinaires d'une thèse, il conviendrait de grouper les opinions que j'ai examinées, en les rapportant à leurs origines diverses; mais il est difficile d'introduire dans mon sujet cette classification rigoureuse sans lui faire une sorte de violence. Ce n'est pas sans scrupule que j'ai rattaché les sentiments de Montaigne aux différentes branches de la littérature, quoique cette division fût nécessaire pour la commodité de l'étude, car c'était déjà substituer à la vérité un procédé de convention; que sera-ce si je prétends les faire découler de certains principes et si j'asservis à je ne sais quelle régularité pédantesque les libres épanchements de l'esprit le plus spontané et le plus aventureux qui fut jamais? Toutefois, comme il peut être utile de mettre de l'ordre dans cette richesse d'idées et de vues, je vais essayer de les ramener aux sources dont elles émanent, sans me dissimuler qu'en cette matière un classement méthodique a pour écueil l'arbitraire, et que parmi des origines si multiples on risque de ne pas rencontrer toujours ni la seule, ni la vraie :

1° Entre les opinions que j'ai exposées, beaucoup sont l'expression du goût et de la raison de Montaigne, examinant les choses sans préjugé d'aucune sorte. Sa prédilection pour le naturel qu'il admire dans les anciens poètes, dans les chants populaires des tribus sauvages, dans les récits de César, dans les entretiens de Socrate, son estime pour l'originalité, ses vues si justes sur les

moyens de perfectionner notre langue en la maniant et en l'assouplissant sans l'*innover*, ses appréciations si vraies et si éloquentes des maîtres de la poésie latine, la préférence qu'il accorde à Plutarque sur Sénèque, les conditions qu'il trace au genre épistolaire témoignent d'un jugement également sain et délicat, formé et fortifié par l'étude et nourri de la plus pure substance des lettres.

2° Un grand nombre de ses idées tiennent au tour grave et sévère de son esprit, porté à l'utile et au solide, curieux, avant tout, dans ses lectures, d'idées et de faits, suspectant les piéges et méprisant les grâces de la parole. Je m'explique ainsi son indifférence, plus apparente que réelle, pour le style, et sa défiance à l'égard de l'éloquence, son mépris pour les lettres étudiées de Pline et pour les inventions badines de l'Arioste, son dédain secret pour la poésie qu'il réduit aux *sujets folâtres et déréglés*, et en général son aversion pour la littérature frivole qui amuse le lecteur sans le rendre meilleur ni plus éclairé.

3° Quelquefois il semble inspiré par sa libre et impatiente humeur, ennemie de la contrainte et souvent dédaigneuse de la mesure. C'est elle qui ne peut s'assujétir à une méthode de composition régulière, ni apprécier ce mérite dans les livres; c'est elle qui trouve *ennuyeuses* les œuvres philosophiques de Cicéron, et *traînants* les Dialogues de Platon lui-même; c'est elle qui s'échappe en ces vives boutades qui sont presque toujours l'exagération paradoxale d'une idée juste, soit qu'en haine des puristes, il ouvre au gascon l'entrée de notre langue, soit que pour détourner les poètes d'un soin trop minutieux du rhythme, il semble les encourager à violer les règles essentielles du vers.

4° Quelques-unes des opinions de Montaigne en littérature se ressentent de ses idées générales sur l'insuffisance de la raison. L'immensité de ses lectures, en lui montrant la hardiesse et la fécondité de l'esprit humain, lui en avait aussi révélé les contradictions, les erreurs et les débauches; à force de le voir se prendre à tous les aspects des choses et donner aux assertions les plus contraires

une apparence égale, il avait fini par douter de la légitimité de ses entreprises et du succès de ses efforts, excepté quand, au lieu de s'égarer en dehors de nous, il se replie sur nous-mêmes. De là, sa préférence déclarée pour les moralistes qui observent notre nature dans ses instincts, et pour les historiens qui l'étudient dans ses actes, et en même temps ces entraves qu'il apporte à la critique historique en lui interdisant de s'élever contre les témoignages autorisés, de fixer les limites du possible, et enfin de prendre pour base, dans la recherche des motifs, l'étude du caractère. De là aussi cette disposition qui le porte à donner pour but unique à l'activité humaine la sagesse pratique, et à rejeter comme inutile l'étude des lettres qui raffine l'esprit sans améliorer les mœurs.

Jusqu'ici nous avons trouvé dans le naturel et dans l'esprit de Montaigne la raison de ses sentiments littéraires; mais deux influences diverses ont agi sur lui quoiqu'avec une force inégale, les idées de son temps et de sa raison, et l'autorité des anciens. Il parle en gentilhomme quand il préfère Térence à Plaute, quand il conseille au *courtisan* une allure de langage libre et volontairement négligée; il parle en contemporain de Ronsard lorsqu'il admire cette poésie française, artificielle et pédantesque, objet d'un de ces engouements publics qu'il est si difficile de combattre et si naturel de partager. Mais on reconnaît bien plus souvent en lui un élève des anciens, élève indépendant, et jugeant librement ses maîtres, mais imbu pourtant de leurs pensées et parlant souvent leur langage. C'est son admiration pour eux qui fait tort, à ses yeux, aux modernes, leurs faibles imitateurs. Il a pris d'eux cette conception d'une poésie tout impersonnelle, pour ainsi dire, recevant d'une puissance étrangère ses plus grandes beautés, sans en avoir même conscience; conception naturelle dans un temps où le poète semblait à part des autres hommes et en communication directe avec les dieux, impossible aujourd'hui que des confidences et des révélations de toute sorte nous ont fait pénétrer dans le cabinet des poètes, et que leur inspiration nous a livré tous ses se-

Digitized by Google

crets. C'est encore à cet héritage des idées et, si je l'ose dire, des passions antiques que j'attribuerais et sa sévérité pour Dion Cassius, et ses rigueurs injustes pour Cicéron qui a eu le tort, à son gré, de se dévouer trop tard pour la liberté.

Que conclure de ce qui précède sinon qu'entre les opinions littéraires de Montaigne, celles qui procèdent purement de lui-même portent presque toutes l'empreinte du sens le plus droit, de l'esprit le plus élevé, du goût le plus fin et le plus juste, et que si parfois il paraît s'écarter de la vérité, c'est quand il adopte sans les contrôler assez les sentiments des anciens, ou lorsqu'il écoute les préjugés de son temps, ou lorsqu'enfin il suit son dessein arrêté, j'ai presque dit son système, de rabaisser et de déconcerter la raison humaine, non-seulement en lui retirant l'exercice, mais en lui enlevant la conscience de ses droits ?

Vu et Lu

A Paris, en Sorbonne, le 3 août 1859, par le doyen de la faculté des lettres de Paris,

J.-Vict. Le CLERC.

Permis d'imprimer :

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

ARTAUD.

005699722

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google